



PARC NATIONAL DES PYRENEES

RAPPORT D'ACTIVITE 2001

SOMMAIRE

PROTEGER	4
1.1 - CONNAITRE	4
1.1.1 - Suivi du parc national	5
1.1.2 - Activités scientifiques	37
1.2 - SAUEGARDER ET GERER	39
1.2.1 - L'activité de prévention	40
1.2.2 - Questions particulières	41
1.2.3 - Gestion en zone centrale	41
1.2.4 - L'agriculture et la gestion du parc national	48
1.2.5 - Les aménagements en zone centrale	49
ACCUEILLIR	55
2.1 - GESTION DE LA FREQUENTATION	55
2.1.1 - Le suivi de la fréquentation	55
2.1.2 - Les infrastructures d'accueil et d'information	55
2.1.3 - L'information sur sites	61
2.2 - FAIRE COMPRENDRE LA NATURE ET SES EQUILIBRES	62
2.2.1 - Les animations	62
2.2.2 - Actions pédagogiques et rapports avec le milieu scolaire	63
2.2.3 - Les outils de communication	65
2.2.4 - Les relations avec les médias	71
2.2.5 - Les opérations de communication	72
2.2.6 - La commercialisation	74
COOPERER	75
3.1 - LES RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS ET LES COLLECTIVITES	75
3.1.1 - Les administrations	75
3.1.2 - Les collectivités	75
3.1.3 - Elaboration de contrats et conventions	77
3.1.4 - La signalétique pour les communes de la zone périphérique	79
3.2 - LES ACTIVITES ECONOMIQUES	79
3.2.1 - Le parc national et l'agriculture	79
3.2.2 - Le parc national et le tourisme	83
3.3 - L'INTERVENTION DU PARC NATIONAL DANS LES AUTRES DOMAINES	84
3.3.0 - le domaine cynégétique	84
3.3.1 - le domaine culturel	85
3.3.2 - la mise en valeur du petit patrimoine bâti	85
3.3.3 - le Conservatoire Botanique Pyrénéen	89
3.4 - LES ACTIVITES D'ECHANGES ET DE COOPERATION	89
3.4.1 - le partenariat avec le Parc National d'Ordesa et Mont Perdu	89
3.4.2 - rapports avec espaces protégés étrangers	89

SOMMAIRE

METTRE EN OEUVRE	90
4.1 - LES INSTITUTIONS DU PARC NATIONAL	90
4.1.1 - Le Conseil d'Administration	90
4.1.2 - La Commission Permanente	90
4.1.3 - Le Comité Scientifique	91
4.1.4 - Les Comités consultatifs des réserves naturelles	91
4.2 - LES OUTILS DE PROGRAMMATION	91
4.2.1 - Le programme d'aménagement 1998-2002	91
4.2.2 - Les plans de gestion des secteurs	92
4.3 - LE PERSONNEL	93
4.3.1 - Effectif global	93
4.3.2 - Le personnel permanent	93
4.3.3 - Le personnel auxiliaire	94
4.3.4 - Les instances consultatives de concertation	95
4.3.5 - La formation	95
4.3.6 - Le concours de recrutement d'agents techniques	97
4.4 - LES EQUIPEMENTS	97
4.4.1 - L'amélioration du réseau radio	97
4.4.2 - Le matériel informatique	97
4.4.3 - Le matériel scientifique	97
4.4.4 - Les armes	97
4.4.5 - Les travaux immobiliers	98
4.5 - LES MOYENS FINANCIERS	98
ANNEXES	100

PROTEGER

PROTEGER la nature, les paysages et les sites. Assurer la diversité biologique dans les territoires gérés par le parc national... telle est la première mission du Parc National des Pyrénées qu'il partage avec tous les parcs nationaux. L'accomplissement de cette mission passe d'abord par un suivi écologique plus ou moins intensif dans le cadre d'un observatoire du patrimoine naturel, c'est la partie CONNAITRE. Suite aux constats effectués, des opérations de sauvegarde et de gestion des espèces et des espaces peuvent alors être entreprises, c'est la partie SAUVEGARDER ET GERER

I.I- CONNAITRE

Le développement des activités de connaissance et de suivi des espèces et des espaces est animé par le service scientifique du parc national. Sa composition en personnels permanents s'est étoffée en 2001 avec une botaniste généticien des populations recrutée en CDD en collaboration avec le Conservatoire Botanique Pyrénéen ; il est constitué de 7 personnes et a été renforcé en cours d'année par la présence de 13 stagiaires longue durée - de 5 à 7.5 mois chacun – pour un total de 74 mois et de 21 stagiaires temporaires, présents au siège et dans les secteurs mais encadrés par le siège, pour un total de 48 mois.

Définies par une circulaire du Ministère de l'Environnement du 31 mars 1991 «Recherche scientifique et études techniques dans les parcs nationaux », les activités du service ont pour objectif prioritaire, dans le respect des finalités des parcs, de constituer un observatoire du patrimoine naturel à base d'inventaires qualitatifs et quantitatifs d'espèces (et de fournir de ce fait des données homogènes et standardisées sur leur évolution), mais aussi de suivis des phénomènes naturels à évolution lente. La dimension culturelle de ce patrimoine lui a aussi été rattachée en partie, et il exerce de plus un rôle d'expert et d'avis sur toutes les procédures d'aménagement ou interventions humaines en zone centrale et périphérique.

En 2001, le service scientifique a travaillé avec l'apport technique et conceptuel du Comité Scientifique (C.S.), sous la présidence d'A. ETCHELECOU et des commissions techniques Patrimoine Naturel (sous l'autorité de G. CAUSSIMONT), Patrimoine Culturel (sous l'autorité de J.F. Le NAIL) et Animation (sous l'autorité de C. LUCAS).

I.I.1 - Suivi du parc national

Suivi écologique, observatoire du patrimoine naturel

Dans le contexte de la rédaction de son programme d'aménagement 1998-2002, le Parc National des Pyrénées a procédé à une évaluation patrimoniale des espèces et des habitats, sur la base de critères de rareté, unicité, endémicité, biogéographie, évolution constatée et vulnérabilité. Les aspects sociaux n'ont pas été oubliés, les interactions avec les activités humaines étant aussi prises en compte. Sur la base de cette évaluation, les espèces et les habitats ont été rassemblés en « groupes de priorité », l'intensité du suivi écologique et l'importance des actions de sauvegarde et gestion étant plus ou moins liées à ce classement. L'activité de suivi écologique, entreprise depuis la création du parc national, et qui tend à se standardiser de plus en plus sur la base de protocoles et d'objectifs clairement définis, constitue le « sommier Nature » du Parc National des Pyrénées et doit fournir les indicateurs biologiques nécessaires à la gestion à long terme des espèces, des espaces et des équilibres.

I.1.I.1 – Evolution de la faune

Evolution de la faune vertébrée

Les espèces prioritaires

L'ours brun des Pyrénées (fiche action n° S 05)

Le personnel du parc national fait partie du « Réseau Ours » coordonné par l'ONCFS (J.J.Camarra) qui assure le suivi de la population d'ours bruns du Haut-Béarn. Ce réseau est constitué, aux côtés des agents du PNP, d'agents de l'ONCFS, de l'ONF, de la FDC 64, de naturalistes du FIEP et de naturalistes bénévoles, avec le concours de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn (IPHB).

Les deux informations essentielles de l'année 2001 sont : le déplacement d'un ours de souche béarnaise (Pyren ou Chocolat, dans l'attente des résultats des analyses génétiques, si l'origine est sûre, on ne peut préciser l'individu concerné) qui est venu s'installer dans le début de l'été sur le secteur de Luz, et l'arrivée de Néré (fils de Pyros et Ziva, issu des ours slovènes réintroduits en Pyrénées centrales) qui est venu s'installer dans la haute vallée d'Aspe et Ossau, après avoir hiberné sur l'Estibète.

En 2001, le seul secteur d'Aspe a consacré 79 journées à ce suivi, le secteur d'Ossau continuant à assurer, en plus des tournées de suivi qui lui étaient affectées (49,5 journées), le suivi télémétrique des zones équipées de balises, afin de mieux apprécier les déplacements des ursidés. Le secteur de Luz a consacré près de 25 journées à ce suivi, des pièges photographiques ayant été installés sur la zone de présence de l'ours afin de le caractériser. Le secteur de Cauterets a lui consacré environ 5 jours de travail à cette espèce lors des vérifications de témoignage du passage de l'ours dans son déplacement d'Ossau vers Luz. **Au total le Parc National des Pyrénées a consacré près de 130 jours de travail sur le suivi de cette espèce.**

Au cours des tournées liées aux opérations de recherche simultanée d'ours (ORSO), aux itinéraires-échantillons, aux indices kilométriques d'abondance (IKA), aux recherches et suivis d'oursons, des déplacements saisonniers, des estives et du suivi frontalier, en 2001, les

agents du parc national ont participé à plus de 250 sorties terrain. Si les tournées effectuées par les agents du parc national n'ont pas permis la découverte de nombreux indices (la plupart des parcours pris en charge par l'établissement ne sont en effet pas favorables car situés en périphérie de la zone de présence normale de l'espèce), l'ensemble des données récoltées par le Réseau Ours (plus de 400 données) permettent d'estimer à 5-7 l'effectif minimal de la population qui comprendrait :

. Papillon, probablement le plus vieil ours pyrénéen, grand mâle d'environ 200 kg, suivi avec certitude depuis 1980, et père de Pyren, né en 1995, de l'ourson né en 1998, et de celui né en 2000.

. Camille, mâle d'environ 15 ans et 120 kg, à pelage clair. En 2001, ce mâle a été relativement sage et n'a pas commis de dégâts en Béarn, depuis son retour d'Espagne.

. Chocolat, mâle d'environ 90 kg à fourrure foncée qui pourrait avoir gagné la Bigorre.

. Cannelle, la seule femelle de la population pyrénéenne, mère de Pyren, de l'ourson né en 1998, non encore baptisé, et de celui né en 2000.

. Pyren, mâle subadulte né en janvier 1995, qui a quitté sa mère au printemps 1997, n'a pas été repéré en 2000 et pourrait avoir gagné la Bigorre.

. l'ourson né en janvier 1998, dont la présence a été repérée en juillet 1998 grâce à deux clichés photographiques et une observation de visu, ainsi que de nombreuses traces et indices, dont le sexe est inconnu, n'a pas été repéré formellement en 2001. Les restes d'un ourson de deux ans ont été trouvés en Ossau.

. un ourson né en 2000, dont le sexe n'est pas déterminé, par manque de prélèvements suffisants en bon état de conservation et dont la présence formelle en 2001 n'a pas été établie.

. Néré, ours d'origine slovène, qui est arrivé début juillet sur la vallée d'Ossau et s'est installé sur le massif de Sesques. **A noter que, contrairement à l'année 2000 durant laquelle sur l'Estibète Néré avait commis un certain nombre de dégâts sur des troupeaux non gardés, sur la zone Béarn où la surveillance des troupeaux est plus efficiente, son comportement « prédateur » s'est révélé identique à celui des ours béarnais.**

Le domaine vital de cette population se concentre sur le massif du Sesques entre la rive droite du gave d'Aspe et la rive gauche du gave d'Ossau, même si des déplacements plus ou moins réguliers sont notés entre la Bigorre et le Béarn et une certaine continuité semble s'instaurer entre les deux populations. A noter des observations inhabituelles faites en plein jour sur Cauterets, sur le secteur d'Arre. Une demande de capture faite, et accordée, auprès du Ministère de l'Environnement de l'ours slovène présent à l'Estibète (avant son déplacement naturel) n'a pas pu être mise en place suite au refus des élus locaux.

Les conclusions du « Réseau Ours » sur l'état des lieux 2001, identiques depuis plusieurs années, continuent d'être inquiétantes et rassurantes : rassurantes car elles constatent que la seule femelle présente continue à se reproduire, inquiétantes car d'une part on peut avoir des doutes sur la survie de Pyren ou Chocolat, de l'ourson de 1998 et de l'ourson de 2000, et d'autre part les portées sont toujours de un ourson. Tout ceci montre d'une part la relative qualité des habitats à ours (reproduction continue de la femelle ; trois oursons en 6 ans, mais portées comprenant un seul individu, contre deux souvent dans les autres populations ursines) et d'autre part l'urgence d'un renforcement de population. De 1988 à 2001, malgré la naissance de quatre oursons, la population béarnaise est passée de 10 à 5 individus, soit la disparition de près de 9 individus en 14 ans.

Le Parc National des Pyrénées assure, en relation avec l'IPHB, la mission réglementaire d'expertise et d'indemnisation des dégâts d'ours, développée au § 1.2.3.0, qui confirme le faible niveau atteint par cette population (58 constats, 43 en Aspe, 8 en Ossau, 3 en Azun, 1 sur Cauterets, 3 à Luz dont 47 acceptés en 2001). Afin d'améliorer les relations ours - bergers, des opérations de protection des troupeaux ont aussi été entreprises (voir § 3.2.1).

Figure 1 : Evolution de la population pyrénéenne d'ours bruns (béarnais et introduits) dans les Pyrénées-Atlantiques de 1988 à 2001. (cf .annexes)

Le gypaète barbu (fiche action n° S 06)

Au cours de l'année 2001, le personnel du Parc National des Pyrénées a participé aux différentes opérations de suivi du gypaète barbu initiées dans le cadre du programme Life « Grande faune pyrénéenne » et poursuivies maintenant dans le contexte de l'application du « Plan de restauration du gypaète barbu sur le massif pyrénéen » adopté par le Ministère de l'Environnement en décembre 1997. Dans ce contexte, les agents du parc national en 2001 ont poursuivi les deux opérations classiques de suivi écologique sur cette espèce. Tout d'abord, le suivi de la reproduction (effectué sur 10 couples connus) a permis d'observer un succès reproducteur moyen de l'espèce en 2001, avec quatre jeunes envolés (moyenne générale 1994-2000 : environ quatre jeunes par an). La baisse de la fécondité se révèle plus nette et continue à être plus prononcée sur les couples du Béarn que sur ceux de la Bigorre. Au total plus de 200 journées ont été consacrées en 2001 par les agents à ce suivi reproducteur.

Figure 2 : Evolution du succès de reproduction (barres) des couples de gypaètes barbus de 1968 à 2001 sur la zone Bigorre du Parc National des Pyrénées, et nombre moyen de couples suivis chaque année (courbe). Les valeurs sont lissées sur la base d'une moyenne mobile de cinq ans. (cf. annexes)

Figure 3 : Evolution du succès de reproduction (barres) des couples de gypaètes barbus de 1968 à 2001 sur la zone Béarn du Parc National des Pyrénées, et nombre moyen de couples suivis chaque année (courbe). Les valeurs sont lissées sur la base d'une moyenne mobile de cinq ans. (cf. annexes)

Ensuite, la participation au réseau de comptage franco-espagnol, animé par la coordination « Casseur d'os » pour le versant français, a montré une relative augmentation de l'espèce sur la zone parc national depuis 1995. Ces comptages franco-espagnols, qui se sont déroulés durant les quatre mercredis de mars, ont mobilisé les agents du Parc National des Pyrénées sur 16 points d'observation, soit 64 journées de terrain.

Les agents ont de leur côté poursuivi la récolte des observations classiques sur cette espèce lors de leurs tournées. Un total de 660 observations ont ainsi pu être récoltées, dont 45 d'oiseaux marqués concernant 18 individus différents. L'année 2001 n'a pas permis de retrouver le couple en vallée de Gazost qui a partiellement déserté le secteur, malgré des observations de jeune volant dans le secteur en fin d'été. Le nouveau couple observé en 1997 sur le Pibeste ne s'est toujours pas reproduit en 2001, et semble même avoir plus ou moins disparu. L'ensemble des observations démontre une utilisation accrue de l'espace Parc national, l'ensemble de la zone étant maintenant prospecté par des oiseaux.

En 2001, le suivi de la fréquentation estivale du secteur Vignemale-Ossoue-Boucharo par les jeunes gypaètes marqués en Espagne a été mené par le secteur de Luz à l'aide de la radio-télémetrie. Au total, près d'une vingtaine de jeunes différents ont été pointés ... et pas toujours vus. Ceci confirme l'importance de la zone centrale du parc national (et de ses fortes densités d'isards) comme zone refuge en été pour les jeunes gypaètes espagnols.

Afin d'éclaircir le statut de certaines zones limitrophes du parc national, des journées de prospection ont été organisées sur les secteurs d'Aspe et Ossau, et sur le secteur massif du Léviste -Montaigu- Pic du Midi de Bigorre. Au total, 5 journées ont été organisées entre janvier et mars 2001, pour un total de 54 journées de terrain (en relation avec l'ONCFS sur le secteur d'Aspe). Elles ont permis de repérer à nouveau le couple supplémentaire sur le massif du Léviste – Montaigu.

Année	Nb d'oiseaux non adultes	Nb d'oiseaux adultes en couple	Nb de jeunes envolés	Nb d'oiseaux adultes non appariés
1990	1	12	2	5
1991	5	14	2	6
1992	7	16	0	3
1993	*	16	3	*
1994	4	16	5	7

1995	6	16	5	7
1996	*	14	0	8
1997	4	16	5	9
1998	6	20	2	9
1999	8	18	4	9
2000	10	20	7	16
2001	15	22	4	5

Le grand nombre de non adultes et adultes est lié à l'intensification des observations sur toute l'année et à la venue temporaire notamment à l'automne de jeunes sur les vallées d'Aure et Luz.

Gypaète barbu 2001	Pyrénées versant français	Pyrénées versant espagnol	Total population pyrénéenne
Nb de territoires occupés	25	87	112
Nb de couples reproducteurs (contrôlés)	22 (20)	77 (68)	99 (88)
Nb de jeunes envolés	5	38	43
Taux de reproduction	0,25	0,56	0,49

Depuis 1995, un soutien alimentaire est apporté à cette espèce durant la phase d'installation et de reproduction (voir § 1.2.3), et une sensibilisation des usagers de l'espace montagnard est faite afin de limiter les risques de dérangement (voir § 3.3).

Figure 4 : Evolution du nombre de jeunes gypaètes barbuis envolés chaque année de 1968 à 2001 sur l'espace Parc.(cf. annexes)

En 2001, deux travaux d'étudiants ont porté sur cette espèce : le premier (A. Didier, DESU Université de Lyon I) en vallée d'Aspe a porté sur l'influence des activités humaines sur le succès de reproduction de deux couples (comportement reproducteur et dérangements associés), le second a fait le bilan à partir des observations récoltées depuis 1992 sur les domaines vitaux utilisés par les différents couples sur l'espace Parc et la définition des sites vitaux de l'espèce (S. DESIRE, DESS Université de Nancy). Le croisement de ces sites et domaines vitaux avec les activités humaines et les ressources trophiques devrait permettre de mieux orienter les actions de gestion du parc national dans le futur.

Le percnoptère d'Egypte (fiche action n° S 07)

Le suivi reproducteur a porté en 2001 sur 19 territoires et a mobilisé plus de 45 journées d'agents de terrain pour les couples suivis par le Parc National des Pyrénées, 162 observations ayant porté sur cette espèce (sur les 19 couples suivis par les agents du parc national). Le succès de reproduction observé sur les 13 couples reproducteurs est de 0,85 jeune envolé par couple reproducteur, ce qui correspond à un taux normal, mais n'est pas le plus fort taux observé ces quatre dernières années. Le taux de doubles envols (nombre de nichées avec deux jeunes à l'envol) est toujours faible (moins de 10 %).

Pour cette espèce, qui jusqu'à maintenant n'a été que peu suivie par le Parc National des Pyrénées, les travaux ont été intensifiés en 2001, pour une meilleure compréhension des facteurs de limitation de la fécondité, cette espèce étant connue dans les autres pays ou régions pour élever en moyenne plus d'un jeune par couple reproducteur. Si une meilleure précision des périodes d'échec a été obtenue, une grosse inconnue demeure sur le taux de couples non reproducteurs et sur le faible nombre de nichées à deux jeunes. Au plan national, la population présente sur la zone du parc national représente plus du 1/3 de la population française.

En 2001, le Parc National des Pyrénées a participé à la rédaction du « Plan national de restauration du Vautour percnoptère » à la demande du Ministère de l'Environnement. Ce plan a été présenté au Conseil National de la Protection de la Nature en mars 2002.

Vallée	Nb de couples suivis par le PNP							Nb de jeunes à l'envol						
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Aspe	5	5	5	8	6	6	6	5	5	5	5	5	7	4
Ossau	5	5	2	4	4	5	4	4	4	2	3	3	3	2
Ferrières - Pibeste	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	1	1	1	2
Aure	1	1	0	1	1	1	1	1	0	-	1	1	1	1
Total	13	13	9	15	13	14	13	10	10	9	10	10	12	9

Figure 5 : Evolution de 1991 à 2001 du nombre de couples de vautours percnoptères reproducteurs suivis par le Parc National des Pyrénées, et du nombre de jeunes en volés. (cf. annexes).

Le bouquetin ibérique (fiche action n° S 09)

Depuis le décès de la dernière femelle de la population d'Ordesa en décembre 1998, la situation n'a pas évolué. Des actions sont menées auprès de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature afin de déclarer éteinte la sous-espèce *Capra pyrenai ca pyrenai ca*, et pouvoir ensuite réintroduire le bouquetin ibérique à partir des autres sous-espèces présentes en Espagne.

La situation française est cependant liée à l'évolution de la situation en Espagne, et notamment à la décision de réintroduire du côté espagnol sur le site Ordesa Mont Perdu.

En 2001, le Parc National des Pyrénées a continué de son côté à préparer une possible réintroduction en déposant un dossier auprès du Ministère de l'Environnement et en gardant des contacts avec les autorités espagnoles, et notamment avec son homologue du Parc National d'Ordesa et Mont Perdu.

Le lézard montagnard des Pyrénées (fiche action n° S 14)

Cette espèce, inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats, n'a été jusqu'à maintenant que peu suivie par les agents du Parc National des Pyrénées du fait d'un manque de formation et de sensibilisation. Cinquante deux stations de l'espèce sont connues sur la zone Parc, la majorité d'entre elles se situant sur les massifs de Néouvielle – Pic Long – Pic Lurtet. En 2001, dans le cadre de la convention PNP – Nature Midi Pyrénées sur cette espèce, le travail a porté sur la poursuite de la formation à l'identification des lézards pour les agents du parc

national, sur la recherche de nouvelles stations, sur la poursuite du suivi démographique en vallée d'Aure et sur l'obtention d'échantillons pour les travaux génétiques. Ce travail, effectué par G. Pottier de juillet à septembre 2001, a mis en évidence une présence de l'espèce entre 1600 et 2700 m d'altitude, avec quelques records à plus de 3000 m, et surtout la faible abondance locale de la plupart des stations (de 2 à 30 individus). Une vingtaine de populations ont été échantillonnées pour les travaux génétiques et des prélèvements faits sur les autres espèces de lézard montagnard. L'analyse de ces données génétiques a été faite en 2001 par l'EPHE Montpellier. Le statut spécifique de l'espèce *bonnali* a été reprecisé, ainsi que l'originalité des taxons sur la zone Parc, l'espèce étant maintenant classée comme *Iberolacerta (Pyrenesaura) bonnali*.

Les espèces vulnérables

Le faucon pèlerin (fiche action n° S 08)

Le suivi de la reproduction s'est poursuivi sur cette espèce en 2001 avec quelques essais de nouvelles prospections selon les secteurs. Si le nombre de couples suivis est resté identique à 2000, il se révèle insuffisant (4-5 couples suivis ne permettent pas de dire si les oiseaux sont ou non reproducteurs). Pas d'accroissement du nombre de sites ou de couples présents. En 2001 1,9 jeunes se sont envolés par couple reproducteur suivi. Des efforts sont à réaliser sur cette espèce afin de mieux cerner la réussite de la reproduction. Le nombre de couples considérés comme non reproducteurs, ou pour lesquels nous n'avons pas d'informations plus précises, est en effet relativement élevé (plus des 2/3 sur les trois dernières années). Les prospections sont aussi à continuer dans les années qui viennent afin de mieux établir la présence de l'espèce sur les vallées d'Aspe et Luz, elles sont toujours à entreprendre sur Aspe. Au total en 2001, les agents ont consacré 28 journées au suivi de cette espèce, avec 19 observations de l'espèce en dehors du suivi reproducteur.

Vallée	Nb de couples connus					Nb de couples reproducteurs suivis					Nb de jeunes envolés				
	1997	1998	1999	2000	2001	1997	1998	1999	2000	2001	1997	1998	1999	2000	2001
Aspe	8	7	6	7	7	3	2	2	2	2	7	5	3	4	2
Ossau	2	2	7	7	7	2	2	3	0	2	3	2	4	*	5
Azun	2	3	4	4	4	2	3	2	3	3	0	6	4	4	4
Cauterets	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	3	2	-
Luz	*	3	4	4	4	*	*	2	1	2	*	*	5	2	6
Aure	2	2	5	5	5	*	*	1	2	0	*	*	2	2	-
Total	15	18	27	28	28	8	8	11	9	9	11	14	21	14	17

Le vison d'Europe (fiche action n° S 11)

Dans le cadre du réseau de surveillance « Vison d'Europe » le Parc National des Pyrénées avait entrepris depuis 1994 des prospections sur plusieurs réseaux hydrographiques afin de vérifier la présence du vison d'Europe et l'extension de l'espèce concurrente introduite, le vison d'Amérique. En 2001, les séries de piégeage menées sur les secteurs d'Ossau, Aspe, Luz et Cauterets n'ont pas permis de capture de vison d'Europe. Des visons d'Amérique ont par contre été capturés, avec la destruction de 3 individus en vallée d'Ossau et 2 en Aspe. La probabilité que l'on doive conclure à la disparition du vison d'Europe sur la zone du Parc National des Pyrénées est quasi certaine. Les travaux futurs devraient s'orienter vers une bonne prospection de la vallée d'Aspe et vers un piégeage sélectif et intensif des zones déjà colonisées par le vison d'Amérique, dans le cadre du plan de conservation et du plan d'action que le Ministère de l'Environnement souhaite développer sur cette espèce. En 2001 le Parc National des Pyrénées a participé aux prélèvements de sang sur mustélidés afin de vérifier l'extension de la maladie des aléoutiennes, cause probable de l'élimination du Vison d'Europe par la présence du Vison d'Amérique.

La loutre d'Europe (fiche action n° S 11)

Suite à la découverte d'un jeune mâle de loutre d'Europe trouvé mort en automne 1998 à l'entrée de la vallée d'Ossau, des prospections et recherches d'indices avaient permis d'identifier des signes de présence anciens et récents sur toute la zone autour d'Arudy et en aval sur le gave d'Ossau. Le suivi des sites occupés par l'espèce sur le gave d'Ossau s'est poursuivi en 2001, avec une extension de la zone d'inventaire. L'espèce a été identifiée sur la basse vallée d'Aspe jusqu'à l'entrée du défilé d'Escot.

Les prospections menées, suite à un témoignage visuel, sur les rives de l'ancienne sablière de Villellongue à proximité du relais d'Isaby se sont poursuivies en 2001. Négatives en 1999, elles ont permis depuis 2000 de mettre en évidence la présence de l'espèce depuis le pont de Lourdes jusqu'à l'entrée des gorges de Soulom. En 2001 le travail de prospection s'est poursuivi sur la vallée des gaves et la Loutre d'Europe a été identifiée jusqu'au niveau de Barèges et de Gèdre en vallée de Luz, et jusqu'au dessus d'Arrens ainsi que jusqu'au niveau de Cauterets. C'est donc l'ensemble du réseau hydrographique de la vallée des Gaves de Lourdes jusqu'aux hautes vallées qui est colonisé par l'espèce. Par combien d'individus, là est la question !

Les chiroptères (fiche action n° S 13)

Sur ce groupe d'espèces, qui représentent près du 1/3 des espèces de Mammifères de France et dont plus d'une dizaine sont protégées au niveau européen, les connaissances du parc national étaient réduites jusqu'à ce jour, seules quelques prospections ayant été faites par des amateurs. L'année 1998 a vu le démarrage d'une série de formations et inventaires destinés aux agents du Parc et ayant pour but de faire le point sur l'état des populations et des zones d'hivernage et reproduction. Toutes les vallées du parc national ont maintenant été prospectées en entier (avec les collaborations de J.P. Urcun – OCL et de A. Bertrand - AED). Au total en 2001, une cinquantaine de journées d'agents de terrain ont été consacrées à ce groupe d'espèces.

Vingt deux espèces ont été recensées à ce jour. Au-delà des espèces communes présentes dans toutes les régions de France, la surprise vient de l'abondance des petit et grand Rhinolophe (plus d'une soixantaine de colonies de reproduction), de la présence d'une colonie importante de reproduction du Minioptère de Schreibers, et de la présence en limite occidentale de leur aire de répartition du Vespère de Savi et du Molosse de Cestoni. Le secteur de Cauterets abrite ainsi la plus grosse colonie de reproduction connue en France pour le petit Rhinolophe, et cinq sites ont été identifiés pour le moment abritant près de 10 espèces différentes en période de reproduction.

En 2001 des prospections nocturnes par ultras sons sur les zones de chasse utilisées par les Chiroptères sur la vallée de Luz ont été faites durant l'été (avec la collaboration de la SHNA). Si peu d'espèces ont été trouvées (et pas d'espèces nouvelles ou rares), la surprise est venue de l'abondance des chauves souris à haute altitude avec l'implantation de colonies estivales dans les falaises ou dans les arbres sur des sites à plus de 1800 – 2000 m d'altitude. Le suivi patrimonial en continu de certains sites a démarré sur la grotte d'Espalungue, sur les thermes de Cauterets et sur la mine de Boo-Silhen. La formation d'un groupe de capture (après vaccination et formation ad hoc par une expert SFPEM) a été entreprise, plusieurs séances de capture ayant eu lieu.

L'analyse spatiale fine des territoires de chasse des colonies de reproduction de petits rhinolophes (dans le cadre de l'application du « Plan d'Action Chiroptères 1999-2003 » adopté par le Ministère de l'Environnement en janvier 1999) prévue en 2001 n'a pas pu avoir lieu.

Espèce	Secteur						
	Aspe	Ossau	Azun	Pibeste	Cauterets	Luz	Aure
Grand Rhinolophe	P	P	P	P	P	P	P
Petit Rhinolophe	P	P	P	P	P	P	P
Petit murin	-	P	P	-	P	P	P
Grand murin	-	P	-	P	P	P	P
Vespertilion de Natterer	P	P	P	P	P	P	P
Vespertilion à moustaches	P	P	-	P	-	P	P
Vespertilion de Bechstein	P	P	-	-	-	P	-
Vespertilion de Daubenton	P	P	P	-	P	P	P
Vespertilion à oreilles échanquées	P	-	-	P	P	P	-
Molosse de Cestoni	-	P	-	-	-	P	P
Rhinolophe euryale	-	P	-	P	P	-	P
Sérotine commune	P	P	P	-	P	P	P

Pipistrelle commune	P	P	P	P	P	P	P
Pipistrelle pygmée	P	P	P	P	P	P	P
Pipistrelle de Kuhl	P	-	P	-	P	P	P
Pipistrelle sp	P	P	P	-	P	P	P
Vespère de Savi	P	P	P	-	P	P	P
Minioptère de Schreibers	-	P	-	P	-	-	-
Noctule de Leisler	P	P	P	-	P	P	P
Noctule commune	-	P	-	P	P	-	-
Barbastelle	P	P	P	-	P	P	P
Oreillard roux	P	P	P	-	P	-	-
Oreillard gris	-	-	P	-	-	-	--
Oreillard sp.	P	P	P	-	P	P	P
Total espèces	16	20	15	10	17	16	17

P = espèce présente, pas de données sur le nombre d'individus ou de colonies de reproduction ou hivernage.

Le loup et le lynx (fiche action n° S 10)

Peu de nouveautés sur ces espèces en 2001. Malgré l'apparition d'un loup à l'extrémité est du massif des Pyrénées, il n'y a pas eu de témoignages fiables en 2001 d'observations de lynx ou de loup sur l'espace Parc. La formation des agents à la reconnaissance des indices et signes de présence des deux espèces sur les vallées béarnaises, prévue en hiver 2000, n'a pas pu se faire. A réaliser dans un futur proche, elle devrait permettre de mieux suivre la présence potentielle d'individus de ces espèces.

Pour le moment, même si une incursion du loup est toujours possible côté français compte tenu des capacités de déplacement des individus, et de la présence proche de l'espèce côté espagnol (des informations espagnoles en 2001 indiquent le tir lors de battues de deux loups en vallées d'Anso et Hecho) nous ne possédons aucune certitude de la présence – même occasionnelle – de l'espèce sur le versant français côté Pyrénées occidentales : aucun témoignage fiable, aucun dégât anormal sur troupeaux, aucune trace ou indice. La volonté des autorités aragonaises et navarraises de ne pas laisser le loup s'installer dans leurs provinces est vraisemblablement un facteur limitant de l'espèce.

Le grand tétras (fiche action n° S 15)

Les travaux sur les espèces de Galliformes de montagne menés par le Parc National des Pyrénées sont maintenant pris en compte dans « l'Observatoire des Galliformes de Montagne » (coordonné par l'ONC) afin de bénéficier de l'assistance technique de cet organisme, et d'inscrire les résultats dans une perspective de massif (la chaîne des Pyrénées) et d'espèce (la situation du grand tétras au niveau national). Le suivi de la population de coqs adultes reproducteurs s'est poursuivi en 2001 sur la majorité des secteurs, avec toutefois des inégalités dans la pression d'observation tant selon les années que selon les secteurs. En tout 52 journées d'agents de terrain ont été consacrées au suivi reproducteur de l'espèce en 2001. L'impression générale se confirme d'une stabilité, voire d'une progression dans les zones protégées (hormis le massif de Gaube où l'espèce continue à régresser), d'une stabilité dans les zones non protégées difficiles d'accès et d'une régression dans les autres secteurs. La faiblesse des effectifs sur la vallée d'Ossau se confirme aussi d'une année sur l'autre, avec un fort dérangement sur les sites de chant. La cartographie générale de la présence de l'espèce (zones de reproduction, d'élevage des nichées et d'hivernage) est maintenant terminée. Les

travaux futurs devraient s'orienter vers une meilleure appréciation des causes de dérangements et diminution en zone périphérique, et vers une meilleure compréhension de l'impact de l'évolution des milieux sur cette espèce, mais des difficultés de définition d'un protocole commun et de mise en commun des forces vives entre partenaires concernés (ONF, ONCFS, FDC, ..) bloquent l'évolution de ce dossier.

La figure 6 retrace l'évolution du nombre de places de chant suivies chaque année (de 53 à 4 selon les années) ainsi que l'évolution du nombre moyen de coqs par place de chant : de plus de 11 coqs à une moyenne générale se situant entre 3 et 4 coqs par place de chant. Si la forte abondance de 1988 à 1992 est à relier au faible nombre de places de chant suivies (seules les meilleures places en vallée de Cauterets ont alors été suivies), la faible abondance de 1992 à 1996 est par contre à relier au grand nombre de places de chant suivies, des places défavorables ou temporaires ayant été incluses dans ce décompte. Ces dernières valeurs nous semblent cependant plus proches de la réalité biologique de l'abondance de l'espèce car l'ensemble de la zone habitée par le grand tétras en zone centrale et zone périphérique proche a été prise en compte.

En 2001, le nombre moyen de coqs comptés par place de chant montre une baisse sensible due d'une part à l'augmentation du nombre de places comptées sur Luz (plusieurs places erratiques incluses dans le comptage) et d'autre part à une diminution du nombre de coqs par place sur les secteurs d'Aspe et Ossau. Les données d'Ossau sont cependant à relativiser : 1 seule place suivie en 2001.

En 2001, les données ont été mises au propre sur un certain nombre de places de chant, afin notamment de mieux comprendre les phénomènes d'évolution et de tendance (cyclique ou non) des populations sur la zone du Parc National des Pyrénées en relation notamment avec l'habitat. La question de l'impact de la prédation par la martre continue d'être évoquée sans qu'il soit possible pour le moment d'aller plus loin dans la compréhension et l'analyse de ce processus. Suite à l'analyse fine de l'habitat potentiel du grand tétras menée en 2000 sur la Réserve Naturelle du Néouvielle dans le cadre de la rédaction du document d'objectifs Natura 2000, les propositions d'aménagement et de réouverture des milieux (avec gestion pastorale associée) ont été incluses dans le document d'objectifs rédigé en 2001.

Une prospection sur site d'élevage a montré un taux de reproduction sur Bué de 3 jeunes pour 2 poules, et a mis en évidence le dérangement fort occasionné par les cueilleurs de champignons. Il apparaît souhaitable que chaque secteur continue l'effort de suivre chaque année au moins 3 places de chant (et toujours les mêmes) afin de maintenir un indicateur d'abondance stable et comparable sur le long terme.

Secteur	1997			1998			1999		
	Nb de places	Nb de coqs	Nb de poules	Nb de places	Nb de coqs	Nb de poules	Nb de places	Nb de coqs	Nb de poules
Aspe	9	23	3	9	23	3	5	15	3
Ossau	2	9	0	2	12	0	2	9	2
Azun	0	-	-	0	-	-	0	-	-
Cauterets	1	15	4	5	38	11	2	21	7
Luz	13	44	9	7	9	6	13	21	8
Aure	*	*	*	1	6	8	1	7	4
Total	23	Nb moyen coqs = 3,6		24	Nb moyen coqs = 3,7		23	Nb moyen coqs = 3,2	

Secteur	2000			2001		
	Nb de places	Nb de coqs	Nb de poules	Nb de places	Nb de coqs	Nb de poules
Aspe	10	22	8	5	8	1
Ossau	2	10	1	1	2	2
Azun	4	10	2	4	10	6
Cauterets	5	26	9	4	23	7
Luz	3	11	9	11	21	10
Aure	1	8	5	1	7	3
Total	25	Nb moyen coqs = 3,5		26	Nb moyen coqs = 2,7	

Figure 6 : Evolution du nombre de places de chant suivies et du nombre moyen de coqs de grands tétras par place de chant sur la zone suivie par le Parc National des Pyrénées (zone centrale et zone périphérique proche) de 1978 à 2001. (cf. annexes)

Les espèces sensibles

Le desman des Pyrénées (fiche action n° S 12)

Le desman est fortement présent sur tous les cours d'eau d'Aspe, Ossau et Aure. Il est plus rare sur la vallée de Cauterets, du moins pour la partie amont. Sur Luz, les données sont toujours trop fragmentaires et les prospections sont à mener sur Azun.

En 2001, trois observations par corps de l'animal ont eu lieu sur les secteurs de Luz dans le Cirque de Troumouse, d'Aspe sur le Belonce et en Azun sur le gave d'Estaing.

A noter sur la Géla en Aure l'impact des fortes crues et destruction de berges qui ont détruit une bonne partie de l'habitat de l'espèce sur un site traditionnel.

Le point sur les connaissances sur l'espèce en zone parc national a été fait à l'occasion d'un colloque européen qui s'est tenu en octobre au Laboratoire souterrain du CNRS en Ariège.

Secteur	Année	Nb de sites prospectés	Nb de sites positifs	% de positifs
Aspe	1996	79	21	26,5
	1998	96	32	33,3
	2000	0	-	-
	2001	12	5	41,7
Ossau	1986	18	12	66,7
	1996	27	19	70,4
	1999	18	11	61,1
	2000	17	8	47,1
	2001	18	6	33,3
Azun	2000	0	-	-
	2001	0	-	-
Cauterets	1999	15	7	46,7
	2000	17	8	47,1
	2001	0	-	-
Luz	1999	2	1	50
	2000	0	-	-
	2001	0	-	-
Aure	1996	19	8	42,1
	2000	3	3	100
	2001	3	1	33,3

L'aigle royal et le hibou grand duc (fiche action n° S 16)

Ces deux espèces font l'objet d'un suivi annuel de la reproduction de la part des agents du Parc National des Pyrénées depuis au moins une dizaine d'années. Il avait été décidé en début 2001 que chaque secteur ne suivrait la reproduction que de deux couples d'aigles royaux.

En 2001, la population d'aigles royaux n'a pas été dénombrée, mais le suivi fin effectué sur les secteurs de Cauterets et Luz a permis une estimation à minima du nombre de jeunes. Un nouveau couple a été repéré sur Aure et Ossau. Le succès reproducteur de 2001 pour l'aigle royal est très faible même s'il est légèrement supérieur à ceux de 1996 et 1998 (figure 7). Au total près de 250 observations d'aigles royaux ont été faites par les agents du parc national, l'ensemble du suivi ayant mobilisé près de 60 journées agents.

Toujours des trous dans la répartition de cette espèce en Aspe et Ossau, alors qu'un nouveau couple semble s'installer en vallée d'Aure.

Un jeune aigle royal a été retrouvé mort après collision avec un câble sur la station d'Espiaube.

Année	Nb d'oiseaux non adultes	Nb d'oiseaux adultes	Nb de couples connus	Nb de jeunes envolés (nb de couples suivis)
1990	10	22	11	7 (7)
1991	15	30	12	6 (8)
1992	12	34	14	9 (13)
1993	*	*	14	10 (12)
1994	6	34	15	9 (13)
1995	8	34	16	6 (14)
1996	*	*	16	8 (13)
1997	*	*	16	8-10 (10-12)
1998	11	43	19	6 (14)
1999	11	*	22	10 (17)
2000	7	*	24	11 (23)
2001	*	*	24	7 (14)

Figure 7 : Evolution de 1990 à 2001 du nombre de couples reproducteurs d'aigles royaux suivis sur la zone Parc National des Pyrénées, et du nombre moyen de jeunes envolés par couple reproducteur. (cf. annexes)

Le hibou grand duc se révèle classiquement plus difficile à suivre du fait de la faible densité des populations, de l'écartement important entre les couples et du faible niveau d'activité de chant (dû à la faible densité ?). Le nombre de sites connus n'a pas augmenté en 2001, et le suivi reproducteur a augmenté (32 journées sur Aspe, Ossau, Luz et Cauterets). Malgré plusieurs prospections en 2001 sur Cauterets, pas de nouveau site découvert, le site de Pierrefitte-Nestalas étant toujours abandonné suite à la pose de grillages anti-chutes de rochers en 1993.

Secteur	Nb de sites Grand duc connus en 2001	Nb de couples suivis / nb de jeunes					
		1996	1997	1998	1999	2000	2001
Aspe	6	3 (2)	2 (0)	2 (0)	2	1 (1)	1 (?)
Ossau	6	2 (2)	3 (2)	3 (?)	3	5	2 (?)
Azun	1	0	0	0	0	0	0
Cauterets	1	0	0	0	0	0	0
Luz	4	0	0	0	1	3	0
Aure	4	1 (0)	0	0	0	0	1 (?)
Total	22	6	5	5	6	9	4

Les efforts de prospection seront à poursuivre en 2002, notamment sur les secteurs d'Aspe et Ossau, et un effort de suivi reproducteur doit être fait sur Luz et Aure.

L'euprocte des Pyrénées et autres amphibiens et reptiles (fiche action n° S 14)

En 2001, le travail de formation et inventaire – prospection de l'euprocte a été poursuivi avec l'aide du laboratoire souterrain de Moulis. La répartition fine de l'espèce a été appréhendée sur Cauterets et Azun, et un travail sur l'abondance des populations débuté. L'inventaire des tritons a aussi été inclus dans ce travail. En 2001, le travail mené sur la répartition, l'abondance et la dynamique des populations de l'euprocte sur la Réserve Naturelle du Néouvielle (O. Guillaume du laboratoire souterrain de Moulis du CNRS) a été poursuivi. Le travail conclut à une répartition fortement agrégative de l'espèce, liée aux conditions du milieu, mais surtout à un fort renouvellement des populations avec une dispersion post-reproduction importante. L'analyse des âges des individus a montré que la population d'adultes était constituée en majorité d'animaux de plus de 10 ans, l'âge moyen étant de 14 ans, certains individus atteignant plus de 20 ans.

En 2001, le travail de formation – inventaire et prospection des grenouilles rousses s'est poursuivi avec l'aide de la Société Herpétologique de France sur les vallées de Luz et Aure, et un travail d'inventaire sur les grenouilles vertes a démarré avec ISSNS. Ce travail conclut à l'absence des espèces de grenouilles vertes sur les vallées bigourdanes du parc national, hormis pour le secteur entre Lourdes et Pierrefitte-Nestalas où des hybrides de Grenouilles de Perez et la présence de quelques stations de Grenouilles rieuses introduites a été notée.

Durant l'année 2001 deux importants travaux de prospections et inventaire des populations d'Amphibiens ont été faits sur Aspe (mémoire de maîtrise université de Pau –S. Blanco Castro- et stage Erasmus avec l'université de Léon en Espagne) et en vallée de Luz (Stage BTS Institut St Christophe, S. Eyrehabide). Peu de découvertes spécifiques mais la confirmation de la diversité intra-populations des populations de grenouilles rousses et de l'euprocte.

A noter la découverte en limite de zone Parc de stations de crapaud calamite, ce qui fait avancer cette espèce vers l'ouest et le sud de près de 150 km. L'originalité de ces stations tient à leur altitude : plus de 1600 m pour les 4 stations découvertes qui sont toutes très isolées.

Les rapaces diurnes et nocturnes rares et les picidés rares (fiche action n° S 16)

Les rapaces nocturnes autres que le hibou grand duc ont été jusqu'à maintenant peu suivis au sein du Parc National des Pyrénées. Une espèce se révèle pourtant intéressante d'un point de vue biogéographique, la chouette de Tengmalm, et trois autres espèces apparaissent être en limite d'aire de répartition écologique : la chouette effraie, le hibou moyen duc et la chouette chevêche. Un premier inventaire avait été conduit sur ces espèces dans les vallées de Cauterets, Azun, Luz, Aspe et Ossau de 1995 à 2000. Les prospections conduites à ce jour dans cinq secteurs sur six confirment la disparition de la chouette chevêche, dont les dernières observations remontent à 1986. Le bilan 2001 n'a pas permis la découverte de site supplémentaire pour la chouette de Tengmalm et le hibou moyen duc.

Secteur	Chouette chevêche	Hibou moyen duc	Chouette effraie	Chouette de Tengmalm
Aspe	0	4 sites	5 sites	4 sites
Ossau	0	6 sites	2 sites	2 sites
Azun	0	3 sites	7 sites	2 sites
Cauterets	0	3 sites	2 sites	2 sites
Luz	0	3 sites	1 site	4 sites
Aure	0	1 site	2 sites	2 sites
Total	0	20 sites	19 sites	13 sites

Suite aux trois stages de formation destinés aux agents de terrain de 1997 à 1999 sur les rapaces diurnes rares (Circaète Jean le Blanc, Aigle botté, Faucon hobereau) organisés en collaboration avec Organbidexka Col Libre, les observations systématiques concernant ces espèces se sont poursuivies en 2001. Au total plus d'informations sont revenues en 2001, ces espèces étant toutefois peu abondantes sur l'espace Parc et les agents pas encore habitués à les noter ainsi qu'à les identifier (environ 50 observations de circaète Jean le Blanc, moins d'une dizaine d'aigle botté et moins d'une dizaine pour le faucon hobereau). Deux couples nicheurs de Circaète Jean le Blanc ont été trouvés en vallée d'Aspe (2 jeunes à l'envol) et un en vallée de Luz a pu être suivi (1 jeune à l'envol). Deux couples d'autour des palombes ont été trouvés en vallée d'Aure et un en vallée d'Ossau.

Secteur	Circaète Jean le Blanc	Aigle botté	Faucon hobereau
Aspe	6 sites	0	0
Ossau	3 sites	3 sites	1 site
Azun	1 site	0	0
Cauterets	2 sites	0	0
Luz	5 sites	1 site	0
Aure	4 sites	2 sites	1 site
Total	21 sites	6 sites	2 sites

En 2001, la formation et la prospection – inventaire des picidés se sont poursuivies sur les secteurs d'Aspe, Ossau et Azun. Un inventaire avec estimation d'abondance a aussi été conduit sur ces espèces sur les secteurs d'Aure et de Luz.

Secteur	Pic noir	Pic à dos blanc	Pic mar	Torcol
Aspe	Présent partout	3 sites	?	?
Ossau	«	5 sites	?	?
Azun	«	2 sites	3 (site Pibeste)	3 sites
Cauterets	«	1 site	1 site	?
Luz	«	1 site	0	?
Aure	«	3 sites	2 sites	?
Total	Présent partout	15 sites	6 sites	3 sites

L'année 2001 a vu la poursuite de l'enquête Rapaces diurnes non rupestres, effectuée pour la première fois en 1979-1981, sur la base de l'estimation des différentes espèces sur des carrés échantillons de 5 x 5 km, à raison d'un carré échantillon par carte 1/25 000ème. Le Parc National des Pyrénées assurera cette enquête sur la majorité des carrés présents sur l'espace Parc. Suite aux problèmes de tempête en 2000 et au démarrage tardif, l'enquête a été poursuivie en 2001.

Les résultats en cours d'exploitation ne montrent pas de grosses densités de rapaces diurnes non rupestres (dominance Faucon crécerelle et Buse variable), avec quelques bonnes surprises sur les densités d'éperviers, et localement la présence d'autour des palombes. Les milans (noir et royal) ne sont pas très abondants.

Le lagopède alpin et la perdrix grise des Pyrénées (fiche action n° S 15)

Peu de données en 2001 sur ces deux sous-espèces, endémiques pyrénéennes.

L'impression de diminution des populations (suite au dérangement hivernal et printanier ?) du lagopède alpin se maintient sur la zone de Troumouse, ainsi que sur le secteur d'Anéou – Pombie (dérangement hivernal par les raquettes). Plusieurs contacts ont eu lieu sur Aspe (1 compagnie de 8 oiseaux), sur Aure et sur Luz. Pas de données en 2001 sur Azun, Ossau et Cauterets. Le bilan des données sur le Lagopède alpin récoltées par le Parc National des Pyrénées depuis une vingtaine d'années a été fait par un stagiaire.

La perdrix grise des Pyrénées en 2001 a donné lieu à plusieurs observations en vallée de Luz (11 contacts mais des compagnies de taille irrégulière), en vallée d'Aure (plusieurs compagnies de 7 à 8 oiseaux) ; présence notée en vallée de Cauterets notamment en zone centrale où l'espèce n'avait pas été vue depuis plusieurs années (4 compagnies de 10 à 17 oiseaux) ; quelques contacts en val d'Azun, vallée d'Ossau et vallée d'Aspe.

Pour ces deux espèces, les données du Parc National des Pyrénées sont maintenant intégrées à « l'Observatoire des Galliformes de montagne ».

Sur l'ensemble des galliformes de montagne et sur les grands rapaces, le bilan des mortalités par collisions avec les câbles des remontées mécaniques sur les stations de ski de Piau-Engaly, St Lary Pla d'Adet, Barèges–La Mongie, Luz Ardiden et Gavarnie-Gèdre a été fait durant l'été et l'hiver 2001. Les tronçons dangereux (mortalités recensées de grand tétras, perdrix grise, aigle royal, ou présence permanente des espèces à proximité) ont été identifiés et des solutions proposées. Il reste maintenant à passer à la phase d'équipement de ces tronçons (signalisation visuelle des câbles) dans les années à venir.

Les espèces « à gérer »

Le vautour fauve (fiche action n° S 07)

Le suivi des populations de vautours fauves s'est poursuivi en 2001, tant dans le cadre du suivi écologique de la Réserve Naturelle d'Ossau, que dans le cadre des travaux des trois secteurs (Azun, Aspe et Ossau) (près de 55 journées d'agents de terrain pour ce suivi, hors Réserve Naturelle d'Ossau). Les populations continuent à augmenter, l'année 2001 se caractérisant par la poursuite de l'extension vers l'est de l'espèce, cinq couples présents au col du Soulor, et observations de plus en plus fréquentes de l'espèce sur les vallées de Luz et Aure. Au total en 2001, ce sont 239 couples reproducteurs qui étaient présents sur la zone du parc national et 182 jeunes se sont envolés sur 205 couples suivis (soit un très fort taux de productivité de 0,89 jeune/envolé/couple reproducteur). Le marquage des jeunes au nid sur la Réserve Naturelle d'Ossau, entamé en 1993, s'est poursuivi en 2001, 42 poussins et 11

juvéniles ou adultes ayant été marqués (38 journées d'agents). Une dizaine de vautours ont été donnés à l'opération de réintroduction du vautour fauve dans le Vercors.

En relation avec l'augmentation des populations, on note une plus grande présence en continu de l'espèce qui occupe maintenant toutes les vallées, et est observée régulièrement partout, y compris en hiver. On note aussi un changement de comportement des oiseaux, avec une diminution de la distance de fuite et l'utilisation de toutes les carcasses disponibles, y compris celles situées dans des endroits réputés autrefois inaccessibles pour l'espèce.

Aspe	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Nb de couples	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nb de couples repro	-	-	41	52	63	72	82	90	87	73	98	85
Nb de jeunes	-	-	38	41	59	57	65	66	62	52	73	45 (9 col)
Ossau	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Nb de couples	2	4	-	-	-	10	15	15	18	21	-	-
Nb de couples repro	0	1	1	1	2	9	14	15	17	17	30	33
Nb de jeunes	0	0	1	1	2	7	10	11	13	15	19	25
RNO	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Nb de couples	64	82	84	97	104	110	104	-	-	-	-	-
Nb de couples repro	59	72	83	86	97	107	100	104	116	108	116	116
Nb de jeunes	50	47	71	63	61	65	75	76	93	83	102	97
Azun	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Nb de couples	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2	3	5
Nb de couples repro	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2	2	5
Nb de jeunes	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2	2	4

Figure 8 : Evolution du nombre de couples et de jeunes envolés de vautours fauves sur la Réserve Naturelle d'Ossau de 1970 à 2001.(cf. annexes)

L'analyse des reprises et observations d'oiseaux marqués sur la Réserve Naturelle d'Ossau au stade poussin depuis 1993 a montré en 2000 et 2001 la fréquentation des zones alpines plusieurs oiseaux ayant été vus sur les Alpes de Haute-Provence, la Drôme et le Vercors. L'arrêt du nourrissage depuis 1997 ne semble pas avoir eu d'influences directes et prépondérantes ni sur le nombre de couples reproducteurs, ni sur le succès de reproduction, ni sur le taux de réussite à l'envol. La colonie de la Réserve a démontré un accroissement

« anormal » (supérieur aux prévisions démographiques) entre 1980 et 1985 du fait semble-t-il de son attractivité sur les autres oiseaux, attractivité qui a provoqué un afflux migratoire d'adultes en provenance d'Espagne en relation avec le fort taux de réussite de la reproduction, la Réserve Naturelle d'Ossau étant durant ces années en quelque sorte un « havre de tranquillité » pour les vautours. Depuis 1986, le processus démographique de cette colonie est revenu à des paramètres plus normaux quoique toujours forts, l'accroissement de la colonie se poursuivant au taux d'environ 3 % par an depuis 1993.

En 2001, pas d'essais de capture d'adultes par reprises. Suite aux plaintes enregistrées sur l'espèce surtout depuis 1996, le travail de surveillance des troupeaux et d'enquêtes a été conduit sur la zone béarnaise et l'ensemble de la zone du Parc National des Pyrénées (voir § 3.2.1).

L'isard (fiche action n° S 17)

Cette espèce emblématique du patrimoine naturel pyrénéen, et base de la pratique cynégétique montagnarde, fait l'objet d'un suivi depuis la création du parc national, suivi standardisé depuis 1982 sur la zone centrale et la zone périphérique proche. En 2001 les premiers comptages ont débuté le 18 juin et les derniers ont eu lieu le 05 juillet. Ils ont mobilisé au total 145 personnes (des agents de l'ONF, de l'ONC, des stagiaires, des chasseurs, des agents des FDC 64 et 65, ayant participé aux opérations). La population en 2001 a démontré une légère diminution (-1,4 %), explicable par les conditions météorologiques ayant présidé aux comptages. L'indice de reproduction 2001 est dans la moyenne de ces dernières années : 0,77 jeune par femelle de plus de 3 ans, le sex-ratio de 20010 étant toujours aussi déséquilibré : 1 mâle pour 3 femelles. Aucun animal n'a été observé avec des symptômes de kératoconjunctivite. Des isards marqués lâchés sur le Gabizos ont été vus sur Arrens, alors que parmi les animaux marqués par le secteur sur Luz, certains ont été vus en vallée d'Aure voire à proximité de l'Espagne près du col de Boucharo, alors qu'ils ont été marqués à Estaubé ou à Troumouse.

Année	Aspe	Ossau	Azun	Cauterets	Luz	Aure	Total
1986	210	875	550	801	1180	226	3842
1987	265	891	518	877	1215	153	3919
1988	249	1057	576	899	1153	152	4086
1989	264	1048	559	946	1204	252	4273
1990	265	1081	659	972	1178	237	4392
1991	312	994	605	817	1396	313	4437
1992	77	1009	562	1069	1299	332	4438
1993	399	941	703	923	1216	342	4524
1994	420	1039	613	869	1534	348	4823
1995	460	1093	837	1035	1518	416	5359
1996	545	1077	721	1050	1197	453	5043
1997	531	1048	708	987	1176	414	4864
1998	539	1153	738	1288	1518	465	5701
1999	778	1461	741	1121	1461	574	6136
2000	1064	1612	698	1116	1569	495	6554
2001	948	1420	611	1233	1665	583	6460

Un travail d'analyses vétérinaires sur les excréments d'isards a été fait en vallée de Luz par un stagiaire de l'ENV Toulouse. L'état sanitaire des populations d'isards semble satisfaisant, les infestations réciproques faune sauvage/faune domestique paraissant limitées et non préjudiciables à la conduite des troupeaux d'ovins sur le massif.

Le travail sur la régulation des populations d'isards non chassées en zone centrale de Cauterets a été poursuivi par J.P. Crampe, avec l'aide du secteur. Après avoir présenté le fonctionnement des populations et analysé les causes externes de variation, ce travail s'oriente maintenant sur les mécanismes éthologiques de régulation des populations. Les axes de travail sont donc les suivants : suivi de la reproduction de femelles marquées (l'effectif marqué en 2001 est de 40 individus, soit au total 391 individus marqués depuis le début de l'étude), poursuite du travail sur la dynamique de population du massif Pégère–Marcadau et de l'occupation spatiale par les individus et groupes sociaux, poursuite des données sur la mortalité naturelle (34 cadavres découverts en 2001, soit au total 821 cadavres depuis 1986).

Un certain nombre de journées ont été consacrées par les agents à des comptages externes dans le cadre de l'attribution des plans de chasse (voir § 3.3.0). pas d'opérations de capture en zone centrale en 2001 à des fins de repeuplement en zone périphérique

Le sanglier (fiche action n° S 18)

La situation 2001 du sanglier s'est révélée plus calme qu'en 2000. Si en val d'Azun, les populations de l'espèce semblent s'être stabilisées et aucun dégât notable n'est à signaler, en vallées d'Aure, de Luz, Cauterets et Aspe, les dégâts sont importants sur la zone périphérique et en zone centrale. L'absence de fructifications forestières, et la présence de « sangliers nouveaux ! » ont induit des dégâts sur le Cambasque, Marcadau, Lutour, Barrada, Campbielh, et sur toute la zone centrale, rive gauche en vallée d'Aspe. En Ossau, la présence de l'espèce est relevée sur le Brousset et sur Bious, mais les chasseurs de sangliers se plaignent de l'absence de l'espèce et veulent en lâcher !

Suite aux plaintes de dégâts en vallée d'Aspe, la décision a été prise au printemps 2001 d'effectuer des tirs de régulation ; au total, ces tirs effectués par des agents de l'ONCFS après classement du sanglier en nuisible, ont permis d'éliminer 27 individus entre le 15 mars et le 30 juin 2001. Au total, en 2001-02, 233 sangliers ont été prélevés par la chasse en zone périphérique à proximité de la zone centrale en vallée d'Aspe, contre 213 en 2000 et plus de 300 en 1998 et environ 200 en 1999.

Une stagiaire a effectué le relevé et l'analyse des sites de dégâts et examiné la récupération de la végétation après passage des sangliers. Il apparaît que les dégâts sont surtout sensibles sur les prairies intermédiaires, qu'en moyenne environ 1,2 ha sont concernés par estive et qu'environ 30 % du sol est mis à nu. Au bout d'une saison de végétation, les végétaux ont récupéré aux 3/4 les effets de la mise à nu. Les analyses sont en cours pour mesurer la perte de valeur pastorale liée à cette activité de foussement. Au plan floristique pour le moment on ne note pas d'effet significatif de perte de biodiversité.

Le chevreuil et le cerf d'Europe (fiche action n° S 19)

Le chevreuil continue son développement dans toutes les vallées du Parc National des Pyrénées. Des indices de présence et des observations par corps ont lieu de plus en plus haut (altitudes supérieures à 1700–1800m), y compris durant la période hivernale. Pour le moment, aucun problème de cohabitation n'est noté avec l'isard, même si de plus en plus

d'observations montrent une promiscuité certaine entre les deux espèces. Sur Luz des observations de chevreuil ont lieu à des altitudes de plus en plus élevées – jusqu'à 2000 m à l'Aguila au mois d'août -, les itinéraires échantillons (IKA) sur neige indiquant une stabilité des populations en zone centrale. Sur Cauterets l'espèce colonise de plus en plus toute la zone centrale et en vallée d'Aspe elle atteint de fortes densités en zone centrale.

Le cerf d'Europe continue son expansion dans la zone du parc national. On peut noter sa présence régulière dans toute la vallée d'Aure, et en 2001 des animaux ont été vus sur le secteur de Luz sur Bué, Chèze, Viscos et Villelongue. Sur Cauterets l'espèce n'a pas été observée en zone centrale même si elle colonise la quasi totalité de la zone périphérique. Sur le secteur d'Azun, des individus ont été vus en plein découvert sur le Gabizos en juin. Dans le Béarn, quelques individus sont présents dans le massif du Jaout. Un couple cerf-biche a été vu en 2001 sur Goust en Ossau, sur Urdos et des individus erratiques observés sur Peyrenère. Cette espèce, en voie d'expansion depuis 5-6 ans, peut gagner les pelouses d'altitude et s'implanter de façon durable dans la zone centrale. Le suivi de l'équilibre population-environnement par le relevé des indices de pression floristique doit être envisagé pour mieux suivre les problèmes qu'elle risque de poser.

La marmotte (fiche action n° S 20)

Suite aux opérations d'introduction menées depuis la création du Parc National des Pyrénées, la marmotte est présente dans toutes les vallées du parc national mais sa situation est différente selon les vallées. Plusieurs observations semblent indiquer une influence positive de la marmotte sur la réussite de la reproduction de l'aigle royal (phénomène déjà connu) et, plus surprenant, sur celle du gypaète barbu pour l'élevage du jeune.

Un essai de faisabilité a eu lieu en 2001 sur le secteur de Luz, avec un essai de mise en place d'un indice d'abondance sur quelques colonies témoins. La comparaison avec la cartographie de 1986 a permis de voir que l'espèce a considérablement accru sa zone de répartition occupant tout l'espace entre 1200 et 2500 m d'altitude, étant présente sur toutes les expositions et dans pratiquement tous les milieux. Les abondances moyennes (exprimées en nombre de terriers aux 100 ha) ont aussi fortement augmenté partout.

Les salmonidés (fiche action n° S 26)

Poursuivi en 2001, l'échantillonnage des cours d'eau de l'espace Parc en vue de caractériser la variabilité phénotypique de la truite fario, a permis de couvrir la partie bigourdane du parc national. Une première analyse conduite sur les 44 stations inventoriées en 2000 met en évidence l'existence de plusieurs morphotypes clairement identifiés ainsi qu'un type de truite très ponctué largement représenté, surtout en amont des cours d'eau. L'analyse de la quarantaine d'autres sites 65 est en cours ; le planning d'inventaire terrain en Béarn est défini pour 2002. L'ensemble des résultats devrait donc être disponible fin 2002 ou début 2003.

Parallèlement et en complément à cette étude, des échanges avec l'équipe de généticiens de l'Université de Montpellier se sont poursuivis en 2001 et concrétisés par un programme d'analyse de la variabilité génétique de la truite fario qui débutera en 2002.

La biodiversité en général (fiche action n° S 21)

Dans le cadre de leurs tournées de surveillance, les agents du Parc National des Pyrénées ont pris l'habitude de noter la présence et la répartition d'un certain nombre d'espèces non rares mais pouvant présenter un certain intérêt soit parce qu'elles sont à la limite de leur

distribution écologique, soit parce qu'elles intéressent les visiteurs. En 2001, les principales observations ont porté sur les petits rapaces diurnes, sur le lièvre (présent en plus ou moins grande abondance dans toutes les vallées), sur les petits mustélinés, ainsi que sur de nombreuses espèces de passereaux et autres oiseaux, et notamment le tichodrome échelette.

Dans le cadre d'une étude portant sur le rôle d'indicateurs biologiques de la qualité des cours d'eau pyrénéens, le travail de recensement des populations de cincles plongeurs et de bergeronnettes grises entrepris par l'Université de Pau et Pays de l'Adour a été poursuivi en 2001 sur les gaves d'Aspe et Ossau. Les auteurs continuent à trouver des densités élevées de plus de 2 couples/km de rivière, ce qui correspond à de fortes densités sur cours d'eau de montagne pour ces espèces. Afin de tester la relation possible entre qualité des cours d'eau et diversité du peuplement en oiseaux de rivière, un travail a été mené en vallée d'Aspe sur cinq tronçons de 4-5 km. Il n'apparaît pas que la qualité même du cours d'eau puisse à elle seule expliquer l'abondance et la diversité des oiseaux de rivière (cincle plongeur, bergeronnette grise, bergeronnette des ruisseaux, chevalier guignette, martin-pêcheur). Par contre la diversité des habitats présents sur les rives de ces cours d'eau est elle liée à cette abondance. Globalement la qualité chimique de l'eau et la qualité paysagère des cours d'eau en vallée d'Aspe apparaît encore comme bonne.

Evolution de la faune invertébrée

Les espèces à forte valeur patrimoniale ou indicatrices (fiche action n° S 22)

Le programme d'inventaires démarré en 2000 s'est poursuivi avec de nouveaux conventionnés.

Pour les Ephémères, MM. Le Doaré, Bergot, Masselot de OPIE-BENTHOS qui ont prospecté en vallée d'Aure avec succès pour le premier en juillet, les seconds en septembre ayant trouvé tout le lit du cours d'eau balayé par une crue récente. M. Labat a prospecté en Lavedan où il a retrouvé une espèce, signalée jusqu'à présent du côté espagnol du Pourtalet. Il a saisi ses données et celles d'un fichier antérieurement confectionné par G. Vinçon.

Pour les Odonates, Melle Saint-Lézin (AEET et UPPA), dans le cadre d'une thèse, a saisi des données antérieures et celles de ses prospections en Lavedan et a fait des essais de traitement statistique sur les habitats. M. Leconte (SFO) a effectué des prospections en Lavedan et a fourni de nombreuses données sur les Pyrénées-Atlantiques, M. Charles (AEET) des données sur Arrens. Enfin, M. Vacher (SFO) a homogénéisé la base de données et commencé la synthèse qui a permis la sortie de cartes spécifiques et des graphes d'altitude.

Pour les Orthoptères, Melle Bareille, MM. Charles, Danflous et surtout Simonnet (AEET) ont effectué des relevés en Lavedan. Complétés par ceux de M. Defaut (ASINAT), ils ont permis d'avoir une vue globale des espèces de la région.

Pour les Cerambycides, un traitement rapide des données permet également de dresser la liste des espèces présentes potentielles et patrimoniales.

Pour la plupart des groupes, a pu être cernée la répartition des espèces dans les trois départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne et dans l'espace Parc National des Pyrénées (ZC + ZP), ainsi qu'en altitude, selon la présence ou la plus ou moins grande possibilité de présence, ainsi qu'une approche de la rareté. La synthèse sera terminée en 2002.

Le nombre approximatif d'espèces et sous-espèces concernées (signalées + potentielles ?) dans ce programme est donné dans le tableau suivant :

Catégories Groupes	France	Pyrénées moitié occidentale Plaine et montagne	Espace PN	Patrimoniales	Endémique	Protégées
Ephémères	122 + 27 ?	53 + 10 ?	34	-	5-6 (p. 24)	-
Odonates	84 + 5 ?	73	45	-	-	<i>Coenagrion mercuriale</i> (P) (M ?) <i>Gomphus graslinii</i> (P) <i>Leucorrhinia albifrons</i> (P) <i>Oxygastra curtisii</i> (P)
Orthoptères	232	84 + 11 ?	59 + 35 ?	16	7 (p. 7)	-
Coléoptères cerambycides	252	146 + 38	100 + 77 ?	5	1 (p. 14)	<i>Cerambyx cerdo</i> (P) <i>Rosalia alpina</i> (M)

Les autres espèces d'invertébrés (fiche action n° S 22)

M. Diringer, entre le 17 et le 20/07 a effectué 5 sorties en vallée de Luz (Ossoue, Gloriettes, Bué) avec observation de 10 à 23 espèces de rhopalocères par sortie.

M. et Mme Merit ont prospecté des stations de la vallée de Luz (Ossoue, Tentes, Saugné, Gloriettes, Troumouze), la Mongie, la vallée de Couplan et Néouvielle. 76 espèces ont été observées (11 d'Hesperidae, 2 Papilionidae, 9 Pieridae, 21 Lycaenidae, 33 Nymphalidae). Des commentaires sont donnés sur les espèces et les zones prospectées.

M. Ricard, étudiant sous convention, a prospecté 7 sites du Lavedan. 33 espèces ont été repérées.

I.1.1.2 – Evolution de la flore

Evolution de la flore vasculaire (fiche action n° S 02)

L'année 2001 a vu se poursuivre l'effort d'inventaire entamé en 1999 sur le programme Flore vasculaire (fiche action n° S 02) avec une mobilisation toujours importante des personnels terrain, renforcés par plusieurs stagiaires, les travaux de botanistes consultants et une coopération scientifique avec l'Instituto Pirenaico de Ecologia (I.P.E) de Jaca ainsi qu'avec le Conservatoire Botanique Pyrénéen.

Le fonds documentaire sur la flore et la végétation, désormais en place, a été alimenté régulièrement par les échanges avec le Conservatoire Botanique qui met notamment à disposition sa base de données bibliographique constamment mise à jour ainsi qu'avec l'IPE Jaca. Les dépouillements bibliographiques réalisés par le Parc sur 48 taxons, complétés et mis à jour en 2001 (FALLOUR, 2001), ont été diffusés auprès des secteurs pour permettre le démarrage ou le complément de prospection terrain de chacun des taxons retenus par secteur au titre du programme 2001. Des informations supplémentaires ont également été aimablement fournies notamment par M. SAULE et les Amis du Parc National.

Les données recueillies en 2001, sous forme de fiches papier accompagnées d'une carte de localisation au 1/25 000, ont été intégrées par chaque secteur dans la base de données avec

liens cartographiques sur fonds scannés IGN 1/25 000, mise en place en 2000 et dont la maintenance est assurée par le siège (P. LAPENU). L'ensemble des prospections 2001, positives et négatives, a été compilé en fin d'année pour constituer la base flore complète du parc national. 1 636 fiches descriptives de stations – dont 290 en 2001 - sont actuellement saisies, correspondant à 57 taxons. Les zones de prospections négatives concernant les taxons visés au programme d'aménagement figurent également dans cette base : 225 ont été cartographiées en 2001, portant sur une trentaine de taxons.

La flore du Parc National des Pyrénées s'est de plus enrichie en 2001 d'un nouveau taxon jusqu'alors non cité dans les Pyrénées, grâce à la découverte par E. SULMONT, garde moniteur à Cauterets, d'une population de *Carex buxbaumii* Wahlenb.

Les espèces prioritaires

Ce groupe est constitué des 25 espèces prioritaires du Livre Rouge de la flore menacée de France (Tome 1) et dont la présence dans l'espace Parc est reconnue – pour 20 d'entre elles - ou à vérifier pour les 5 autres. Le bilan des prospections et études conduites en 2001 en zone centrale et périphérique s'établit comme suit :

Aconitum variegatum L. ssp. pyrenaicum Vivant: 79 stations de cette sous-espèce sont désormais décrites, dont 16 pour la seule année 2001. Les stations béarnaises représentent près de 80 % de l'ensemble des populations identifiées par le Parc à ce jour ; si ce taxon atteint ainsi le secteur d'Arrens à l'Est, il s'avère nettement plus abondant dans la partie occidentale du PNP. Il semblerait donc, en l'état actuel des inventaires, que la densité de présence de ce taxon diminue d'Ouest en Est au sein du territoire d'études ; cette hypothèse reste toutefois à vérifier, les découvertes récentes de stations sur le secteur d'Arrens illustrant bien la sous-évaluation probable de l'importance réelle de *A. variegatum* en Bigorre. Les classes de taille 11-100 individus et 101-1000 individus sont majoritaires et parmi les stations à très faible effectif, parfois moins de 5 individus, il convient de signaler celle de Fabrèges qui n'a pas été revue depuis 2000 : disparition complète et définitive des quelques pieds recensés en 1999 ou absence de floraison en 2000 et 2001 ? Ce point sera à confirmer en 2002. Généralement de faible surface, ces populations se concentrent en situation fraîche entre 1 000 et 2 000 m. d'altitude. Des suivis pluriannuels fins et les protocoles de dénombrements correspondants ont été mis en place sur 4 sites durant l'été 2001.

Adonis pyrenaica DC : 24 stations sont désormais décrites en Aspe et en Ossau, étagées entre 1550 m. et 2 350 m. d'altitude. De taille très variable, elles se rencontrent aussi bien en milieux de pelouses que sur des berges de torrent ou des pieds de falaises, en haut de versant ou à mi-versant, sur éboulis – le plus souvent calcaires - stabilisés ou non et à granulométrie variable. Les compléments de prospection réalisés en 2001 sur le secteur de Luz sont hélas demeurés infructueux. Un suivi démographique pluriannuel a été mis en place sur 2 stations béarnaises en 2001.

Androsace cylindrica DC. subsp. cylindrica : L'unique station française du cirque de Gavarnie fait désormais l'objet d'un dénombrement précis d'individus sur trois placettes représentatives des falaises. Des prospections complémentaires dans le cirque de Troumouse ont permis de localiser une population de *A. cylindrica* sans qu'il soit possible de préciser la sous-espèce.

Androsace cylindrica DC. subsp. hirtella (Dufour) Greuter & Burdet : 48 stations sont actuellement recensées dans l'espace Parc, surtout en Aspe mais aussi en Azun et en Ossau.

Malgré plusieurs prospections, cette sous-espèce n'a pu être identifiée sur les secteurs de Cauterets et Aure. Les prospections complémentaires réalisées en 2001 sur le secteur de Luz pourraient, si une identification précise des coussinets était physiquement possible, correspondre à une extension vers l'ouest de la zone actuellement reconnue de présence de *A. cylindrica* subsp. *cylindrica* (voir supra).

L'essentiel des populations semble cependant être localisé en Béarn où 42 stations sont recensées fin 2001. S'étageant entre 1 200 m. et 2 300 m. d'altitude préférentiellement sur falaises calcaires d'exposition Nord à Ouest, les populations d'*Androsace cylindrica* DC. subsp. *hirtella*. peuvent atteindre 2 500 m. en Hautes-Pyrénées. Les populations destinées à faire l'objet de suivis pluriannuels détaillés seront retenues en 2002 et des protocoles de dénombrements mis en place la même année avec des modalités proches de celles déjà retenues pour *Androsace cylindrica* DC. subsp. *cylindrica* ou *Androsace pyrenaica*.

Aster pyrenaeus Desf. ex DC. : Dans l'espace Parc, les populations de ce taxon sont réparties sur six zones géographiques en Aspe, Ossau et Cauterets. La recherche, en liaison avec le Conservatoire Botanique, de nouvelles stations est demeurée infructueuse en 2001. La poursuite du Plan de restauration de l'Aster, piloté par le CBP, a conduit le Parc National à participer aux suivis de plusieurs populations aspoises et ossaloise.

Borderea pyrenaica (Gren.) Miégevile : 4 nouvelles stations ont été identifiées en 2001 sur le secteur de Luz, portant à 12 le total des sites de présence désormais recensés. Les travaux d'analyse génétique conduits par l'équipe de P. CATALAN de l'Université de Saragosse ont permis d'apprécier la diversité génétique intra- et inter-populations de deux des plus importantes stations françaises comparées à leurs homologues espagnoles. Une analyse plus fine, par marqueurs microsatellite, des relations de parenté entre les 12 sites connus versant français est actuellement en cours par ce même laboratoire ; le choix de quelques populations faisant l'objet de suivis démographiques détaillés sera arrêté au vu des résultats génétiques attendus fin 2002.

Cirsium carniolicum Scop. subsp. rufescens (Ramond ex DC.) P. Fourn : 3 nouvelles stations ont été recensées en 2001, dont une sur le secteur d'Arrens : il s'agit là de la station la plus orientale et de la seule repérée en Bigorre dans l'espace Parc. Caractéristique d'une association très originale des Pyrénées occidentales dont l'aire de distribution ne semble pas dépasser la bordure ouest du département des Hautes-Pyrénées (VILLAR et al., 2001), cette endémique fait d'ores et déjà l'objet de plusieurs suivis démographiques par le PNP. Des études plus fines relatives à l'écologie, la biologie reproductive et le parasitisme seront peut-être nécessaires dans le futur afin de mieux évaluer les dynamiques des populations. Il convient également de signaler la découverte en vallée d'Arrens, par L. VILLAR en 2001, d'un hybride entre *Cirsium carniolicum* Scop. subsp. *rufescens* et *Cirsium rivulare*, qui pourrait correspondre à des phénomènes naturels d'introgression entre ces taxons.

Erodium manescavi Cosson : Les inventaires terrain conduits à ce jour confirment cette distribution occidentale de *Erodium manescavii* alors que sa présence n'est confirmée plus à l'ouest sur l'espace Parc qu'à Orédon (station introduite). Même si des compléments de prospection sont à prévoir en Hautes-Pyrénées, on peut donc considérer que, pour le territoire du Parc, les vallées béarnaises renferment la quasi totalité des effectifs de ce taxon. Les tailles des populations recensées sont très variables : 2 populations de moins de 10 individus, 11 populations de plus de 10 000 individus et les autres appartenant aux catégories intermédiaires. Les altitudes extrêmes observées parmi les populations recensées sont de respectivement 430 m et 1 860 m. avec un plus fort pourcentage de stations dans la tranche

900-1 600 m, avec une préférence édaphique très marquée pour les substrats calcaires (SEGALEN, 2001). Des prospections complémentaires sont à envisager au-dessus de 2 000 m, certains auteurs mentionnant effectivement la présence de ce taxon jusqu'à 2 300 m. Un suivi à long terme de 3 populations est actuellement mis en place ainsi que des études complémentaires portant notamment sur la variabilité phénotypique du taxon en relation avec les conditions stationnelles et les activités agricoles (pâturage, fauche).

Iberis bernardiana Godron & Gren : 48 stations sont actuellement recensées, dont 3 nouvelles en 2001 mais sur le terrain, *Iberis bernardiana* est difficile à distinguer de certains individus intermédiaires de *Iberis spathulata* et de *Iberis carnosa*, ce qui retarde la mise au point de protocoles de suivis pluriannuels de populations échantillons prévue initialement en 2001.

Phyllodoce caerulea (L.) Bab. : En dépit des prospections réalisées en vallée d'Aure, la présence de ce taxon dans l'espace Parc n'a toujours pas pu être confirmée en 2001. Des recherches complémentaires sont prévues en 2002.

Pimpinella siifolia Leresche : Malgré plusieurs prospections en vallée d'Aspe sur des sites mentionnés en bibliographie, ce taxon n'a pas été retrouvé fin 2001. Une nouvelle campagne de terrain est prévue en 2002.

Potamogeton praelongus Wulfen : A partir des inventaires terrain menés en 1999, un suivi des surfaces occupées par les pieds de Potamogeton est envisagé en 2002 par plongée et mise en place de repères visibles en fond de lac.

Saponaria bellidifolia Sm. : La recherche de ce taxon reste infructueuse fin 2001 sur le seul site connu de présence dans l'espace Parc. Une nouvelle campagne supplémentaire de prospection est programmée en 2002.

Subularia aquatica L. : Le suivi annuel des stations repérées en 1999 a été répété en 2001, et ce suivi de populations sera poursuivi sur plusieurs années. Les surfaces occupées par ce taxon en zone fortement immergée seront précisées en 2002 par une campagne de plongée et mise en place de repères visibles en fond de lac.

Thymelaea ruizii Loscos ex Casav. : A l'issue de la seule campagne de terrain 2001, 6 stations ont été identifiées en vallée d'Aspe ; elles apparaissent groupées dans deux zones géographiques distinctes et sont de dimension et d'effectifs très divers : ces derniers, cumulés, atteignent néanmoins plusieurs milliers de pieds. Des compléments de prospection demeurent nécessaires dans cette vallée. Situées pour 5 d'entre elles entre 1 340 et 1 750 m d'altitude sur des versants d'expositions variées et divers substrats géologiques, les stations à *Thymelaea ruizii* correspondent le plus souvent à des landes à *Calluna vulgaris*, *Erica vagans*, *Vaccinium myrtillus*, *Genista hispanica*, *Sorbus aucuparia*, *Asphodelus albus*. Certaines de ces populations françaises semblent prolonger en versant Nord des populations aragonaises beaucoup plus fournies.

Vicia argentea Lapeyr. : Une description standardisée des stations connues et des prospections complémentaires portent à 17 le nombre de fiches d'inventaire désormais renseignées pour ce taxon. Deux massifs distants sont concernés : le Sesques et le Campbielh. Ont également été conduites de nombreuses prospections, hélas négatives, sur des éboulis de

la vallée d'Aure. Occupant des surfaces très variables en exposition chaude entre 1 600 et 2 500 m d'altitude, cette espèce fera l'objet d'un suivi précis de quelques sites dès 2002.

Les espèces à surveiller

Ce groupe est constitué de 28 espèces à surveiller du Livre Rouge de la flore menacée de France (tome 1) et dont la présence dans l'espace Parc est reconnue – pour 24 d'entre elles - ou à vérifier pour les 4 autres. Parmi les espèces prospectées en 2001, nous mentionnerons :

Androsace pyrenaica DC. : 21 nouvelles stations d'Androsace des Pyrénées ont été identifiées et cartographiées en 2001, ce qui porte à 100 le nombre total de populations décrites actuellement dans l'espace Parc, sur trois des six secteurs : Aure, Luz et Arrens. Si des compléments d'inventaire sont toujours possibles, ils devront en priorité concerner les limites Nord et Ouest de l'espace Parc en Hautes-Pyrénées. En outre, un suivi comparatif de dynamique de population sur au moins un site combinant présence de *A. pyrenaica* et *A. Vandelli* – en vallée d'Arrens dans la zone du Barbat – a débuté fin 2001 et devrait apporter des éléments de connaissance originaux, ces deux taxons étant considérés par certains auteurs comme des vicariants l'un de l'autre. 3 autres sites sont suivis en vallée d'Aure depuis maintenant plusieurs années. Enfin, une analyse détaillée de 38 stations a permis en 2001 de préciser certains aspects de la biologie de *A. pyrenaica* : production de graines, viabilité des semences, distribution des plantules selon la microtopographie notamment (ARLANDES, 2001).

Androsace vandellii (Turra) Chiov. : Au total, 74 stations sont décrites fin 2001 dans les secteurs de Cauterets, Arrens et Luz . La présence désormais confirmée de l'Androsace des Pyrénées et de l'Androsace de Vandelli sur une même falaise fait que les territoires de répartition de ces deux taxons se recoupent nettement, en particulier sur les vallées d'Arrens et de Luz ; *A. vandellii* reste en revanche absente sur le secteur d'Aure où seule *A. pyrenaica* est identifiée actuellement. Les populations destinées à faire l'objet de suivis pluriannuels fins ont été sélectionnées en 2001 et des protocoles de dénombrements mis en place sur 3 d'entre elles avec des modalités proches de celles déjà retenues pour *Androsace cylindrica* ou *A. pyrenaica*.

Armeria pubinervis Boiss. : Ce taxon s'avère très bien représenté notamment en vallées d'Aspe et d'Ossau, sous la forme de nombreuses populations de taille moyenne, bien réparties géographiquement dans les milieux ouverts de pelouses et éboulis montagnards et subalpins principalement calcaires. L'espèce, tout comme ses habitats, ne semble nullement menacée actuellement, même si elle est régulièrement consommée et piétinée par les animaux fréquentant ces zones pastorales. Un suivi des habitats naturels caractéristiques du taxon, dans le cadre du diagnostic éco-pastoral conduit par le PNP, devrait permettre de cerner l'évolution éventuelle de *Armeria pubinervis* au sein de l'espace Parc. Cette espèce atlantique est également présente sur le secteur d'Arrens où les prospections démarrées en 2000 devront être poursuivies vers l'Est du secteur en 2002. Au total, 154 stations sont actuellement répertoriées sur ces trois secteurs. Généralement de taille moyenne, elles sont présentes sur des pelouses étagées de 1 200 à 2 400 m. d'altitude en exposition fraîche Nord à Est. 3 stations font en Aspe l'objet d'un suivi démographique détaillé annuel depuis 1999.

Carex bicolor All. : Si les prospections complémentaires réalisées en 2001 n'ont toujours pas permis de repérer de nouvelle population, une description phytosociologique de la station du cirque de Gavarnie a été réalisée par l'IPE Jaca (J.L. BENITO) ; ces données seront intégrées en 2002 dans une étude plus globale des populations pyrénéennes de ce taxon. Par ailleurs, un suivi pluriannuel de la seule station recensée actuellement a été mis en place en 2001 (WILLEFERT, 2001).

Cystopteris montana (Lam.) Desv : 63 stations sont désormais inventoriées sur les secteurs du Parc. Un complément d'inventaire destiné à couvrir l'ensemble des secteurs est prévu pour 2002, en Béarn notamment. Les sites identifiés occupent généralement moins de 10 m², en exposition fraîche entre 1 400 et 2 400 m d'altitude, souvent en position d'abri au pied de gros blocs.

Daboecia cantabrica (Hudson) C. Koch : la présence et l'abondance de *Daboecia cantabrica* sont confirmées en Béarn, même si des compléments d'inventaire sont nécessaires en Ossau pour disposer d'une cartographie homogène d'une vallée à l'autre. Ce taxon héliophile apparaît très lié à l'existence et au maintien de milieux ouverts à basse et moyenne altitude (400 à 1 750 m). Il ne semble nullement menacé en l'état dès lors que sa présence est portée à la connaissance des acteurs locaux lors de projets de création ou d'entretien d'infrastructure notamment (pistes). Sur les seuls secteurs d'Aspe et d'Ossau, 100 stations de cette espèce sont désormais identifiées.

Diphasiastrum alpinum (L.) Holub : A l'issue des campagnes de prospections 2000 et 2001, 123 stations sont décrites. L'espèce a été trouvée en expositions fraîches entre 1 700 et 2 500 m. d'altitude dans des pelouses humides mais aussi dans des landes sous couvert de rhododendrons où elle est alors difficile à repérer. Des prospections complémentaires de ce taxon sont prévues en 2002. 6 populations ont été retenues en Aure pour un suivi pluriannuel détaillé des surfaces occupées et des fructifications sur des quadrats fixes : 2 années d'observations sont déjà disponibles.

Draba incana L. : Concentrés en vallée d'Aure, les inventaires 2001 ont permis de localiser 8 stations de surface et d'effectifs variables, toutes en exposition NW et entre 1 350 et 1 550 m. d'altitude. Des prospections complémentaires de ce taxon sont prévues sur Cauterets en 2002.

Drosera rotundifolia L. : Cette espèce des zones humides acides est largement répartie sur l'ensemble du territoire du Parc, à l'exception notable du secteur d'Aspe, jusqu'à une altitude d'environ 2 300 m. 187 stations sont actuellement recensées ; aucun suivi démographique n'est envisagé pour ce taxon très abondant dans l'espace Parc.

Gagea lutea (L.) Ker-Gawler : Les quelques références bibliographiques mentionnant la présence de cette Gagée en Aure et sur Cauterets ont été vérifiées au printemps 2001 : seule la présence de cette espèce en vallée d'Aure a pu être confirmée sur un seul site. *Gagea lutea* est en revanche très bien représentée dans les 2 vallées béarnaises (71 stations), avec de nombreuses populations d'effectif parfois très important, principalement dans des zones caractérisées par une présence de bétail forte, passée ou actuelle. La densité moyenne des individus au sein des populations est extrêmement variable intra- et inter-sites (13 à 101 pieds/m²) et peut atteindre jusqu'à 328 pieds/m² avec, dans ce cas, abondance de très jeunes individus. Des juvéniles sont partout présents et atteignent parfois jusqu'à 64 % des effectifs totaux dénombrés sur certains sites : les populations semblent donc se renouveler sans trop de

difficultés en dépit de pertes importantes à la fructification. Si l'espèce apparaît liée à une activité pastorale même ancienne dans des vallées où très peu des zones prospectées sont réellement totalement abandonnées, il n'est pas possible d'affirmer, en l'état actuel des connaissances, que les cas de déprise constatée ont déjà eu un impact négatif sur les populations de *Gagea* (CASTEL, 2001). Un suivi détaillé de 3 populations test tant au niveau de leurs effectifs globaux que de leur structure d'âge est d'ores et déjà en place.

Geranium cinereum Cav. subsp. cinereum : Ce taxon est largement représenté sur l'ensemble des zones centrale et périphérique du PNP avec un total de plus de 180 populations cartographiées. On le rencontre dans divers types de milieux ouverts de pelouses plus ou moins minérales et de zones rocheuses, depuis l'étage montagnard jusqu'au subalpin. Présentant une forte variabilité phénotypique selon les situations écologiques et l'utilisation de l'espace – dans les zones fortement piétinées, l'espèce adopte une forme naine sans que la population apparaisse menacée, ce taxon à floraison étalée tout au long de la saison de végétation n'est actuellement affecté par aucune menace particulière d'origine anthropique ou naturelle. Aucun suivi de dynamique de populations n'est envisagé à ce jour : le suivi à long terme de ce taxon passe plutôt par le suivi des milieux dans lesquels il est présent.

Une analyse plus fine de la structure de quelques populations sélectionnées sur pelouses ou barres rocheuses en deux sites éloignés au sein du Parc montre des différences fortes selon le type de milieu pour la densité de pieds, la proportion de pieds florifères ou le nombre de fleurs par individu alors que les conditions climatiques (enneigements, températures) n'affectent pas significativement ces paramètres (VILLAR et al., 2001).

Lithospermum gastonii Bentham : Avec plus d'une trentaine de fiches d'inventaire, principalement en vallée d'Aspe, ce Grémil y est le plus fréquemment observé en expositions fraîches (NW, N, NE ou E) entre 1 490 m et 2 100 m d'altitude, sur substrat calcaire – très souvent des éboulis – dans des couloirs, vires herbeuses ou au pied de falaises. Les populations identifiées à ce jour sont de taille faible à moyenne (< 1 000 pieds) avec un pourcentage non négligeable de très petites populations : en Aspe, 7 d'entre elles comportent moins de 10 pieds et 16 entre 10 et 100 individus. L'effort de prospection sera renouvelé en Ossau en 2002 avant de pouvoir dresser un bilan complet de l'état des populations dans l'espace Parc.

Nothobartsia spicata (Ramond) Bolliger & Molau : L'inventaire de ce taxon est encore très partiel fin 2001 (10 stations référencées) et concentré sur les secteurs d'Arrens et Cauterets. Des prospections complémentaires sont prévues en 2002 sur les autres secteurs. 2 populations font l'objet de suivis démographiques annuels.

Potentilla fruticosa L. : Avec 11 sites de présence recensés fin 2001, surtout en Ossau et Aure, l'inventaire de ce taxon n'est pas encore terminé. Sur Luz où des recherches complémentaires ont été conduites en 2001, l'espèce n'y a pas été retrouvée. Par ailleurs, les populations identifiées sont souvent de très petite taille : 1 à 10 individus pour 6 d'entre elles, ce qui ne facilite pas les prospections. En l'état actuel des inventaires, l'espèce semble rechercher en versants N à E la fraîcheur de bords de ruisseaux en milieux ouverts, entre 1 200 et 2 100 m. d'altitude..

Autres espèces végétales

Elles ne font pas actuellement l'objet de prospections systématiques mais le Parc National des Pyrénées rassemble pour ces taxons les mêmes informations standardisées que pour les espèces mentionnées plus haut, en raison de leur valeur patrimoniale : endémiques, espèces en limite d'aire de distribution ou à aire disjointe.

Arctostaphylos alpinus (L.) Sprengel : Cette éricacée est bien présente en Aspe où 13 stations sont désormais inventoriées, en versant Nord entre 1 400 et 1 800 m. d'altitude.

Carex buxbaumii Wahlenb. : Découvert en 2001 en un site de la vallée de Cauterets renfermant plus de 400 pieds fleuris et probablement plus de 1 000 à l'état végétatif, ce taxon nouveau pour les Pyrénées fera l'objet d'un suivi dès 2002. Des prélèvements d'échantillons en vue d'une étude de diversité génétique, pilotée par le Conservatoire Botanique National du Massif Central, ont en outre été réalisés à l'automne 2001 et sont en cours d'analyse.

Lathyrus tournefortii (Lapeyr.) A.W.Hill. : 26 stations sont actuellement répertoriées, en Aspe et Ossau, en exposition fraîches NE à NW entre 1 200 et 1 800 m d'altitude. On rencontre ce taxon souvent en mélange avec *Adonis pyrenaica*, *Cirsium carniolicum* ou *Aconitum variegatum* déjà citées ou *Leucanthemum maximum*.

Leucanthemum maximum (Ramond) DC. : 9 stations ont été identifiées et décrites dont 8 en Aspe, entre 800 et 1 800m d'altitude, sur substrat calcaire.

Lycopodium annotinum L. : Un nouveau site de présence a été identifié en 2001, en vallée d'Aure, nettement plus à l'est que la zone de présence décrite jusqu'alors. Le suivi à long terme mis en place en 1999 a été poursuivi en 2001 selon un protocole très similaire à celui appliqué à *Diphasiastrum alpinum* afin de préciser l'évolution possible de l'espèce à la fois en ce qui concerne sa multiplication par voie végétative mais aussi la fréquence de ses fructifications.

Lycopodiella inundata : Après une première description en 2000, le site trouvé en vallée de Cauterets a fait l'objet d'un dénombrement et d'un inventaire floristique détaillé en 2001 : plus de 500 épis fertiles ont ainsi été comptabilisés et 9 relevés réalisés selon le degré de fermeture du milieu. Un suivi de cette station sera mis en place dès 2002 ainsi que des prospections complémentaires pour mieux cerner l'importance réelle de la présence de ce taxon dans le parc national.

Narcissus jacetanus J. Fernández Casas : Avec désormais 3 stations recensées en vallée d'Aspe, ce taxon découvert dans le parc national en 2000 seulement, comporte plusieurs milliers de pieds. Des compléments de prospection sont envisagés en 2002.

Ranunculus parnassifolius L. subsp. favargerii Küpfer : 13 stations sont actuellement décrites en Aspe en versant frais entre 1 600 et 2 100 m d'altitude, sur éboulis calcaire.

Evolution de la flore non vasculaire (fiche action n° S 04)

En 2001, un premier inventaire bryologique a été mis en place en vallée d'Aure, dans le massif du Néouvielle, en collaboration avec une équipe de spécialistes espagnols. 65 taxons, incluant 9 hépatiques et 56 mousses ont été identifiés et localisés avec précision dans les milieux humides du Néouvielle, qualifiés selon la typologie CORINE Biotopes. En outre, un complément d'inventaires en ambiance forestière a également été réalisé par cette équipe durant l'été 2001 ; la présence de *Orthotrichum rogeri* a été confirmée à cette occasion dans les Pyrénées françaises, près de l'Oule. De nouvelles prospections sont prévues sur cette zone en 2002, en ciblant les épiphytes et les espèces saxicoles des milieux minéraux d'altitude. Sur Cauterets, les prospections réalisées, avec l'aide du CBN du massif Central pour les déterminations, ont mis en évidence une forte richesse bryologique du secteur ; *Fissidens grandifrons*, *Sphagnum platyphyllum*, *Odontoschisma elongata* ou *Rhytidiadelphus subpinnatus*, assez rares au niveau national ont ainsi été répertoriées.

Afin de compléter progressivement cet inventaire bryologique sur le Parc National des Pyrénées, des prospections sont également envisagées en 2002 sur la région de Gavarnie et sur Cauterets, à la suite de la cartographie des habitats naturels en cours de réalisation.

I.1.1.3 – Evolution des milieux, des paysages et des habitats

Les habitats naturels (fiche action n° S 23)

L'année 2001 a vu se poursuivre l'effort de cartographie des milieux naturels en zone centrale du parc national, démarré en 2000 sur le Néouvielle. Les Cirques de Gavarnie, Estaubé, Troumouse et Barroude pour partie ont ainsi été couverts au 1/10 000 (FOURNIER *et al*, 2001 ; SANSON, 2001 ; HEDIARD, 2001) ainsi qu'un millier d'hectares environ de pelouses sur le Péguère de Cauterets (LE MOAL, 2001), selon une méthodologie homogène et en appliquant la typologie européenne CORINE Biotopes pour caractériser les milieux. Cette identification et cartographie est complétée par une évaluation de l'état de conservation de chaque unité d'habitat et l'identification des causes actuelles ou potentielles de dégradation. Ce travail a permis à ce jour d'identifier 114 types d'habitats naturels présents sur les zones cartographiées. L'ensemble des données recueillies sur le terrain sera structuré en base de données en début 2002 ; les cartes de répartition des habitats sont en revanche d'ores et déjà saisies et intégrées au Système d'Information Géographique du parc national : 13 000 ha environ sont actuellement concernés. La poursuite de cette action est prévue en 2002, tant en Béarn qu'en Bigorre, afin d'obtenir une couverture complète de la zone centrale fin 2004.

Suivi à long terme du climat et des milieux (fiche action n° S 24)

Dans le cadre d'une coopération entre le Parc National des Pyrénées et l'Université de Pau, des premiers travaux d'analyse des flux biogéochimiques des polluants organiques persistants en altitude ont débuté sur plusieurs lacs de la zone centrale en vallée de Cauterets. Un projet global d'études sur ce thème est en cours d'élaboration, associant diverses équipes scientifiques françaises et canadiennes ; le parc national s'associe à ce projet comme site pilote.

Par ailleurs, S. ARIES a présenté dans sa thèse le résultat de ses recherches débutées en 1998 sur les métaux de sédiments lacustres de haute montagne (Aumar et Orédon, Néouvielle). Les enrichissements en métaux traces et les rapports isotopiques de Pb lui ont permis d'identifier des contaminations historiques anthropiques. Il a mis en évidence une contamination en Pb et Sb, contemporaine de la période romaine, provenant vraisemblablement de l'exploitation des mines du Sud-Ouest de l'Espagne. La période d'exploitation des mines de Pb argentifère

allemandes (13^e siècle) se traduit aussi par des enrichissements en Pb et Sb. Il a observé des enrichissements en Zn, As, Sb et Pb (fin 19^e) et en Ni, Cu, Zn et Pb (années 1970), consécutivement au développement industriel. L'utilisation des essences plombées et leur progressif abandon sont aussi visibles. Ces lacs ont donc enregistré une pollution globale, mais aussi des impacts de l'activité humaine dans la vallée. Ainsi, l'aménagement hydroélectrique (1900-1950) et la création de la digue a perturbé le régime sédimentaire du lac d'Aumar et le lac d'Orédon a enregistré une contamination métallique, essentiellement en Ni et Cu (1930-40), consécutive à la construction du barrage de Cap de Long.

Le Parc National des Pyrénées a également confié à l'Association Moraine (créée en 2001 par son Président Pierre RENE, ancien stagiaire PNP) le soin de pérenniser les repères historiques (le plus ancien Bonaparte 1892) du front de 7 glaciers de la zone centrale, par l'implantation de 48 spits, plus 4 nouveaux sur Ossoue et Taillon. Des relevés ont été faits sur ces deux derniers, illustrant pour cette année une « bonne santé » générale des glaciers (rapport surface zone d'accumulation sur surface totale : 87 %), et le glacier de Baroude pas encore estimé.

Les milieux aquatiques (fiche action n° S 26)

La poursuite de la coopération scientifique avec l'Université de Vigo a permis de disposer fin 2001 d'une description standardisée de 227 lacs d'altitude incluant caractéristiques physico-chimiques, géomorphologie, flore lacustre et péri-lacustre et amphibiens (Universidad de Vigo, 2001). Une première série d'analyses des données récoltées dégage plusieurs variables significatives permettant de dresser une typologie provisoire des lacs en 14 classes, dont l'altitude, la latitude, la proportion de berge rocheuse, les différences de pH et de conductivité entre surface et profondeur. Ce programme s'achèvera en 2002 avec l'inventaire des lacs non encore décrits et une synthèse finale.

Les milieux de landes et pelouses (fiches actions n° S 27 et S 28)

Démarré début 2000, le projet de cartographie d'une typologie physionomique et pastorale des milieux supraforestiers de l'espace Parc, sur la base d'une typologie phytoécologique de nature pastorale d'une part, et de données satellitales d'autre part, s'est poursuivi en 2001 avec des phases de terrain et des traitements des images disponibles. Une première classification provisoire a ainsi pu être élaborée et testée (BERNARD-BRUNET et al, 2001) ; des compléments de validation terrain ainsi que le traitement d'images supplémentaires prises à des saisons différentes devrait permettre d'obtenir un résultat final fin 2002.

Ce travail qui permettra d'établir une typologie physionomique d'une quinzaine de types, donnant lieu à une cartographie validée à l'échelle du 1/25 000 et dotée pour chaque type d'un niveau quantifié de valeur pastorale, inclut également l'étude des correspondances emboîtées possibles entre les types physionomiques cartographiés et certains habitats naturels définis à partir de la typologie CORINE Biotope, en vue d'applications possibles pour une gestion écologique des espaces (BRAU-NOGUE, 2001).

Par ailleurs, dans le cadre de travaux conduits au Laboratoire d'Ecologie Terrestre (Univ. Paul Sabatier Toulouse), la collaboration LET-PNP concrétisée en 2000 et ayant pour objectifs de caractériser la colonisation des pelouses par les landes et d'étudier les mécanismes liés à la succession des stades de végétation, s'est poursuivie en 2001 tant sur un site expérimental de la vallée d'Aure ainsi qu'en laboratoire ; les vitesses d'extension et les processus démographiques des landes dans diverses conditions stationnelles (ARMAND, 2001) ainsi que les modalités de mobilisation de l'azote par le rhododendron ont été précisées. Ces recherches se poursuivront en 2002.

En partie alimentée par ces premiers résultats ainsi que par la cartographie des habitats naturels réalisée en 2000, une modélisation de l'évolution des milieux a été tentée par le PNP

sur le Néouvielle afin d'évaluer les probabilités de fermeture des habitats naturels ouverts face à une progression de deux ligneux, pin à crochets et rhododendron (PERRIN, 2001). Ce modèle sera également testé dans d'autres conditions écologiques au fur et à mesure de l'avancement de la cartographie des habitats en zone centrale.

De plus, dans le cadre d'un projet d'études sur la dynamique spatio-temporelle des accrus forestiers à frêne et de systèmes pastoraux en milieux de pelouses de l'étage montagnard, une collaboration avec une équipe pluridisciplinaire de scientifiques de l'INRA-SAD Toulouse a démarrée en 2001 sur un site expérimental du Lavedan. Les évolutions d'occupation du sol liées aux dynamiques de végétation ont ainsi été caractérisées et mesurées sur les 50 dernières années (LADET, 2001) et une première grille de lecture de l'évolution historique des structures agraires a été tentée (CANTALA, 2001) ; une première caractérisation dendrométrique des accrus de frêne a enfin été réalisée (FONTOVA, 2001). Ce projet se poursuivra en 2002 sous forme d'un partenariat pluriannuel entre le PNP et l'INRA-SAD. En outre, une approche paysagère de ces dynamiques d'accrus devrait démarrer en 2002 en collaboration avec le Cemagref Bordeaux.

Biodiversité et conservation des tourbières (fiche action n° S 25)

Parallèlement à l'inventaire des habitats naturels conduit en Bigorre (voir supra), le parc national a entamé début 2001, en collaboration avec Espaces Naturels d'Aquitaine et le CBP, un inventaire détaillé des zones humides des montagnes béarnaises. Cette opération pluriannuelle comporte non seulement une caractérisation et une cartographie des zones humides mais aussi un diagnostic d'état de conservation et des mesures de gestion le cas échéant. Une première campagne de terrain a déjà permis d'inventorier 43 types d'habitats naturels dans la seule vallée d'Ossau (BRIAND, 2001) ; ce travail se poursuivra en 2002 et 2003. L'ensemble des données rassemblées sera intégré au SIG ainsi qu'à la base de données Habitats du parc national.

Les milieux limites (fiches action n° S 24, S 29, C01, C02, D 21)

Eboulis, falaises et glaciers font l'objet, au même titre que les autres habitats naturels, des cartographies en cours : 24 types CORINE Biotopes sont actuellement répertoriés et décrits selon cette typologie. Leur état de conservation est également évalué.

La faune des milieux froids (glaciers et névés) reléguée sur des sommets très isolés les uns des autres, recèle de nombreuses espèces endémiques particulières, différenciées par massifs, qui risquent de pâtir du réchauffement climatique avant d'être connues. L'étude de Melle Rousson, encadrée par L. Deharveng (LET Toulouse) avait pour but de tester des méthodes quantitatives non sélectives. Sur trois zones de chacun des 5 sites étudiés (4 de l'axe de la chaîne, d'altitude entre 2450 et 2850, et un 5^e en avant de la chaîne à 1500 m) ont été effectués 3 pièges, 3 Berlese et 1 lavage de terre. 9 groupes d'invertébrés ont été récoltés avec 54 taxons distingués dont 34 collemboles (dont 18 cryophiles). Il apparaît cependant que certaines espèces (par exemple les coléoptères carabiques nivicoles) ne peuvent être détectées que par prospection ciblée.

Des contacts pris avec le BRGM fin 2001 devraient se concrétiser en 2002 avec la réalisation d'une couverture géologique homogène au 1/50 000 de l'espace Parc : cette couche d'information sera intégrée au SIG du Parc National des Pyrénées.

I.I.2 – Les activités scientifiques

Ces activités ont surtout pour but d'organiser le travail des agents et de faciliter la collecte et le rangement des données ainsi récoltées pour pouvoir ensuite les utiliser soit dans le cadre

d'avis experts qui sont demandés au Parc National des Pyrénées dans le cadre des procédures d'aménagement en zone centrale et périphérique, soit dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel mis en place au niveau national par le Ministère de l'Environnement au sein de l'Institut d'Ecologie et de Gestion de la Biodiversité, soit enfin par différents partenaires avec lesquels le Parc National des Pyrénées travaille sur sa zone de compétences (DDAF, ONC, ONF, CBP, FDC, IPHB, ...). Toutes ces activités de classement, évaluation, référencement géographique trouvent aussi leur finalité dans le cadre de la réalisation des plans de gestion secteurs.

I.I.2.1 – Autorisations de prélèvements à finalités scientifiques

En plus des études conventionnées, les autorisations suivantes ont été accordées :

1 – Echantillons physiques (art. 14)

Roches du crétaé (Gavarnie, Gèdre), B. Oliva Urcia (Univ. Saragoza), 22/01.

Eau, sédiments lacustres (Ossau, Cauterets, Aure), Camarero (Univ. Barcelona), 20/08.

Eau, sédiments lacustres, C. Regnault-Roger (Univ. Pau), 29/05

Eau, sédiments lacustres, F. D'Amico, 25/01

2 – Végétaux (art. 13)

Végétaux lacustres, C. Regnault-Roger (Univ. Pau), 29/05

Végétaux lacustres, F. D'Amico, 25/01

3 – Animaux (art. 12)

Lacustres et eaux courantes, F. D'Amico, 25/01

Lépidoptères rhopalocères (Luz), Diringer, 9/07

Lépidoptères rhopalocères (Luz), Merit (Asso. lépidoptéristes parisiens), 9/07.

Coléoptères carabes et timarques, Deliot (labo. Moulis) 9/07.

I.I.2.2 – Recherches finalisées sur la gestion de l'espace parc national

L'isard (fiche action n° S 17)

Une contribution à l'étude « Cohabitation et transmission des pathogènes » dans le cadre de l'appel d'offres « Construction des objectifs de gestion des espaces protégés » a eu lieu sur le secteur de Cauterets. Cette étude doit évaluer le risque de persistance, de diffusion et d'expression des pathologies en fonction du mode de cohabitation. La mission du secteur est de récupérer des cadavres frais pour analyses vétérinaires, ces cadavres étant analysés par le Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires de la Savoie et l'ENV de Lyon. En 2001, 9 cadavres ont pu être récupérés.

Le Système d'Informations Géographiques (fiches actions n° S 32 et S 33)

Mis en place depuis 1995, le S.I.G. du Parc National des Pyrénées a poursuivi son développement en 2001 et a structuré ses données et ses fonds de référence cartographiques et numériques. Le catalogue des fonds cartographiques utilisables est mis à jour. Plusieurs échanges ont déjà eu lieu avec différents partenaires. Les cartes disponibles sont déjà utilisées par les différents stagiaires travaillant pour le Parc National des Pyrénées. Toutes les couvertures géographiques sont mises en relation avec les bases de données thématiques dont la réalisation a été entamée en 1998; les couches d'information géographique correspondant à ces travaux sont intégrées au SIG du parc national.

Le SIG s'est également enrichi de la couverture ortho-images couleur numérisée de l'IGN pour la zone centrale du parc national en Béarn. Enfin, des contacts ont été pris avec le BRGM pour la réalisation d'une couverture numérisée homogène de la carte géologique au 1/50 000 de l'espace Parc ; ce produit devrait être disponible fin 2002.

Les bases de données du Parc National des Pyrénées (fiche action n° S 31)

L'année 2001 a vu la poursuite de la réalisation d'applications informatiques combinant l'aspect base de données à une saisie géographique immédiate réalisable par les agents de terrain, ceci afin de pouvoir stocker de façon standardisée les données récoltées et en assurer un rendu immédiat à tous les niveaux. La « mémoire » du Parc National des Pyrénées sera aussi dans le futur « récupérée » sous cette forme afin d'offrir la perspective historique aux différents suivis mis en place au sein de l'établissement.

Actuellement sont disponibles au sein du Parc National des Pyrénées une base « Isards », une base "Flore", une base « Dégâts d'ours » et une base « Lacs » permettant de stocker l'ensemble des informations récoltées par le parc national et ses agents ou par nos partenaires et les intervenants sous contrat ou conventions avec le Parc National des Pyrénées.

Fin 2001, une version de la base de données floristique du Conservatoire Botanique Pyrénéen a été testée en vue de structurer l'ensemble des données recueillies lors des travaux de cartographie des habitats naturels entrepris en 2000, en vue de constituer une base "Habitats". Les bases de données « Rapaces » et « Vautour fauve » ont été améliorées et testées. La base « Vautour fauve » est réalisée dans le cadre de la Coordination scientifique et technique Vautour fauve qui coordonne en France l'ensemble des suivis de populations de vautours fauves qu'il s'agisse de populations naturelles ou de populations réintroduites.

I.I.2.3 – Les activités de gestion scientifique

La gestion documentaire

L'acquisition de documents récents ou anciens (rapports, ouvrages, articles, comptes-rendus, ...) s'est poursuivie en 2001, en relation avec le service documentation du Parc National des Pyrénées, afin de compléter la bibliothèque technique et le fond documentaire historique sur l'espace montagnard pyrénéen. La constitution du fonds documentaire technique et scientifique relatif à la flore et aux habitats s'est également poursuivie en 2001, en liaison étroite avec le Conservatoire Botanique Pyrénéen qui met notamment à disposition du parc national sa base de données bibliographiques régulièrement mise à jour.

Publications scientifiques

De nombreux rapports, articles et comptes-rendus ont été rédigés en 2001, ainsi que plusieurs posters à l'occasion de participation à des colloques (cf. annexes).

I.2 – SAUVEGARDER ET GERER

Toutes les activités liées à la connaissance des patrimoines naturel et culturel trouvent en partie leur aboutissement dans les actions de sauvegarde et gestion que le parc national engage sur certaines espèces ou habitats. Le but est variable selon les opérations : soit améliorer l'habitat ou les paramètres démographiques des espèces, soit améliorer les relations

– parfois conflictuelles – entre la faune sauvage et les activités humaines, soit enfin minimiser l’impact de ces activités humaines sur la présence et la biologie des espèces et habitats. Quatre grands volets d’action peuvent être identifiés : **la surveillance de base ou activité de prévention** qui s’exerce principalement sur la zone centrale et s’appuie sur les textes réglementaires et fondateurs du parc national (*elle a pour but d’éviter ou limiter les dégradations, perturbations ou déprédations individuelles sur la faune, la flore et les milieux*), **la gestion conservatoire des espèces** qui s’exerce autant en zone centrale qu’en zone périphérique (*elle a pour but, au moyen de recommandations, d’avis experts, d’études d’impact ou d’incitations financières, d’améliorer le statut des espèces, d’améliorer leurs relations avec l’homme, ou de restaurer leur habitat*), **la gestion des espaces** qui s’exerce autant en zone centrale qu’en zone périphérique (*qui vise à restaurer les milieux, mettre en place les règles de leur gestion durable*), **la gestion des activités humaines** qui s’exerce principalement en zone périphérique (*basée sur le principe de précaution, elle vise à définir les modalités de ces activités permettant le maintien d’un environnement de qualité tout en développant une production agricole ou forestière ou des services de qualité sur la base d’accords contractuels et de recommandations*).

1.2.1 - L'activité de prévention

La surveillance territoriale constitue l’activité de base des gardes-moniteurs. Elle s’exerce préférentiellement sur la zone centrale du parc national et les deux réserves qu’il gère, mais aussi sur la totalité de la zone périphérique au titre de la chasse, de la pêche et de l’eau ; enfin sur l’intégralité des deux départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques au titre de la police de la circulation des espaces naturels.

Cette activité de surveillance est par ailleurs l’occasion de collaborer régulièrement avec les autres services disposant de la puissance publique comme la Gendarmerie, les Douanes, l’ONF et l’ONC.

Le tableau ci-dessous récapitule les infractions relevées de 1999 à 2001. Il met en relief la part récurrente des infractions induites par l’introduction de chiens et le stationnement de véhicules.

	1999		2000		2001	
	T.A.	PV	T.A.	PV	T.A.	PV
Circulation et stationnement	3	3	11	2	11	0
Camping	3	0	4	0	4	0
Introduction de chiens	18	2	13	2	13	0
Activité commerciale	0	1	0	1	0	0
Survol	0	0	0	0	0	0
Feu	0	0	1	0	0	0
Chasse ou port d’arme	0	1	0	3	0	2
Pêche	0	1	0	2	0	1
Cueillette de végétaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL	24	8	29	10	28	3

Des carnets de rappel de la réglementation du parc national ont été mis en service. Ils consistent en carnets à souche sur laquelle l'agent peut noter la nature des observations faites au public. Le ticket laissé au visiteur du parc national comporte l'ensemble des pictogrammes de réglementation et les raisons d'être de celle-ci.

1.2.2 - Questions particulières

1.2.2.1 Les demandes d'autorisation

autorisation	commerce	circulation	survol	armée	chien	audiovisuel	sport
accordée	5	5	32	1	0	5	4
refusée	aucune						
TOTAL	52						

soit un total de 52 autorisations accordées et pas de refus.

à noter que sur les 32 autorisations de survol, 22 ont été accordées au CAF pour les refuges.

1.2.2.2 Les pratiques sportives et de découverte de la montagne

La pratique de la raquette à neige est en hausse sensible. Certains massifs forestiers sont de plus en plus fréquentés dans le parc national et la zone périphérique. Une information est délivrée aux accompagnateurs en montagne pour les sensibiliser aux problèmes de dérangements de la faune sauvage. Cela n'est pas suffisant car une grande partie des pratiquants préfèrent évoluer seuls.

Le nombre de pratiquants de ski de montagne semble aussi augmenter. Le matériel plus léger et plus performant qu'il y a quelques années, la recherche d'une pratique fondamentalement différente d'un ski de piste aseptisé y sont pour beaucoup. Certains week-ends sont très chargés sur les itinéraires classiques, y compris en zone centrale.

L'effet mode des « raids aventure » s'estompe ou s'oriente vers d'autres terrains de jeu. Pour la première fois depuis 1993, aucune demande d'autorisation n'est parvenue au parc national.

Les courses de ski de montagne ont évolué aussi. La sécurité des participants et la responsabilité de l'organisateur font que bien souvent la course se déroule en proche périphérie d'un domaine skiable et non en zone centrale du parc national. Ces courses ne concernent qu'une cinquantaine de participants.

1.2.3 - Gestion en zone centrale

1.2.3.0. Gestion de la faune

Les dégâts d'ours (fiche action n° S 05)

En 2001, les dégâts d'ours ont été expertisés comme par le passé par les agents du parc national selon les termes du décret de création de l'établissement. L'ours slovène, présent en 2000 sur le massif du Pibeste–Estibète, est passé en vallée d'Aspe à partir du mois de mai – juin, et un ours béarnais est passé en vallée de Luz, ce qui a occasionné une extension de la zone couverte par les agents du Parc National des Pyrénées pour les constats. La Commission permanente du parc national et les experts associés se sont réunis 2 fois.

En 2001 le nombre de dossiers instruits a été de 8 pour la vallée d'Ossau et de 43 pour la vallée d'Aspe, 3 dégâts en val d'Azun, 1 dégât en vallée de Cauterets et 3 en vallée de Luz, soit un total de 58 dossiers (contre 32 en 2000) dont 47 imputables (contre 29 en 2000) pour les ours autochtones béarnais. En 2001, les premiers dégâts en Béarn ont eu lieu vers la mi mai.

Figure 10 : Evolution du nombre de dossiers de dégâts d'ours acceptés et du pourcentage de dossiers acceptés de 1968 à 2001.(cf. annexes)

Figure 11 : Ventilation en nombre d'individus des types de dégâts d'ours acceptés de 1968 à 2001.(cf. annexes)

Les nourrissages de gypaètes barbus (fiche action n° S 06)

En 2001, dans la continuité des opérations entamées en 1994, six points de nourrissage spécifiques pour le gypaète barbu ont été tenus sur la zone du Parc National des Pyrénées : deux en vallée d'Aspe, un en vallée d'Ossau, un en val d'Azun, un sur le Hautacam, et le dernier en vallée d'Aure. Quatre de ces points ont pour objectif d'améliorer le succès reproducteur des couples présents, les deux autres visant à installer et fixer un nouveau couple en vallée d'Aure et du Hautacam. Entretien de novembre à mai par apport de pattes de moutons en provenance des abattoirs, et après accord des communes concernées et des services compétents, ils font l'objet d'un suivi hebdomadaire visant à préciser leur utilisation et leur impact. Le maximum de fréquentation est noté sur les sites du piémont avec présence de jeunes oiseaux. L'année 2001 a vu une fréquentation moyenne de ces sites, avec présence de quelques oiseaux marqués en Espagne. A noter en 2001 la participation de la société de chasse de Campanan qui a fourni les pattes de cerf, chevreuil et sanglier pour le site de nourrissage en vallée d'Aure.

Les nourrissages des vautours fauves (fiche action n° S 07)

En 2001, les nourrissages spécifiques vautour fauve, qui avaient lieu auparavant sur la vallée d'Ossau, en face de la Réserve Naturelle d'Ossau, n'ont pas été repris. Le suivi démographique de la colonie d'Ossau en 2001 n'a pas montré d'influence de l'arrêt du nourrissage sur le succès de reproduction de l'espèce depuis 1997, année de l'arrêt.

Le sauvetage des rapaces en difficulté (fiches action n° S 07)

En 2001 comme chaque année depuis 1974, le parc national a récupéré un certain nombre de jeunes vautours présentant des difficultés temporaires pour voler. Au total, 23 jeunes vautours fauves ont été récupérés. Dix vautours fauves ont été cédés aux opérations de réintroduction conduites dans les Baronnies –Drôme, et dans le Vercors, avec douze autres en provenance du Pays Basque, deux sont morts suite à leurs blessures, et onze ont été relâchés après les soins appropriés.

Depuis 1974, ce sont plus de 165 vautours fauves qui ont ainsi été récupérés et sauvés par le Parc national, en relation avec le centre de soins de Beaucens (M. H. Venant et le Dr C. Guiraud), certains d'entre eux ayant été revus par la suite soit sur place, soit plus fréquemment dans les autres vallées pyrénéennes, françaises ou espagnoles.

Des buses, milans, hiboux grand duc ont aussi été récupérés, la plupart malheureusement dans un trop triste état pour pouvoir être sauvés.

Les « dégâts » de vautours fauves (fiche action n° S 07)

Face à la montée du nombre de plaintes concernant des attaques de vautours fauves sur le bétail domestique, le Parc National des Pyrénées a mis en place, à la demande du Ministère de l'environnement, une base de données pour suivre ce phénomène et mieux juger de la réalité des faits et de leur condition d'apparition. Depuis 1997, près de 55 dossiers ont ainsi été suivis, une dizaine de nouveaux dossiers ayant été constatés en 2001.

Le schéma qui se dégage de plus en plus est une intervention du vautour fauve en cas de difficultés à la mise bas de la part des génisses et une recherche des placentas qui peut « effrayer » la génisse et son veau nouveau-né. Le parc national a proposé de nouveau, au sein du groupe Vautour France, l'extension de cette surveillance à tous les partenaires intervenant dans les opérations de réintroduction et de suivi des populations de vautours, toujours pour le moment sans résultats. Les contacts pris avec les autorités espagnoles, qui ont été confrontées à ce problème par le passé et ont développé semble-t-il des techniques d'expertise plus

pointues, indiquent une diminution de ce genre de problèmes, quelques très rares cas douteux ayant cependant encore donné lieu à indemnités en 2001.

Les transferts d'isards (fiche action n° S 17)

En 2001, aucun transfert d'isard à des fins de repeuplement de la zone périphérique n'a été effectué.

Le traitement des alevinages du Gourg de Rabas (fiche action n° S 14)

Malgré l'effort de pêche des années précédentes (plus de 1500 truites capturées de 1996 à 1999), avec l'aide des personnels de la Fédération de Pêche des Hautes-Pyrénées, les truites introduites illégalement restent encore abondantes. Lors de l'année 2000, environ une centaine d'individus supplémentaires avaient encore été extraits, mesurant entre 8 et 17 cm. de longueur, et la mise en évidence de la reproduction des truites sur la zone avait été obtenue (malgré les allégations contraires des pêcheurs). Suite à l'échec de l'efficacité des filets de protection mis en place en 2000, en 2001, des murets de protection et des nasses interdisant l'accès des zones de pontes d'Amphibiens aux truites ont été installés. Des comptages de têtards et de tritons palmés ont montré une augmentation des effectifs par rapport à 1998 ainsi qu'une répartition plus dispersée tout autour du lac (figure 12). Il pourrait s'agir d'une amorce de reprise de la reproduction du crapaud accoucheur suite à la protection des mises en place. Des larves de tritons palmés et des adultes ont aussi été vus.

Figure 12 : Evolution de 1959 à 2001 du nombre de têtards de crapaud accoucheur et du pourcentage de petits têtards dans les décomptes effectués début août au Gourg de Rabas. (cf. annexes)

Les sauvetages de chauves-souris (fiche action n° S 13)

Suite à la mise en place des formations chiroptères sur la zone du parc national, les agents du parc sont sollicités pour intervenir dans des problèmes de cohabitation entre humains et chauves souris. En 2001, 3 journées ont été consacrées à ce problème. Un peu de pédagogie, quelques astuces et une bonne discussion ont suffi pour régler ces problèmes jusqu'à maintenant. A noter en 2001, une personne un peu plus « récalcitrante » qui a nécessité une opération de récupération des animaux en fin de saison de reproduction (pipistrelles communes).

I.2.3.1 – Gestion de la flore (fiche action n° S 02)

Les inventaires floristiques de taxons endémiques, rares ou menacés, ont montré, en Ossau notamment, que plusieurs stations étaient situées en bordure de routes et susceptibles de destruction par épandage de phytocides ou par gyrobroyage lors des opérations d'entretien annuels des bas-côtés. Des contacts ont été pris localement avec les services de la DDE et des municipalités pour éviter des disparitions brutales de populations.

Par ailleurs, dans le cadre de coopération entre le Parc National des Pyrénées et l'ONF, la transmission de données relatives à des stations de taxons cible du Programme d'Aménagement a permis la prise en compte de leur présence dans divers documents d'aménagements forestiers et touristiques.

I.2.3.2 – Gestion des espaces

Les alevinages de lacs et cours d'eau (fiche action n° S 26)

69 lacs d'altitude de la zone centrale, représentant une surface totale de près de 290,40 ha, et 8 cours d'eau d'Ossau ont fait l'objet d'alevinages par les AAPPMA et les fédérations de pêche en 2001. Ces apports représentent un total de 135 000 truites fario, 35 250 saumons de fontaine, 8 000 ombles chevaliers, 7 500 cristivomers et 5 000 truites arc-en-ciel.

Documents d'objectifs Natura 2000 (fiche action n° S23)

Après une phase de diagnostic terrain et à l'issue de plusieurs réunions de discussion et concertation avec les acteurs locaux concernés ont permis au Parc National des Pyrénées, opérateur du Document d'Objectif Natura 2000 du site Néouvielle, d'élaborer des fiches de propositions d'actions visant à conserver en bon état divers habitats naturels de pelouses et zones humides principalement. Ces propositions portent à la fois sur des interventions techniques telles que des modifications et améliorations de sentiers de desserte pastorale et touristique, des actions pilote de débroussaillage, des actions de sensibilisation de publics ciblés, des mises en place de suivis à long terme de certains milieux et espèces, des travaux complémentaires de recherche. Ces propositions devraient être soumises à validation du Comité de Pilotage local en 2002.

Gestion forestière (fiches action n° S 23 et D 13)

Signée au printemps 2001, la convention d'échanges de données entre le Parc National des Pyrénées et les services départementaux ONF 64 et 65 vient concrétiser les contacts nombreux déjà existants entre ces établissements. Par ailleurs, plusieurs dossiers ont été étudiés en commun en 2001 :

- achèvement et bilan technique et financier de l'opération de débardage par cheval en forêt communale de Laruns ;
- échanges et élaboration d'un projet de desserte associant différents modes de débardage et mettant en place une analyse préalable du site et un protocole de suivi de l'impact de l'exploitation envisagée, en forêt communale de Cette-Eygun (Sansanet) ;
- échanges et coordination entre la réalisation du projet d'aménagement forestier de la forêt communale de Vielle-Aure et la rédaction du DOCOB Néouvielle.

Enfin, deux coupes de bois ont été marquées en zone centrale de la vallée d'Aspe en 2001, en vue de leur vente par adjudication : l'un en F.C. de Borce pour 608 m³ de hêtre et sapin, l'autre en F.C. de Cette-Eygun pour 1 984 m³ de hêtre et sapin.

Impact des sangliers en estive (fiche action n° S 18)

A la suite des dégâts importants recensés dans les estives fin 2000 et début 2001, en vallée d'Aspe particulièrement, un programme pluriannuel a été mis en place en collaboration avec l'Instituto Pirenaico de Ecologia de Jaca, afin de :

- quantifier l'importance réelle des surfaces d'estives touchées par les sangliers. Une cartographie des zones de dégâts a ainsi été dressée en zone centrale et proche zone périphérique par les personnels du Parc National des Pyrénées début 2001, complétée par un travail de stagiaire. 7 % environ de surfaces en herbe apparaissent ainsi touchées en 2001 avec des degrés divers d'intensité selon les estives ;
- déterminer les caractéristiques stationnelles de ces zones atteintes et d'éventuelles préférences des sangliers pour des situations écologiques particulières ; on observe ainsi que les dégâts sont préférentiellement situés entre 1 200 et 1 600 m d'altitude, en versant SE ou SW et à proximité de lisières forestières ou de chemins ;

- préciser les fréquences de passage des sangliers sur ces zones ; les sites entre 800 et 1 000 m d'altitude sont les plus fréquemment visités ;
- mieux cerner les vitesses et nature de recolonisation par la végétation des secteurs retournés. Si les Poacées sont prédominantes sur tous les sites analysés parmi les végétaux recolonisant les zones décapées, on note une forte variabilité entre sites pour l'évolution qualitative des espèces présentes et la vitesse de revégétalisation ;
- préciser les tableaux de chasse sur les deux versants de la chaîne et localiser les zones de réserves. Des données sont désormais rassemblées pour les versants français et espagnols. Cette première tranche de travaux (LE GUELAFF, 2001 ; GARCIA GONZALEZ et *al.*, 2001)) sera complétée en 2002 par une analyse fine des processus de recolonisation par les végétaux (espèces, valeur pastorale) ainsi que par une évaluation des ressources alimentaires forestières dans les massifs forestiers aspois en zone centrale et proche zone périphérique.

Gestion du paysage

Il s'agit ici de restaurer la qualité paysagère de certains sites dégradés dans la continuité des actions entreprises depuis plusieurs années.

Les interventions 2001 ont concerné :

Réseaux électriques et téléphoniques

Réseaux électriques

- mise en souterrain de la ligne 6 KV de la centrale électrique d'Estaëns

Dans le cadre de ce partenariat, et à la demande du parc national, EDF a achevé au printemps 2001 les travaux entrepris à l'automne 2000 de mise en souterrain d'une ligne aérienne 6 KV reliant les usines d'Estaens et des Forges d'Abel. La dépose de la ligne aérienne a été réalisée courant mai avec réception des travaux le 28 mai.

- dépose du téléphérique de Migouélou

A la suite de l'accident intervenu au Pic de Bure dans les Hautes-Alpes, compte-tenu que le téléporté EDF de Migouélou, reliant le Plan d'Aste au barrage de Migouélou, n'était plus aux normes, EDF a procédé à son démontage (dépose du câble et des pylônes, démolition des gares de départ et d'arrivée), conformément à l'autorisation du PNP délivrée le 6 juin.

Les travaux ont débuté en juin 2001 pour s'achever courant octobre.

- autres travaux EDF dans le parc national

En dehors du suivi par le Service de la DTG Production Transport de Toulouse (communication des dates des héliportages pour contrôler les stations de mesures hydro-climatiques situées en zone centrale à Artouste, à Suyen, à la Canaou, à Cestrède, au Lac Nère et au Gloriettes), le parc national n'a pas été sollicité pour d'autres travaux sur les ouvrages existants dans la zone protégée.

On peut toutefois indiquer ici des travaux d'entretien réalisés sur les ouvrages d'EDF existants en rive gauche de la vallée d'Ossoue (donc hors zone centrale) mais dont l'importance et les nuisances générées (nombreuses rotations par hélicoptère, installations lourdes de chantier, durée des travaux dans le temps), ont entraîné, de par cette situation, des impacts directs sur le parc national. Comme contrepartie à ces travaux, EDF s'est engagée à procéder à un nettoyage complet des vestiges de chantier EDF, nombreux dans ce vallon (visite commune d'inventaire effectuée le 24 septembre).

Réseaux téléphoniques

- demande d'installation d'un relais SFR en bordure de la RN 134 à Peyranère

Le parc national a donné un accord de principe (18 décembre 2001) à une demande de la Société SFR d'implanter un relais radiotéléphone dans l'excavation de la station d'épuration de Peyranère sous réserve que l'antenne ne dépasse pas la limite supérieure de la cavité existante et que l'implantation des autres pylônes permettant le fonctionnement en réseau soit mieux précisée. Par contre une suite défavorable a été donnée à une même demande pour une installation au col du Somport et au Centre de Jour de ski de fond.

- demande d'installation d'un relais Orange au Pont d'Espagne

Le parc national a donné un avis défavorable (9 août 2001) à une demande de France Télécom d'implanter un relais radiotéléphone sur l'Hôtellerie du Pont d'Espagne à Cauterets. Cette demande doit être réexaminée en ce qui concerne d'une part une implantation plus discrète et d'autre part les mesures compensatoires à mettre en œuvre.

1.2.4 - L'agriculture et la gestion du parc national

Le pastoralisme et la gestion des espaces naturels

Les estives représentent plus de 50 % de la surface totale de la zone centrale du Parc National des Pyrénées. En zone périphérique du parc national se trouvent aussi d'importantes superficies d'estives, ainsi que des « zones intermédiaires » traditionnellement utilisées par les éleveurs en intersaison, et enfin de nombreuses exploitations agricoles dans les vallées.

Les activités pastorales pratiquées sur tous ces espaces y ont peu à peu façonné les paysages, et y ont aussi favorisé une végétation présentant certaines qualités fourragères. Le maintien de ces activités est garant de l'entretien de ces paysages et de certaines de leurs caractéristiques écologiques.

C'est parce qu'un pastoralisme vivant et productif permet de gérer les ressources naturelles dans le respect de la préservation des milieux et de leurs richesses, et parce qu'il permet aussi le maintien d'un certain dynamisme socio-économique dans les vallées, que le Parc National des Pyrénées s'est toujours attaché à le soutenir, à accompagner ses évolutions et à promouvoir son développement.

Ainsi diverses actions sont menées en partenariat avec les autres acteurs du monde agricole et pastoral, actions qui sont détaillées au chapitre des activités économiques.

Connaissance et cartographie de végétation des estives

Une étude est en cours en partenariat avec le CEMAGREF et Catherine Brau-Nogué pour cartographier la végétation des milieux situés à plus de 1600 m d'altitude. L'un des objectifs de cette étude est d'être en possession d'un état des lieux de la végétation de ces milieux, ce qui permettra ensuite entre autres de pouvoir estimer les potentialités pastorales de ces estives. Cette étude doit s'achever à la fin de l'année 2002.

D'autres cartographies de végétation de la zone centrale du Parc National des Pyrénées et de la Réserve Naturelle du Néouvielle sont effectuées au 10 000^e à partir de la classification des habitats naturels).

L'ensemble de ces cartographies en cours pourra à l'avenir servir d'outil, pour offrir aux gestionnaires demandeurs des conseils en terme de propositions de mesures de gestion pastorale adaptées au mieux aux potentialités des milieux.

Participation à des actions d'ouverture des paysages pastoraux

- Débroussaillages

La Communauté des Communes des IV Véziaux d'Aure a débuté depuis quelques années une opération de débroussaillage de parcelles situées au-dessus des villages, opération financée en partie par des crédits zone périphérique du parc national.

En fin d'année s'est constitué un comité de suivi de cette opération, auquel le parc national participe.

- Ecobuages

Les agents du parc national participent dans plusieurs secteurs à des réunions d'organisation des écobuages puis à la surveillance des écobuages proprement dits.

- Dégâts de sangliers sur les pâturages

cf. § 1.1.1.1 « les espèces à gérer »

Changement de chargé de mission pastorale

Jean-Pierre IZANS, chargé de mission pastorale au Parc National des Pyrénées depuis 1973 est parti à la retraite en fin d'année. L'important travail qu'il a mené pendant toutes ces années auprès des éleveurs et des bergers et en faveur d'un pastoralisme vivant, restera profondément marquant dans l'histoire du parc national.

Son départ coïncide avec un tournant que doit prendre la politique pastorale du parc national : en effet le contexte agropastoral ayant fortement évolué, le Parc National des Pyrénées se doit de réfléchir à nouveau à sa place, à ses objectifs et à ses actions en matière de pastoralisme dans les années à venir. Le futur programme d'aménagement du Parc sera l'occasion de construire ensemble cette nouvelle politique, avec Clotilde DAMERON, nouvelle chargée de mission pastorale au parc national.

1.2.5 - Les aménagements en zone centrale

1.2.5.1 Routes et pistes

Routes

Routes Départementales

- protection de la RD 920 dans le val de Jerret à Cauterets

Le programme de travaux de confortement de blocs sur le dérochoir du Péguère, entrepris en 1998, visant la protection de la partie sommitale du Pic du Péguère, s'est achevé en octobre 2001, avec le démontage des installations. L'impact de ce chantier (au lieu dit du "dérochoir") est bien sûr important mais très localisé (1 à 2 hectares). La zone en cause est en effet déjà très "aménagée" puisque depuis plus de cent ans diverses actions, faisant appel à des techniques différentes, y sont régulièrement programmées pour protéger les zones habitées de la Raillère situées au-dessus du village de Cauterets. L'impact le plus fort reste cependant constitué par les très nombreuses rotations nécessitées par ce chantier. Sur l'ensemble de ce programme, environ 2 000 m³ de béton ont été projeté sur le dérochoir, ce qui a représenté plus de 3 500 heures de rotations hélico et un investissement total de plus de 17 millions de francs... Le chantier s'est déroulé comme cela avait été prévu lors de l'autorisation pluriannuelle délivrée en 1998. Une visite de fin de chantier s'est tenue le 16 octobre afin de définir précisément la remise en état des lieux. Celle-ci sera effectuée de manière définitive au printemps 2002, le RTM devant en effet procéder à cette époque à des travaux

complémentaires pour réaliser des points d'ancrages permettant une intervention ultérieure plus légère.

Dans ce même secteur, le parc national a également autorisé (le 21 mai 2001) le service RTM à procéder au remplacement des ouvrages paravalanches existants au droit des couloirs du Pouey et d'Ourtigouse et protégeant la route d'accès au Cambasque. Une opération de nettoyage de ces zones (enlèvement de vieux câbles, pièces métalliques, ouvrages endommagés ou équipements délaissés) a été réalisée pendant ces travaux d'entretien

Routes Nationales

- construction d'une digue paravalanche à Urdos dans le lacet de la RN 134 à Peyranère

Le parc national avait autorisé le 27 septembre 2000 la réalisation d'un ouvrage en terre destiné à protéger contre les avalanches le centre d'hébergement des PEP de Peyranère.

Ces travaux entrepris en octobre 2000 ont été achevés en juin avec la mise en œuvre de compléments d'apport de matériaux, la pose d'une clôture autour de la zone remodelée et sa végétalisation.

- aménagement de la RN 134 en haute vallée d'Aspe

Les travaux d'aménagement de cet itinéraire, dans la zone périphérique du parc national, se sont poursuivis en 2001 (reprise des travaux en basse vallée dans le val de Bedous et reprise de ceux concernant la section Urdos-Les Forges d'Abel).

Les travaux d'équipement du tunnel lui-même ont été achevés en 2001 (avec notamment le creusement de trois galeries de liaison avec le tunnel ferroviaire pour répondre aux nouvelles normes imposées à la suite de l'accident du tunnel de Chamonix).

Pistes

Pistes pastorales

- piste pastorale de Couecq

Ce projet est porté depuis plusieurs années par la commune de Borce : il est destiné à desservir l'estive de Couecq, occupée l'été par trois bergers et leurs troupeaux. Autorisés par le Ministère de l'Environnement en 1997 et entérinés au Programme d'Aménagement 1998/2002, les travaux d'ouverture de cette piste ont été réalisés durant l'été 1997 avec de nombreux problèmes constatés dans l'exécution de ceux-ci, liés d'une part à un défaut de définition dans l'étude du tracé et dans la rédaction du cahier des charges et d'autre part à une nature de sol mal prise en compte dans le projet. Compte-tenu de la nature des matériaux rencontrés (essentiellement des marnes) et des nombreux écoulements d'eau parcourant le versant, il avait été convenu à l'automne 1997, après simple "ouverture" de la piste jusqu'à la cabane de la Caillabère, de laisser passer l'hiver et de reprendre ensuite les travaux au printemps 1998. Ce que fit la Commune de Borce malgré des conditions météorologiques extrêmement défavorables, sur un sol détrempe. Après une semaine d'exécution de travaux d'empierrement de la partie la plus basse, le parc national demanda (début juin 1998) l'arrêt de ceux-ci ; la commune de Borce convint alors d'abandonner les prescriptions techniques figurant sur le marché initial passé avec l'entreprise, de redéfinir un projet technique organisant de manière rationnelle la suite du chantier, et, avant tout faire, de procéder à la réalisation d'une expertise géotechnique. Cette expertise a été effectuée en septembre 1999.

Compte tenu des constats effectués et des estimations prévisionnelles des coûts des travaux à réaliser, la commune n'a pu donner un début de suite à ce projet qu'en septembre 2000 en confiant à l'ONF la mission de tester sur un linéaire réduit les propositions techniques

formulées (utilisation de troncs d'arbre pour renforcer plate-forme et talus, traitement de la surface de la piste à la chaux, réalisation de fossés drainants, etc...).

Au vu du résultat de ce test, la technique employée a été validée lors d'une visite commune du site faite le 28 juin 2001. Sur la base des préconisations du bureau d'études IMS mandaté par la commune, le parc national a donc apporté le 2 juillet des compléments à l'autorisation de travaux initialement délivrée le 18 juin 1997 autorisant la reprise des travaux.

La réception de ceux-ci a été effectuée le 13 novembre. Un audit du MEDD a conclu à la compétence exclusive du Maire, s'agissant des aspects de sécurité publique conformément au CGCT, le directeur du parc national ayant pour compétence l'obligation de respect des normes environnementales.

- chemin pastoral du Pénot

Ce dossier est porté par la Commune de Lescun et est prévu au Programme d'Aménagement 1998/ 2002. Il concerne la desserte pastorale des cabanes d'Anés et de Bonaris.

Le Comité Permanent Conseil National de Protection de la Nature, saisi par Madame la Ministre de l'Environnement dans le cadre de la procédure d'approbation du Programme d'Aménagement, a rendu sur ce dossier son avis définitif le 24 janvier 2001 en ne se prononçant favorablement que pour le premier tronçon, c'est-à-dire jusqu'à la cabane du Pénot.

Sur la base de ce rapport, le parc national a rédigé le 3 septembre 2002 une autorisation de principe pour la réalisation des travaux jusqu'aux cabanes de Pénot en précisant que l'autorisation définitive ne serait donnée qu'à partir d'un projet d'exécution détaillé.

1.2.5.2 Aménagement de sites

Mesures prises pour la maîtrise de la fréquentation dans les sites les plus fragiles :

- Le site du Pont d'Espagne

Ce site, dont la gestion est confiée, depuis son aménagement en 1994 par la SEM du Pont d'Espagne à la Régie communale Espaces Cauterets, a normalement fonctionné en 2001 sans fait notoire à signaler.

- La Réserve Naturelle du Néouvielle

Le site d'Orédon/Aubert, lui aussi récemment aménagé (derniers travaux d'aménagement terminés en 1999), a normalement fonctionné en 2001.

On peut noter que le parc national a continué d'assurer le suivi du dispositif de lombri-compostage, réalisé en juin 2000 après avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires, pour épurer les boues issues des toilettes sèches d'Aubert (deux réunions sur site avec les représentants des services sanitaires concernés le 18 juin et le 28 août).

On peut également rappeler pour mémoire la mise en place d'une liaison radiotéléphonique entre la Maison du Parc de St Lary et le Centre d'Accueil d'Orédon (coût 10 066 F) ainsi que la réalisation de travaux de restauration du sentier du col de Madamète (coût 49 335 F).

Par ailleurs, une étude en vue de reconversion du refuge d'Aumar en deux logements pour bergers, tel que le préconise le Plan de Gestion en cours de la Réserve Naturelle, a par ailleurs été entreprise à l'automne 2001 (passation de deux conventions d'études, l'une avec le BET Astragale (21 768 F), l'autre avec le BET Tecsol (14 352 F).

On peut enfin rappeler que le parc national a activement participé à l'organisation d'un stage de l'ATEN première semaine de juillet sur le thème de la "maîtrise de la fréquentation dans les sites touristiques surfréquentés" et sur l'étude du cas de la "Porte d'Orédon".

- Le site de Bious-Oumettes/Bious-Artigues

Le dispositif de gestion de ce site basé sur la mise en sécurité, l'accueil et l'organisation du stationnement, expérimenté durant le mois d'août 1999, a été renouvelé, sur les mêmes principes durant l'été 2001 (10 juillet / 28 août).

Ce dispositif, entièrement gratuit pour le visiteur, a de nouveau donné totale satisfaction et devrait normalement être repris l'été prochain. Il comprenait :

- un accueil assuré de 9 h à 18 h par 6 jeunes personnes recrutées par la commune de Laruns, présentes sur le site par équipe de 3 chaque jour (rémunération prise en charge à 80% par le Département),

- l'interdiction formelle de stationner le long de la route départementale entre Bious-Oumettes et Bious-Artigues,

- une présence régulière des agents du secteur du parc national,

- une information (panneaux de signalisation, dépliants) à l'intention du public visiteur.

L'étude confiée par le département des Pyrénées-Atlantiques au cabinet Morel-Delaigue visant à l'établissement d'un projet cohérent de gestion future a par ailleurs été rendue le 25 septembre 2001, après une première validation le 15 mai 2001.

Ce document prend le parti d'un aménagement minimal du site avec :

- prise en compte d'une meilleure hiérarchisation des espaces (notamment le retraitement des parkings et de leurs abords ainsi que des sentiers de proximité),

- démolition des deux bâtiments de Bious-Artigues (le refuge Pyrénéa-Sports et la cantine) avec reconstruction d'un ensemble plus fonctionnel et plus intégré devant servir de chalet-refuge-auberge,

- création de sanitaires publics à Bious-Artigues ainsi qu'à Bious-Oumettes (en extension du bâtiment sanitaire du camping),

- aménagement dans son emprise actuelle de la route d'accès au site depuis Gabas.

La maîtrise d'ouvrage de ces différents aménagements sera assurée par le département des Pyrénées-Atlantiques pour tout ce qui concerne la route départementale et ses dépendances (les parkings et leurs abords) ainsi que les sentiers, l'indivision Bielle-Bilhères pour ce qui relève du nouveau bâtiment de Bious-Artigues et le parc national pour ce qui concerne Bious-Oumettes (le bâtiment sanitaire et la remise à niveau du dispositif d'assainissement).

Ainsi, en anticipation à ce programme, le parc national a libéré en juin 2001 les quatre plateformes les plus basses du camping pour contribuer à une meilleure organisation du parking à Bious-Oumettes. Ces travaux qui ont consisté à déplacer la clôture bois ceinturant le camping (coût : 42 290 F) réduisent de fait l'emprise du terrain de camping, lequel devrait retrouver un fonctionnement plus en rapport avec sa vocation initiale (accueil de petites tentes pour de courts séjours) et avec les dernières observations de la Cour des Comptes dont la demande allait également dans ce sens.

Le parc national a également réalisé en 2001 (coût 52 295 F) les travaux de remise à niveau du dispositif de stockage de l'eau potable consommée dans ce camping et a entrepris l'étude (convention passée avec le BET EMS coût 23 801 F) de la remise à niveau du dispositif d'assainissement du bâtiment sanitaire du camping. Ce projet technique a été validé par les services de la DDASS le 15 octobre : les travaux correspondants devraient s'effectuer au printemps 2002.

Le contrat avec l'actuel gestionnaire du camping a d'autre part été renégocié pour tenir compte des aménagements prévus et du nouveau mode de fonctionnement de cet équipement.

- Le chemin du Cirque de Gavarnie

Le 4 octobre 1997 a été signée à Gavarnie une convention d'application d'un programme de valorisation du Grand Site de Gavarnie pour la période 1997-2000. Elle a été prolongée d'une année en 2001 pour permettre l'achèvement du programme.

Le volet "Cirque de Gavarnie" de cette convention concerne directement la zone du parc national. A ce titre l'Etablissement a été désigné maître d'ouvrage d'une action visant à "la réhabilitation du chemin du Cirque". Cette action a elle-même été scindée en plusieurs tranches opérationnelles, dont la dernière s'est achevée en 2001, et a été financée en partie sur des fonds propres du parc national, en partie sur des crédits Contrat de Plan Etat/Région et en partie par la Fondation Gaz de France. Le montant consacré à cette action depuis son début en 1998 s'élève à environ 2,5 MF.

Les travaux réalisés en 2001 ont représenté un montant de 61 921 F (finition du remplacement des garde-corps).

Le parc national a par ailleurs été associé aux différentes réunions des comités de pilotage et de suivi concernant les autres actions figurant dans la convention ainsi que l'élaboration du cahier des charges pour le renouvellement de celle-ci.

- Les sites périphériques au site de Gavarnie

Le projet technique élaboré par le parc national relatif à l'organisation de la fréquentation automobile sur les sites du vallon d'Ossoue et du col des Tentes/col de Boucharo, n'a pas été validé par le Conseil Général (décision du Président du Conseil Général en date du 17 avril 2001). Un nouveau projet, concernant uniquement l'amélioration des conditions d'accueil et d'information des visiteurs sur ces deux sites lui a été soumis le 18 décembre.

- Le site du Somport

Aucune action significative n'est à signaler sur ce site en 2001.

On peut toutefois noter que les travaux de remise aux normes du bâtiment de l'Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Peyranère (autorisés en juin 2000) se sont terminés en 2001 (inauguration le 21 septembre).

Nettoyage de sites dégradés

- le nettoyage du site des anciennes mines de la Géla

La réhabilitation de ces anciennes mines situées au pied du col de Port Vieux, tout près de la frontière espagnole en haute vallée d'Aure, entreprise en 2000, a été achevée durant l'été 2001.

Il s'agit d'un ancien site d'extraction de minerai de fer et de plomb argentifère (galène) dont l'exploitation a vraisemblablement cessé entre les années 1920/1930. A la fin de celle-ci, les lieux avaient été laissés en l'état : les chemins d'exploitation, les plate-formes d'extraction et surtout les nombreux vestiges de chantier marquaient fortement le paysage et pouvaient même présenter des risques pour les randonneurs, pour le bétail ou pour la faune sauvage.

Le parc national a donc procédé en 2000 à la récupération, à l'enlèvement et à l'évacuation des vieilles ferrailles rouillées éparses.

En 2001, les travaux de réhabilitation ont consisté à protéger les accès aux puits et aux galeries avec également la réalisation d'un panneau d'interprétation relatant l'histoire de ce site (cf. 2.1.3). Le coût des travaux réalisés en 2001 s'établit à 174 616 F.

- le nettoyage des abords du refuge Wallon-Marcadau

A l'occasion des travaux de réhabilitation du dispositif d'assainissement de ce refuge effectués par le Club Alpin Français, le parc national a participé (coût 11 960 F) au nettoyage des abords du refuge (démolition d'un local désaffecté, des vestiges d'une ancienne turbine, d'un ancien seuil bétonné dans le lit du gave, etc...).

1.2.5.3 Sentiers et signalétique

Sentiers

Le Parc National des Pyrénées a réalisé en 2001 un programme de travaux d'entretien et de restauration de son réseau de sentiers (dont on peut rappeler qu'il représente un linéaire d'environ 350 km) pour un montant total de 332 248 F. Ces travaux ont concerné :

Secteur d'Aspe

- la réalisation d'un programme d'entretien et de restauration courant octobre 2001 (coût : 24 112 F) qui a concerné l'ensemble des itinéraires du secteur, à savoir :

- vallon du Baralet - cabane de Banasse - refuge d'Arlet,
- plateau de Peyranère – Arnousse - refuge du Larry,
- Lescun - pont d'Itchasse - col de Pau - col de Saoubathou,
- Caillaou - col de Saoubathou - refuge d'Arlet,
- Espéluquère – Couecq - Banasse,
- Urdos - pont du Cousteil - refuge du Larry - col d'Ayous,
- St Cours - Borde Pasette - col d'Ayous.

Secteur d'Ossau

- la réhabilitation de la zone dégradée au droit du col du Soum de Pombie (pose d'un grillage de protection en toile de jute) ainsi que du sentier de liaison Anéou – col du Soum de Pombie (coût total : 39 796 F).

L'année 2001 a également vu l'achèvement du programme de réhabilitation de sentiers transfrontaliers franco-espagnols d'un montant total de 1MF, entrepris en 1999 et réalisé grâce à l'aide financière de la Communauté Européenne (crédits Interreg 2 – subvention de 50%).

Ont bénéficié de cette programmation, les travaux suivants réalisés durant l'été 2001 :

Secteur de Cauterets

- la réhabilitation de l'itinéraire transfrontalier refuge du Marcadau – Port du Marcadau (120 796 F) qui avait été endommagé par un gros éboulement il y a une dizaine d'années. Cette réhabilitation a été effectuée à l'aide d'un petit engin mécanique qui a facilité le déroulement du chantier.

Secteur de Luz-Gavarnie

- la réhabilitation d'itinéraires transfrontaliers sur le secteur de Gavarnie. Ces travaux (coût 57000F) ont intéressé :

- le sentier des Tourettes au col des Sarradets,
- le sentier d'Estaubé (barrage des Gloriettes - Hourquette d'Allans)
- le sentier du Pailla à la Hourquette d'Allans.

Secteur d'Aure

- la réhabilitation de l'itinéraire transfrontalier La Gela-Port de Barroude (61 839 F - voir aussi la restauration de la partie basse de l'itinéraire pris en compte dans l'opération décrite au paragraphe 1.2.5.2 ci-dessus),
- la restauration de la liaison Badet-Hourquette de Héas-Hourquette de Chermentas (coût 28705F).

Signalétique

La société Rando Développement a livré la commande de l'année en panneaux gravés pour la signalétique directionnelle pédestre en début d'été. Par la suite cette société a rencontré des difficultés. Il a fallu chercher une nouvelle fois un fournisseur. Des contacts ont été pris avec une société savoyarde, Pic Bois, qui propose ce type de signalétique.

Des panneaux en stratifié avec la réglementation ont été installés sur les arceaux métalliques au départ des sentiers et aux entrées en zone centrale.

Les panneaux « enseigne » et « réglementation » des panneaux information-accueil sont arrivés avant la saison estivale. La conception du troisième panneau, appelé panneau « site », et la fabrication ont pris du retard ce qui n'a pas permis d'installer les panneaux information-accueil avant la fin de l'année.

ACCUEILLIR

Le Parc National des Pyrénées est un lieu privilégié de découverte et d'apprentissage de la nature et de ses équilibres.

2.1 GESTION DE LA FREQUENTATION

2.1.1 – Suivi de la fréquentation

Depuis 1999, le Parc National des Pyrénées s'est doté d'un outil de suivi annuel de la fréquentation estivale au sein du Parc National des Pyrénées. Le dispositif mis en place a pour objectif de collecter et de traiter les données de manière continue d'une saison sur l'autre. Le protocole de collecte de données assure ainsi la continuité de l'acquisition des connaissances et autorise les comparaisons.

Pour permettre la réalisation de ce suivi, une collaboration étroite s'est engagée avec la DDE des Pyrénées-Atlantiques et la DAR des Hautes-Pyrénées qui s'est concrétisée en 1999 par la signature de deux Conventions de Partenariat pour une durée de 5 ans. Le suivi de la fréquentation s'est déroulé du 15 juin au 15 septembre 2000. Le protocole d'enquête et de traitement des données ainsi que le choix des sites de référence sont comparables à ceux de 1992 et de 1996 afin de permettre de mesurer les évolutions de fréquentation des différents sites.

L'enquête couvre la totalité du Parc National des Pyrénées et la Réserve Naturelle du Néouvielle. L'ensemble du dispositif de quantification de la fréquentation du Parc repose sur

cinq types de données (péages, comptages routiers, parkings, randonneurs, et refuges). Ce suivi fait l'objet d'un rapport annuel publié, présenté au Conseil d'Administration et envoyé aux partenaires.

Dans le cadre du suivi de la fréquentation au sein du Parc National des Pyrénées, celui-ci a mis en place de nouveaux dispositifs de mesure de la fréquentation : des écompteurs qui permettent de mesurer le nombre de randonneurs sur les sentiers du Parc National. Ainsi, 7 écompteurs ont été mis en place pour l'été 2000 (Estaens, Pombie, Estaing, Marcadau, Boucharo, Laquettes, Madamette). Les données ont analysées dès l'automne 2000 et ont fait l'objet d'un rapport. De nouveaux écompteurs sont venus compléter ce dispositif en 2001.

Les visiteurs dans les Maisons du parc national – cf. 2.1.2.1

Les nuitées dans les refuges - cf. 2.1.2.3

2.1.2 - Les infrastructures d'accueil et d'information

2.1.2.0 le Siège du parc national

La faisabilité du transfert du Siège du parc national dans les locaux de l'ancienne Villa Fould, située au cœur de la cité tarbaise, a continué d'être étudiée durant l'année 2001.

Sur la base de l'étude préalable de faisabilité conduite en interne, une convention d'études a été passée (coût 14 950 F) avec le cabinet Lambert pour faire valider cette pré-étude sur les plans à la fois techniques, financiers et juridiques.

L'étude réalisée par ce cabinet a été transmise à M. le Maire de Tarbes le 21 juin après avoir été présentée au Conseil d'Administration du 31 mai. Le coût d'objectif de réalisation de cette opération s'établit à 15.5 MF.

Diverses réunions en fin d'année se sont déroulées avec les services techniques de la ville de Tarbes au cours desquelles le parc national a pu mieux préciser ses besoins. Un travail de concertation s'est déroulé au sein du parc national. Les besoins, en termes de surface, ont été identifiés pour chaque service. L'année 2002 devra être consacrée à la validation de ces besoins et de leur prise en compte par le maître d'œuvre de la Ville de Tarbes (qui est maître d'ouvrage de l'opération).

Installation d'un nouvel accueil téléphonique au siège du parc

Le précédent système ayant vieilli et étant devenu de qualité insuffisante un nouveau répondeur est mis en place avec nouveau texte, nouveau thème musical (thème pyrénéen à la guitare enregistré par Pedro Soler) et capacités techniques supérieures.

Information

De nombreuses demandes d'information arrivent au siège du parc national par courrier, appels téléphoniques, et par messagerie électronique « pyrenees.parc.national@espaces-naturels.fr ».

Elles sont gérées par le service communication et portent essentiellement sur les infrastructures, la réglementation du parc national, ainsi que sur l'information touristique générale de l'ensemble des vallées (refuges, randonnées...).

533 demandes d'information ont ainsi été reçues par courrier et traitées en provenance de 22 régions françaises (en tête Aquitaine, Midi-Pyrénées, Ile de France, Rhône Alpes...) et de pays étrangers (en tête Allemagne, Belgique, Espagne...). Il faut leur ajouter les 463 demandes reçues sur l'adresse électronique du parc national, soit un total général de près de 1000 demandes.

2.1.2.1 les Maisons du parc national

Situées dans les chefs-lieux de vallées, il s'agit d'un élément essentiel de la politique d'accueil du parc national. Les Maisons du parc, gérées par les secteurs et disposant d'hôtesse d'accueil, présentent des expositions spécifiques et de l'information générale sur le patrimoine naturel de chacune des six vallées et l'action du parc national.

Fréquentation annuelle des Maisons du parc national

Secteur	Maison	1999	2000	2001
ASPE	Etsaut	4 415	4 355	5 113
OSSAU	Gabas Laruns	1 320	872	- 15 638 (à partir du 7.08)
AZUN	Arrens	48 396	51 215	50 840
CAUTERETS	Cauterets	89 331	89 416	53 878 travaux-ouverture début juillet
LUZ	Luz	89 656	109 927	109 286
	Gavarnie	151 938	114 630	118 579
AURE	Saint-Lary	30 000	30 000	30 508
TOTAL		415 056	400 415	383 107

Vallée d'Aspe :

Maison du parc national à Etsaut

Le projet de redonner une nouvelle dynamique à cette Maison, en la rendant plus attractive et plus fonctionnelle et en affichant une ambition forte en matière de qualité des expositions, figure également au Programme d'Aménagement 1998-2002.

L'année 2001 a été consacrée aux études : validation des esquisses le 18 avril, présentation du dossier de projet aux élus à Etsaut le 28 juin, approbation du dossier de consultation des entreprises le 13 septembre.

Le permis de construire a été délivré le 25 septembre 2001. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 6 novembre mais n'a pu attribuer tous les lots, l'appel d'offres ayant été déclaré infructueux. Une négociation a donc été lancée en fin d'année qui devrait voir son aboutissement au tout début de l'année 2002. L'estimation prévisionnelle du coût de réalisation de cette opération s'établit à la somme de 3 333 762 F.

Les travaux devraient débiter en mars/avril 2002 et le chantier être livré pour la fin de l'année 2002.

Un architecte toulousain (M. Julla) accompagné d'un scénographe de Zaragosse (C.E.A.M.) remportent le marché. Après quelques séances de travail, tous les thèmes sont traités et la plupart des textes rédigés. En fin d'année la recherche iconographique a commencé.

Vallée d'Ossau :

Maison du parc national à Laruns

Les travaux de construction de cette nouvelle Maison qui avaient débuté fin septembre 2000 se sont achevés dans le courant de l'été 2001. Un léger retard à la livraison, dû à la défaillance d'une entreprise mise en liquidation judiciaire durant le chantier, n'a pas permis d'avoir un été complet de fonctionnement : la réception des travaux n'a en effet pu être prononcée que le 3

août et la Maison n'a été ouverte au public que le 6 août. L'inauguration officielle s'est effectuée le 6 octobre, jour de la fête des fromages de Laruns.

Le coût de réalisation de l'opération s'est établi à la somme de 3 368 368 F.

Cette nouvelle Maison répond bien aux objectifs que s'était assigné le parc national (notamment sur les plans de la fonctionnalité, de la modularité et du mode de fonctionnement) : les premiers constats de fréquentation font ressortir un très bon indice de satisfaction avec une parfaite complémentarité avec la Maison de la vallée voisine. Elle permettra de sceller le début d'une époque nouvelle dans la relation du parc national avec ses partenaires dans cette vallée.

Les textes, les photographies et les objets ont été remis au scénographe (Guy Brun) qui les a présentés dans des modules en bois avec des systèmes de tiroirs pour que le public participe à sa recherche d'information.

Un film de 8 minutes alliant images réelles et images de synthèse a été réalisé. Il expose les grandes phases de la formation du volcan du Pic du Midi d'Ossau. Ce travail innovant n'a pas été aussi facile que prévu car il a fallu adapter les souhaits du géologue expert sur le sujet (F. Bixel) ainsi que les exigences du parc national pour la compréhension du grand public aux contraintes des infographistes (Société AKTIS) tout en respectant l'enveloppe prévue. Le résultat est très intéressant et bien apprécié par les spectateurs.

Cette expérience appelle à réfléchir au même produit pour la géologie du Cirque de Gavarnie.

Vallée de Cauterets :

Maison du parc national à Cauterets

Les travaux de revalorisation de l'image architecturale de cette Maison située au centre de la ville de Cauterets se sont déroulés de mars à octobre 2001.

Leur coût de réalisation s'établit à la somme de 1 309 409 F.

Durant la première phase des travaux (jusqu'à début juillet), la Maison est restée fermée au public. Toutefois le résultat de l'aménagement effectué, dont la qualité continue encore d'être saluée, fera vite oublier le déficit de fréquentation dû à la réalisation de ces travaux. Le parc national, à cette occasion, a en effet très nettement amélioré son outil de communication sur Cauterets qu'il devrait continuer de valoriser à court terme par la reprise de l'exposition permanente. Ce ré-aménagement a également permis d'améliorer les conditions de travail des agents au sein de la Maison (aménagement d'un deuxième bureau, d'un local vestiaire, etc..).

Lors des travaux de restauration des façades et du toit, l'architecte (M Marcos) a prévu de positionner sur les murs extérieurs de grands éléments décoratifs. Une sélection d'aquarelles de Philippe Lhez, tirées du « Guide du parc national » et complétées par des textes, occupe les espaces prévus. Ces grands panneaux ont été réalisés en stratifié et mis en place en fin d'année 2001.

Vallée de Luz-Gavarnie :

Maison du parc national à Luz

La commune de Luz-Saint-Sauveur a réalisé une extension de cette Maison afin de donner plus de place et de fonctionnalité aux activités qu'elle abrite, rendu notamment nécessaire par le développement de l'informatique grand public et par la présence de plus en plus nombreuse d'associations locales.

Cette extension a été achevée au début de l'été et inaugurée le 21 septembre à l'occasion de la Fête de la Saint-Michel.

Maison du parc national à Gavarnie

Installation en début d'année d'un vidéo projecteur dans la salle de projection. Un nouveau concept de support d'image est essayé. Plus de deux heures de film sont numérisées et stockées en format Mpeg2 sur un disque dur. Directement depuis l'accueil l'hôtesse sélectionne et lance le film choisi par le groupe de visiteurs. Cette solution, apportant beaucoup de souplesse d'utilisation, sera développée dans les autres Maisons du parc national. En fin d'année, une consultation de scénographes a été lancée pour refaire l'aménagement de la maison du parc national (vitrine, accueil et salle d'exposition).

2.1.2.2 Les autres centres d'accueil et d'information

Le Centre d'Ecologie Montagnarde de Gabas (vallée d'Ossau)

Ce Centre est fermé depuis le 31 décembre 1995.

La négociation pour sa reprise par la Fédération des Œuvres Laïques (F.O.L) s'est poursuivie en 2001. Une réunion de travail, le 18 décembre 2001, a permis de faire le point de l'avancée de ce dossier, dont l'instruction est longue mais qui devrait aboutir à une issue favorable.

La Falaise aux vautours à Aste-Béon (vallée d'Ossau)

20 000 visiteurs environ ont fréquenté cet établissement en 2001 (près de 300 000 depuis son ouverture en juin 1993). A ce jour, cet espace muséographique cherche des solutions tournées vers la publicité et la signalétique ou le partenariat.

Maison Bourdeu à Oloron

La municipalité d'Oloron restaure cet ancien bâtiment afin d'en faire le nouvel office de tourisme et a proposé au parc national une présence notamment dans la partie exposition.

Il a été convenu en conséquence de présenter le parc national et ses activités en l'insérant au sein du projet établi par l'agence Odyssée.

Porte de la Vallée des Gaves

Participation à plusieurs réunions sur le concept d'exposition qui sera proposé. Le cahier des charges établi permet de lancer une consultation de scénographes. En fin d'année, le scénographe a été choisi : il s'agit de l'agence CEAM de Saragosse.

Réserve Naturelle du Néouvielle

Point d'accueil d'Orédon

Dans le même style que le Grand livre sur la flore, un Grand Livre sur le paysage a été réalisé et installé en début de saison. A partir de photos d'archives, les grandes étapes d'aménagement de la Réserve Naturelle et de ses abords y sont présentées.

2.1.2.3 Les refuges gardés

La zone centrale du parc national compte 22 refuges ou hôtelleries assimilées, propriétés du Club Alpin Français, de communes et d'associations sportives, cinq appartenant au Parc National des Pyrénées.

Les refuges gardés et camping appartenant au parc national

La traditionnelle réunion de fin de saison des gardiens des refuges du parc national s'est tenue cette année au refuge des Espuguettes le 18 septembre.

L'établissement a poursuivi en 2001 la mise en œuvre de sa politique de mises aux normes de ses refuges.

Un montant total de travaux de 526 625 F a ainsi été réalisé et a concerné pour :

refuge de Barroude

- la réalisation de divers travaux de serrurerie (coût : 10 082 F).

refuge des Espuguettes

- la réalisation d'une étude (coût : 13 036 F) effectuée durant le week-end du 15 août (pointe de fréquentation), destinée à contrôler et à valider le dispositif autonome de traitement des eaux usées existant remis à niveau l'année passée. Cette démarche s'inscrit dans un cadre plus global qui intéresse la problématique de l'assainissement des refuges de montagne et pour le traitement de laquelle le parc national affiche sa priorité (voir ci-après).

refuge d'Ayous

L'appel d'offres de travaux lancé en 2000 n'ayant pu recevoir de suite favorable (les offres formulées étant toutes supérieures à l'estimation prévisionnelle faite par le maître d'œuvre et certains lots n'ayant vu aucune entreprise soumissionner), le parc national a donc demandé à l'équipe de maîtrise d'œuvre de revoir le projet, à la baisse, afin que le coût des travaux soit compatible avec l'enveloppe financière allouée à cette opération.

Le nouveau dossier d'avant-projet a été validé le 3 mai, le permis de construire obtenu le 7 août. L'appel d'offres a été lancé le 28 septembre et la commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 6 novembre mais n'a pu attribuer tous les lots, l'appel d'offres ayant du être une nouvelle fois déclaré infructueux. Une négociation a donc été lancée en fin d'année qui devrait voir son aboutissement au tout début de l'année 2002. Cette situation est cependant significative du problème rencontré, à savoir une difficulté de plus en plus récurrente à trouver des entreprises qui acceptent de travailler en haute montagne. Si la tendance devait se confirmer, cela poserait à terme de réels problèmes pour le parc national, la plus grande partie de son action se situant en effet en haute montagne.

L'estimation prévisionnelle du coût de réalisation de cette opération s'établit à la somme de 3 600 000F. Si la renégociation s'avérait favorable, les travaux pourraient débuter en juin 2002 pour s'achever en octobre 2003 (interruption des travaux durant l'hiver).

On peut noter également, s'agissant du refuge d' Ayous, la réalisation d'une étude (coût 14 352 F) pour la réfection du générateur photovoltaïque du refuge.

refuge d'Arlet

D 'importants travaux de restauration se sont déroulés au printemps 2001 (coût 425 190 F), suite à la violente tempête de vent qui avait emporté en décembre 2000 une partie de la toiture du refuge.

Par ailleurs les travaux de remise aux normes de la cuisine entrepris en 2000 ont été achevés en même temps que les travaux de restauration du refuge (coût : 50 672 F).

Fréquentation des refuges appartenant au Parc National des Pyrénées

Secteur	refuge	places	1999	2000	2001
Aspe	Arlet	43	1358	1 624	1 766
Ossau	Ayous	46	2052	1 791	1 963
Azun	Migouélou	42	803	705	758
Luz	Espuguettes	60	2137	1 913	2 206
Aure	Barroude	35	878	785	955
TOTAL		226	7228	6 818	7 648
Ossau	camping Bious	150	6840	5 124	4 906

camping de Bious

Le devenir de cet équipement, dont le bail actuel est arrivé à échéance en 2001, a été reprecisé dans le cadre du projet global de gestion du site de Bious (voir paragraphe 1.2.5.2 ci-dessus). Le contrat d'affermage pour le gardiennage de ce camping a été revu (nouveau contrat signé le 2001), d'une part afin de le rendre cohérent avec les dispositions de la loi du 29 janvier 1993 (traitant notamment de la délégation de service public), d'autre part pour prendre en compte les nouvelles données (réduction de l'emprise, projet de construction de sanitaires à proximité ouverts à tous publics et dont le gardien assurera l'entretien, etc...).

Des travaux y ont été effectués en 2001, d'autres y sont donc programmés pour les deux années à venir.

Les autres refuges situés dans le parc national refuge de Baysse

Les travaux de mise aux normes portés par la Fédération des Clubs Alpins ont débuté au printemps 2001 et se sont poursuivis tout l'été (le refuge étant totalement fermé au public). L'ensemble du gros œuvre (en pierres maçonnées) de l'extension a ainsi été réalisé. Une visite des lieux s'est effectuée le 7 septembre avec les représentants du Parc National des Pyrénées, du Club Alpin et le Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Pyrénées pour s'assurer du bon déroulement de ces travaux.

l'assainissement des refuges

Le Parc National des Pyrénées et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ont conclu le 24 janvier 2000, à Toulouse, un accord cadre de partenariat technique et financier afin de rapprocher leurs efforts pour protéger durablement les ressources en eau et les milieux aquatiques remarquables du parc national des Pyrénées et notamment de régler les problèmes d'assainissement des refuges qui constituent, selon le Programme d'Aménagement 1998/2002, la priorité en matière d'investissement à réaliser dans ces équipements.

Dans ce but, le parc national s'est largement investi dans le groupe de travail inter-services de l'Etat, mis en place à l'initiative du Préfet des Hautes-Pyrénées, pour faire avancer, sur les points techniques et réglementaires, les projets de mises aux normes nécessaires en la matière.

Ont ainsi été réalisés en 2001 les travaux relatifs au projet de remise à niveau du dispositif du refuge Wallon-Marcadau à Cauterets (la réception de ces travaux a eu lieu le 7 septembre). Ceux concernant l' Hôtellerie du Cirque de Gavarnie et l' Hôtellerie de Gaube à Cauterets, dont les projets techniques ont été approuvés en 2000 et dont la réalisation était programmée pour l'automne 2001, n'ont pu être démarrés faute de retard dans les procédures de demandes de financement. Ils devraient se dérouler au printemps 2002.

Le Parc National des Pyrénées a également travaillé en partenariat avec le Club Alpin de Pau (visite du site le 23 août) pour la remise à niveau du dispositif du refuge d'Arrémoulit, avec le

, avec
différents thèmes : connaissance de la faune, de la flore, pastoralisme, géologie, vie aquatique,
traces et indices...

Ces sorties sont effectuées à la journée ou à la demi-journée, soit en matinée soit en fin
d'après-midi. Elles sont payantes.

Fréquentation sorties programme d'été 2001

secteurs	Programme été	
	nbre de sorties effectuées	nbre de pers.
Aspe	10	36
Ossau	8	18
Azun	6	42
Cauterets	12	173
Luz	10	157
Aure	6	35

Une soixantaine de sorties ont été proposées, avec une participation globale d'environ 350 personnes, soit en moyenne 6 personnes par sortie. Les thèmes les plus appréciés sont toujours la faune et la flore, mais il est très difficile de savoir si une sortie va bien « marcher », plusieurs facteurs pouvant intervenir : météo, autres manifestations...

Malgré tout, ces sorties semblent répondre à une découverte qualitative du milieu et doivent être maintenues.

A noter cette année une forte participation sur les secteurs de Luz et de Cauterets.

Les "**points rencontre**", élargis depuis 1999 à l'ensemble des vallées : en place avec une longue-vue, à jours et heures fixes, les gardes-moniteurs sont installés sur un point facile, de fort passage (bord d'un sentier, d'un lac, cabane...) pouvant ainsi répondre à toutes les questions posées par le plus grand nombre de personnes.

Ces "points rencontre", gratuits - et quotidiens dans certains secteurs -, dont l'expérience a été entamée en 1998, connaissent un franc succès : en 2001, ils ont permis de sensibiliser plus de 5000 personnes sur les deux mois d'été ! Ils sont assurés par l'ensemble des agents des secteurs.

Des points-rencontre ont également été mis en place, au cours des vacances de Noël et de février à Cauterets (pistes de ski de fond de Clot-Cayan). Cela a permis de montrer isards et rapaces à de nombreux touristes-skieurs-raquetteurs.

Les "**points d'information bivouac**"

Un effort d'information est maintenu sur les aires de bivouac en particulier près des refuges en juillet et août. Le besoin d'information sur ce type de site d'accueil est toujours aussi ressenti. Les interventions réalisées par les agents sont plus orientées vers l'information que vers la répression, elles sont cependant assez lourdes, nécessitant en particulier une présence très tardive sur les sites.

2.2.2 – Les actions pédagogiques et rapports avec le milieu scolaire

Secteurs

Aure

8 sorties avec les scolaires, 1 sortie début juillet avec trois jeunes dans le cadre des camps d'été du CA des Jeunes, 1/2 journée sur la RNN avec 12 éco-conseillers, intervention auprès

d'une unité de formation des moniteurs de parapente, participation à la formation des accompagnateurs de montagne.

Luz

Une dizaine de sorties sur le terrain avec des scolaires de la zone périphérique (Esquièze, Gèdre, Luz, J.Club) sur l'étude du milieu montagnard.

Cauterets

Dans le courant de l'année 2001 le secteur de Cauterets s'est investi sur deux projets pédagogiques :

- en juin, l'accompagnement des classes d'Argelès-Gazost dans le cadre du Conseil d'Administration des Jeunes a permis de réaliser une sortie dans la vallée du Marcadau avec séjour une nuit en refuge. Le thème très large sur la connaissance de la montagne a été développé.
- en octobre, le secteur s'est impliqué dans le nouveau projet pédagogique des classes de 6^{ème} qui portait sur l'étude des paysages de la vallée d'Argelès. Une sortie au balcon d'Ouzous a permis d'aborder ce vaste sujet.
- démarrage avec les classes de 6^{ème} du collège de Pierrefitte d'un projet sur le "Bouquetin des Pyrénées". Trois interventions en salle et des visites à la grotte de Niaux (Ariège) et au site d'Ordesa sont au programme.
- dans le courant de l'année 2001 le secteur de Cauterets a poursuivi l'accompagnement du projet pédagogique sur l'environnement lancé depuis 1999 par l'établissement scolaire. Les thèmes choisis par l'école primaire sont les suivants : le Péguyère (lecture de paysage, histoire du RTM, reboisement, pastoralisme..) – Les insectes (un monde méconnu, morphologie, modes de vie....)

La maternelle, après une première approche du monde animal à travers des petits contes à fait appel au parc national pour travailler sur les oiseaux. (sorties aux abords de l'école, installations de mangeoires, collecte de plumes..).

Arrens

- travail avec les élèves des différentes écoles du Val d'Azun sur un projet éducatif basé sur l'observation de la nature de la protection de l'environnement et du patrimoine. présentation des rapaces vivants dans la vallée, du kit pédagogique Gypaète (en collaboration avec le CPIE de Bagnères), fabrication par les élèves et présentation de déguisements sur le thème rapaces diurnes et nocturnes. Organisation de plusieurs sorties de terrain pour suivre la migration, présentation d'expositions, dessins.
- travail avec les élèves de l'école primaire Jean Bourdette d'Argelès-Gazost sur le gypaète avec le kit pédagogique gypaète.
- même travail avec le collège de Pierrefitte.
- une dizaine de sorties pour des classes autres que valléennes.

Ossau

Comme d'habitude le secteur intervient dans quelques écoles et collèges du Béarn : Laruns, Arudy et Mourenx, aussi au VVF de Bielle, à la FOL de Gourette, mais également dans les lycées agricoles sur les thèmes habituels : le PNP, la protection de la nature, la forêt, empreintes d'animaux, rapaces, lecture de paysage, les cabanes de bergers, la vie et les métiers de la montagne, aménagement et environnement...

Service communication

L'année 2001 est marquée par le départ de Louis Marie Espinassous.

Présent auprès du parc national en temps partiel avec la Jeunesse et les Sports depuis de longues années, Louis Marie Espinassous a pris une part essentielle aux actions du parc national en matière de pédagogie, d'éducation et d'animation. Il a également contribué de près à la réalisation de publications (grand public ou scolaires) telles que les « carnets de terrain » ou encore le dossier pédagogique du PNP, à la formation du personnel du PNP, à l'ouverture de celui-ci vers les publics spécialisés en difficulté...

Il se trouve être dépositaire d'une partie du savoir faire du parc national dans ces différents domaines. Le choix de son successeur interviendra en 2002 et devra tenir compte de ce profil très particulier.

Service scientifique

Des interventions ont été faites par le service scientifique auprès :

- de l'université de Pau, dans le DESS hydrobiologie et cours d'eaux, sur le thème de la gestion des espaces protégés ;
- de l'ATEN dans le cadre de la formation de personnels à la flore protégée, en liaison avec le Conservatoire Botanique Pyrénéen,
- de l'ATEN dans le cadre de deux formations de 4 jours des personnels du Ministère de l'Environnement à la gestion et au suivi des populations de gypaètes barbus,
- du centre Georges Lépineux de Bagnères de Bigorre sur le thème de Natura 2000,
- du centre de formation professionnelle adulte de la chambre de commerce du Gers pour l'intégration des données SIG et cartographiques à des sites Internet.

Le service a également participé à plusieurs jurys de stage : ENSA Rennes, Maîtrises et DESS de diverses universités, FIF-ENGREF, ENITA Clermont-Ferrand.

2.2.2.1 Publics spécialisés

Après à la grande opération de 2000 «Objectif Piméné » pour les personnes handicapées, le parc national n'a pas mis l'accent sur ce type d'action en 2001. Cependant, ponctuellement, plusieurs secteurs ont encadré des sorties sur le terrain pour des personnes handicapées ou en difficulté sociale : en vallée d'Aure pour l'Hôpital de Bagnères, en vallée de Luz pour le Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarbes et l'association d'insertion et de formation par le sport, en vallée d'Aspe animation d'un groupe à Peyranère, ...

2.2.2.2 Documents pédagogiques

Cahier pédagogique

Depuis sa création, le Parc National des Pyrénées privilégie l'accueil et l'animation en direction du public scolaire.

Pour guider les enseignants dans une découverte de cet espace protégé, le parc national a conçu et réalisé un « Cahier pédagogique ». Ce document a pour but de favoriser des initiatives pédagogiques de qualité au sein des établissements scolaires afin de mieux faire connaître et respecter la nature par les jeunes qui la fréquentent.

Le cahier pédagogique est destiné aux enseignants et répond en priorité aux besoins des élèves des classes primaires CM1 et CM2 et des classes de collèves 6è et 5è, nombreuses à vouloir connaître et visiter le parc national.

Ce document a été mis en ligne sur le site internet du parc national, permettant ainsi aux enseignants une grande souplesse dans son utilisation.

Aide du parc national pour l'accueil et les déplacements de scolaires lors de visites sur le terrain : dans le cadre des dispositions prises au moment du Conseil d'Administration des Jeunes, le parc national s'était engagé à favoriser ces opérations de découverte du milieu montagnard par les jeunes locaux. Plusieurs sorties (collèges de Pierrefitte, d'Argelès...) ont ainsi pu avoir lieu en 2001.

Kit gypaète

Le groupe de travail gypaète, animé par Ph. Serres de la DIREN, a mené à bien la constitution d'un important kit pédagogique consacré au gypaète. Le parc national a apporté son concours lors des réunions de travail et a également procédé à un test grandeur nature avec des classes avant la mise en fabrication définitive.

Le parc national s'est porté acquéreur de deux exemplaires de ce kit qui seront utilisés avec les scolaires.

Fiches de terrain

Dans le cadre du partenariat avec les accompagnateurs en montagne, le Parc National des Pyrénées a fait réaliser une série de fiches de terrain illustrées, plastifiées, de format A4, facilement utilisables : l'écureuil, le lagopède, le chevreuil, le sanglier, l'isard, le pic noir, la martre, la marmotte, le grand tétras, l'ours.

Douze jeux ont été remis aux accompagnateurs et dix jeux aux secteurs du parc national. Ces fiches pourront être utilisées tant avec les scolaires qu'avec le grand public, lors des sorties du programme d'été par exemple.

2.2.3 Les outils de communication

2.2.3.1 Les publications

L'ensemble des fiches d'information gratuites :

- Mode d'emploi dans le Parc National des Pyrénées (en français, anglais, espagnol),
- Catalogue des publications,
- Services,
- Conseils aux randonneurs (en français, anglais, espagnol),
- Refuges situés dans le Parc National des Pyrénées,
- Programme des sorties d'été avec les gardes-moniteurs,

a été tiré au total à 78 000 exemplaires.

Deux nouvelles fiches ont été créées « A la découverte des mammifères » et « Boutique ». La première, tirée à 10 000 exemplaires, donne des informations sur les mammifères que l'on peut rencontrer dans le parc national et la deuxième, tirée à 3 000 exemplaires, présente les produits de la boutique (textile, jeux pour les enfants, papeterie...).

Cette année, en association avec les Réserves Naturelles de France, le Parc National des Pyrénées a conçu une fiche naturaliste sur la Réserve Naturelle d'Ossau.

Toutes ces fiches sont largement diffusées auprès des particuliers, dans les Maisons du parc, les Offices de Tourisme, les Maisons des Pyrénées, les écoles, les salons du livre, ...

Comme l'an passé, le service communication du parc national a participé aux deux journées d'échanges « des dépliants et informations touristiques », organisées par l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative des Hautes-Pyrénées.

Rééditions

- livre de prestige du Parc National des Pyrénées (et du Parc National d'Ordesa et du Mont Perdu) : il ne s'agit pas à proprement parler d'une réédition mais de rachat du stock du partenaire co-éditeur qui cesse ses activités. Le parc national acquiert ainsi 700 exemplaires de l'ouvrage à des conditions intéressantes et en évitant du même coup que l'ouvrage soit liquidé à des conditions qui auraient pu porter atteinte aux ventes de l'établissement.
- le « petit guide des traces », édité par le parc national, est réédité à raison d'un tirage de 2000 exemplaires.
- les « promenades dans le parc national » sont rééditées à raison de 1500 exemplaires pour la vallée de Cauterets et 1000 exemplaires pour la vallée d'Arrens.
- pour couvrir les besoins en matière d'information sensibilisation, le numéro spécial d'Empreintes XXXème anniversaire est retiré en 1000 exemplaires.

Editions nouvelles

- le « Guide du parc national » est paru au mois de mai 2001. Il a été présenté à la presse en présence des auteurs et de l'illustrateur.

Il s'agit d'un ouvrage de 135 pages couleur destiné au grand public visiteur du parc national. C'est à la fois un outil de découverte et d'enrichissement de ses connaissances. La présentation de chacune des vallées est complétée par des grands chapitres généraux sur la forêt, l'isard, les glaciers... Cet ouvrage est le résultat de la collaboration du parc national avec le professeur Philippe Mayoux pour la partie naturaliste et Florence Elman, journaliste à Pau, pour les parties historiques et géographiques. Il a été co-édité avec Rando-Editions et tiré à 3000 exemplaires.

- le travail s'est poursuivi sur l'ouvrage « Histoires de bêtes » par la réalisation de l'illustration, les aquarelles d'une part et le choix de la totalité des photos d'autre part. La pré-maquette graphique a été établie. Les relectures des textes et leurs corrections ont été intégrées. La parution est prévue pour fin mai 2002.

- pour le guide du massif du Néouvielle les négociations avec un partenaire éditeur privé (les Editions du Rouergue) n'ont pu aboutir. L'objectif du parc national était de pouvoir procéder, comme sur des co-éditions précédentes à un partage à raison de 50/50 entre partenaires et en prenant en compte la totalité des apports de chacun (pour le parc national : le texte, les photos et illustrations, le label parc. Pour son partenaire : la conception graphique et la fabrication). Les exigences actuelles de rentabilité des éditeurs privés font que cet objectif est de plus en plus difficile à tenir. Une nouvelle phase de négociations est donc à entamer. L'auteur a entamé la rédaction de l'ouvrage et un illustrateur a été choisi.

- agenda des parcs nationaux de France : le Parc National des Pyrénées a apporté sa contribution à l'édition 2002, notamment par la sélection de photos.

- en collaboration avec les bâtiments de France, la DIREN Aquitaine, la DDE des PA, la DDAF des PA, le Parc National des Pyrénées a édité un ouvrage « L'art de bâtir les cabanes pastorales dans les Pyrénées – Hautes vallées du Béarn et du Pays Basque ».

Cent cinquante cabanes sont ainsi décrites avec carte de situation, photo, croquis détaillés et description. Il a été abondamment diffusé localement. Il est à la fois un outil qui permet de prendre conscience de la valeur et de la richesse du patrimoine et aussi de mieux concevoir et enraciner les constructions nouvelles au service de la vie pastorale.

- ouvrage « Parcs Nationaux des Pyrénées » : en raison de la cessation d'activité des Editions de Faucompret, co-éditeurs de l'ouvrage avec le parc national, ce dernier a racheté le stock restant chez de Faucompret soit 700 ouvrages. Sans cela, les ouvrages auraient été cédés à un soldeur, vendus à bas prix, ce qui aurait diminué la durée de vie du titre qui reste le seul ouvrage de prestige dont dispose le parc national.

- une convention a été passée avec les Editions Cairn pour la publication d'un ouvrage de Jean- Pierre Dugène consacré à la vie pastorale en vallée d'Ossau. Le travail de rédaction a été achevé en 2001 ainsi que le rassemblement de toute l'illustration. La parution est prévue pour 2002.

- depuis 1996, deux numéros d'Empreintes sont publiés par an. Chaque numéro de 12 pages tiré à 30 000 exemplaires est diffusé dans les vallées du Parc National des Pyrénées.

En 2001, un numéro spécial sur l'eau a été édité en collaboration avec l'Agence de l'Eau et EDF. Le numéro d'automne a été consacré aux missions des gardes-moniteurs (pédagogie, suivi des espèces, développement ...).

Depuis 2001, le journal Empreintes est envoyé par la poste à tous les habitants de la zone périphérique du Parc National des Pyrénées soit 19 000 foyers.

2.2.3.2 Les expositions itinérantes

Durant l'année, 12 contrats de location à l'extérieur - divers festivals et manifestations, centres culturels, offices de tourisme... - ont été établis pour une utilisation effective de 15 semaines. Ces expositions itinérantes sont également mises en place durant les vacances scolaires et pendant l'été dans les Maisons du parc national, essentiellement à Gavarnie, Luz, Cauterets, Arrens et au point d'information d'Orédon. Par ailleurs, l'exposition « Parc National des Pyrénées » a été prêtée gratuitement à Espaces Cauterets pour la gare du Lys du 30 juin au 15 septembre 2001.

Sept expositions itinérantes réalisées par le parc national sont disponibles : Pyrénées montagnes d'Europe, le Parc National des Pyrénées, le Parc National des Pyrénées en 20 questions, Pyrénées Mont Perdu cirques et canyons, rapaces aux Pyrénées, la marmotte, RNN la montagne aux 70 lacs.

Aucune nouvelle exposition itinérante n'a été réalisée en 2001, mais une nouvelle version de l'exposition « Pyrénées Mont Perdu » a été fabriquée de manière à utiliser des panneaux en carton plume, matériau beaucoup plus léger.

2.2.3.3 L'audiovisuel

Prises de vues video

Une seconde caméra video numérique a été acquise par le parc national. Elle a été affectée à un agent (L. Nédélec) sachant que deux autres agents nommément désignés (Fabien Salles et Eric Boyer) peuvent être amenés à l'utiliser. Elle complète donc la première caméra affectée aux agents Jean Cédet et Christian Ringeval.

Un premier programme de prises de vues animalières a été établi en fonction des besoins immédiats liés à la réalisation du prochain film du parc national.

Le partenaire chargé de la réalisation de ce film réalise en même temps le dérushage et le classement de ces prises de vues qui seront restituées au parc à l'achèvement du film.

Nouveau film du parc national

Une convention a été passée avec le CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique) Midi Pyrénées afin de réaliser le futur film de présentation général du parc national. Trois réunions ont permis d'examiner et d'approuver un scénario. La réalisation a commencé dès 2001 mais le travail doit se poursuivre et aboutir en 2002.

Vente du film « ce jour-là »

La télévision Italienne (RAI) pour la vallée d'Aoste a acquis les droits de diffusion du film du parc national « Ce jour-là » réalisé par Arnaud et Jean Marie Larrieu, pour 3 passages sur 3 ans. Une convention a été passée entre le parc national et la RAI pour un montant de 16 640,00 F TTC. Un accord devra être passé avec les deux réalisateurs pour leur verser une partie de ces droits.

2.2.3.4 Le multimédia

Le site internet du parc national <http://www.parc-pyrenees.com> a été mis en ligne depuis le 1^{er} juin 2000 et remporte un vif succès.

L'internaute a le choix entre 8 rubriques : trouver, découvrir, itinéraires, randonner, actualités, documentation, dialoguer et boutique.

L'objectif du site est atteint, l'internaute le trouve clair, accessible et de navigation agréable.

Depuis avril 2001, les internautes peuvent consulter et télécharger le cahier pédagogique du Parc National des Pyrénées.

La rubrique « dialoguer » (en français, anglais espagnol) est également très appréciée (145 questions sur l'année). Chacun peut s'exprimer comme bon lui semble sur des sujets variés.

Les réponses viennent d'autres internautes ou du parc national.

Des mises à jour régulières dans la rubrique « Actualités » sont effectuées par le service communication.

463 demandes d'informations supplémentaires sont arrivées sur l'adresse électronique du parc national.

Moyenne obtenue à partir des résultats pour l'année 2001 :

Pages, liens consultés - navigation dans le site

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet
Nbre total d'accès	211450	207989	298016	22214	400655	456879	587569
Nbre moyen d'accès par jour	6820	7428	9613	740	12924	15229	18953

août	septembre	octobre	novembre	décembre
421989	263430	279824	304957	256298
13612	8781	9026	10165	8267

Nombre total de pages, liens visités par mois	309272
Nombre total de pages, liens visités par jour	10129

Conclusion :

Bonne navigation dans le site, les internautes restent et « surfent » à l'intérieur du site.

Sessions (visite effectuée par un internaute, de son entrée dans le site à sa sortie) :

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet
Nbre total de sessions	4632	5150	5952	337	8560	9966	11181
Nbre moyen de sessions par jour	149	183	192	11	276	332	360
Durée moyenne des sessions (en minutes)	8m35	7m31	6m18	6m33	7m02	7m31	6m44

août	septembre	octobre	novembre	décembre
8918	6449	7323	6933	7105
287	214	236	231	229
12m31	6m25	5m48	6m36	6m15

Moyenne mensuelle des sessions	6 880
Moyenne journalière des sessions	225
Durée moyenne des sessions	7m12

Les versions espagnole et anglaise du site internet du parc national ont été mises en service. Les internautes anglophones et hispanophones disposent donc de la totalité du site dans ces langues. Le forum fonctionne également avec des réponses directes en anglais et espagnol.

- Une convention a été passée avec la société Morgan Multimedia afin de réaliser le site Web de l'Atlas du Parc National des Pyrénées. Cette opération assez lourde menée par le service communication et le service scientifique permettra aux visiteurs du site internet du parc national de pouvoir consulter l'Atlas et au parc de procéder aux mises à jour utiles en tant que de besoin.

L'aboutissement de ce travail, qui recevra une aide financière de l'ATEN, est prévu pour juin 2002.

2.2.3.5 La bibliothèque et la photothèque

La bibliothèque

En 2001, le fonds documentaire s'est enrichi de 417 ouvrages, ce qui porte le nombre de références disponibles à 4225.

En dehors d'un travail quotidien (achat et équipement d'ouvrages, accueil du public, gestion du prêt, traitement du courrier...), l'informatisation de la bibliothèque se poursuit. La base de données (logiciel documentaire SUPERDOC) compte actuellement 1525 notices enregistrées pour environ 2000 ouvrages indexés.

La « tournée » des bibliothèques des secteurs s'est poursuivie. L'inventaire a été effectué pour le secteur d'Arrens.

La bibliothèque, ouverte au grand public une partie de la semaine, accueille toujours plus de monde : stagiaires, universitaires, enseignants, accompagnateurs montagne, chercheurs et bibliophiles divers. Ce nombre croissant d'utilisateurs a obligé la mise en place d'un règlement et d'un système de caution pour tous les prêts d'ouvrages.

La photothèque

Le logiciel "Image Base Pro" installé en juin 1999 au service communication est un système de gestion de base de données d'images. Il permet de centraliser, organiser et référencer les documents utilisés pour la communication : photos, dessins, images vidéo...

A ce jour, 4 parcs nationaux l'utilisent : les Ecrins, le Mercantour, les Pyrénées, Port-Cros.

Une nouvelle version de mise à jour importante « AJARIS » a été installée en juin.

En 2001, 2 000 diapositives dont les auteurs sont des agents du parc national ont été numérisées, ainsi que 850 de Jean-Pierre Dugène, cédées par l'auteur et utilisées pour « Ossau pastoral », 40 de B. Clos pour l'exposition de Gavarnie, 38 de P. René sur les glaciers, ce qui porte à plus de 6 000 le nombre total de documents numérisés et en cours d'indexation.

Le grand avantage de la numérisation est de ne plus sortir les originaux. A la demande, des CD sont gravés (basse et haute définition, taille image, format) et les contrats de prêts établis. Par contre, il y a difficulté à maîtriser l'utilisation faite par les emprunteurs une fois les images numérisées en leur possession.

La difficulté a été, comme depuis plusieurs années, de dégager suffisamment de temps à préparer les documents à numériser, les côter, les classer physiquement, et surtout de les indexer. Par ailleurs, l'ancien système manuel de classement tend à disparaître.

Un bilan détaillé d'utilisation des photos pour 2001 a été fait par le service communication : la sélection globale représente une recherche de 618 photos, le nombre de photos utilisées étant finalement de 393, pour un nombre de 29 contrats de cession établis pour l'extérieur et 10 utilisations directes pour le parc national, sans contrat.

En 2001, les recherches « lourdes » ont porté en particulier sur l'exposition de la Maison du parc national à Laruns, la Porte de la Vallée des Gaves, les panneaux d'information, Orédon... Par ailleurs, il faut répondre à des demandes régulières de magazines trimestriels (Montagne et Alpinisme, Gascogne ...) ou à des demandes plus ponctuelles (agenda des parcs nationaux, comités du tourisme, presse...).

La photothèque du parc national est destinée à répondre aux besoins propres de l'établissement en matière d'illustrations : publications, expositions permanentes et itinérantes... Elle ne vient en aucun cas en concurrence avec des photothèques de photographes professionnels. Cependant, la demande de partenaires institutionnels (Ministère,

autres administrations...) ou de la presse, est forte et les droits d'auteur ne peuvent être toujours appliqués.

- La donation de Mme Hélène Clos de la collection de son mari, décédé en 2000, a été intégrée à la photothèque du Parc National des Pyrénées et sera petit à petit numérisée et indexée.

Un acte notarié a été passé devant maître Jacques Tauziède, notaire à Bagnères de Bigorre. Le parc national est donc désormais dépositaire et détenteur de tous les droits relatifs aux photographies de Bernard Clos.

2.2.4 - Les relations avec les médias

Ne sont énumérés ci-dessous que les articles, émissions et tournages demandant des contacts particuliers, avec recherches iconographiques. Ce travail est centralisé par le service communication, qui traite directement avec les journalistes pour les sujets généraux et s'adresse bien entendu aux services concernés pour des sujets plus ciblés (chauve-souris, flore, développement...) ou aux secteurs pour des accompagnements et interviews "terrain".

presse écrite : *articles généraux sur le parc national*

Articles parus dans :

- « L'art de voyager magazine » - présentation des Parcs Nationaux
- « National Geographic » - itinéraires Ossau-Arrens
- « Pyrène magazine » - découverte du PNP
- « L'étudiant » - les gardes-moniteurs (E. Boyer)
- « Rebondir » - les gardes-moniteurs (L. Nédélec)
- « Rivista della Montagna » - réintroduction des gypaètes dans les Alpes

- rubrique des parcs nationaux dans « Montagne et Alpinisme », revue nationale du CAF :
 - n° de mars : la loutre
 - n° de juin : le volcan d'Ossau
 - la nouvelle carte de randonnée Gavarnie-Ordesa
 - n° de septembre : assainissement des refuges (non paru)
 - évolution des glaciers pyrénéens
 - n° de décembre : les points-rencontre
 - la nouvelle Maison du parc national à Laruns
 - flore du PNP : le carex

- revue trimestrielle « Gascogne La Talanquère » :
 - n° 72 : le desman

- articles sur les comptages isards et grands rapaces : Sud Ouest, Eclair Pyrénées, La Semaine.
- le secteur de Luz a été tout particulièrement sollicité en 2001 par la presse locale au sujet de la présence de l'ours.
- une information suivie a été faite tout au long de l'été à l'occasion des journées « portes ouvertes » dans les Maisons du parc national et des animations proposées.

- une information par conférence de presse a été faite en juin 2001 à la presse locale pour présenter le nouveau « Guide du parc national » et les animations de l'été.

D'autre part, un important travail continue à être réalisé par le service communication pour collecter l'ensemble des articles parus dans la presse locale et nationale et traitant des différents sujets touchant, de près ou de loin, le Parc National des Pyrénées : vie dans les vallées, institutions... Cette collecte, réunie mensuellement dans une "revue de presse", circule dans les différents services du Siège.

Radios-TV

Radios

- Radio France Bleu Béarn : 3 émissions ayant pour thèmes la flore, l'isard, le paysage d'automne, avec C. Gerbet
- Radio Fréquence Luz : plusieurs émissions avec le secteur de Luz
- Radio Coteaux : présentation générale du parc national, avec C. Ringeval

T.V

Trois reportages importants, nécessitant du temps de préparation et de présence des agents, ont marqué l'année 2001 :

- TF1 les 14-15-16 juillet : le PNP et le travail des gardes-moniteurs, en val d'Azun avec C. Habas, pour un reportage au Journal Télévisé de 20 Heures
- FRANCE 3 National le 24 juillet : les sorties du programme d'été du PNP, en vallée d'Aure avec J. Pujo Menjouet, pour un reportage au « 19-20 »
- TELE TARBES, chaîne câblée de la Ville de Tarbes : série d'interviews et de reportages dans les secteurs et au Siège, sur le thème du PNP, ayant abouti à la réalisation d'une cassette video de 30' et à sa diffusion sur l'ensemble du réseau câblé.

Par ailleurs, le parc national a participé à d'autres émissions :

- « Demain c'est dimanche » de France 3 Toulouse, sur la station de Cauterets, avec JP.Crampe
- reportage de la BBC sur une traversée des Pyrénées, avec M. Empain
- opérations de baguage dans la Réserve Naturelle d'Ossau, TF1
- portrait du garde de la Réserve Naturelle d'Ossau, FR3 Aquitaine
- émission en occitan sur le parc national en vallée d'Aspe, FR3 Sud, avec M. Cauhapé

2.2.5 Les opérations de communication

24-28 janvier : participation aux « Hivernales », fête de l'oiseau et de l'environnement », à La Ferranderie observation des traces, exposition rapaces, point de vente, avec L. Nédélec et F. Salles

24 mars : organisation de la 4^{ème} Nuit de la Chouette à Arras en Lavedan et à la Falaise aux Vautours : documentation, vidéos, analyse de pelotes... puis sorties sur le terrain

5-6 mai : fête de la montagne à Laruns

7-11 mai : concours de dessin sur le parc national au châlet du Soulor

19-20 mai : Salon du livre pyrénéen à Tarbes

1-4 juin : Festival EOLO TEMPO, rassemblement de cerf-volants, à Estaing : animations de terrain, expositions, kit gypaète...

juillet : semaine de la montagne à Barèges

29 juillet : fête du fromage à Etsaut

été 2001 : participation aux animations « Val d'Azun, autour du gypaète barbu » : randonnées sur le terrain, ballades contées, tables rondes...

13 août : Livre en plumes à Cauterets

6 octobre : fête du fromage et inauguration de la Maison du parc national à Laruns

Par ailleurs, l'année 2001 a été marquée par l'organisation de journées « Portes ouvertes » dans les différentes Maisons du parc national des vallées :

. 11 juillet : Luz St Sauveur

. 20 juillet : Arrens-Marsous

. 1^{er} août : Etsaut

. 8 août : Saint-Lary

. 17 août : Cauterets

A cette occasion, l'accent a été mis tout particulièrement sur la présentation du « Guide du parc national » récemment paru, la gratuité des sorties sur le terrain a été appliquée, des soirées contes ont été organisées.

A noter également l'organisation de l'exposition de Philippe Lhez et des aquarelles réalisées pour l'illustration du « Guide du parc national » du 4 juillet au 9 août.

Dans le cadre des contacts entretenus en particulier par le personnel de terrain avec les collectivités locales, les secteurs participent de façon régulière à diverses manifestations traditionnelles par des stands, expositions temporaires, distribution de documentation et de lots...

Quelques exemples :

Foire des Rameaux à Luz

Début juillet : transhumance en Ossau

Juillet : fête de la montagne à St-Sauveur

Août : fête de la tradition à Luz

Septembre : foires aux côtelettes à Arrens et à Luz

...

Certains secteurs (Luz...) participent également, une fois par semaine avec un garde-monteur, aux « pots d'accueil » proposés aux touristes durant les mois de juillet et août, en compagnie des professionnels du tourisme et de la montagne.

Visites officielles

3 juin : visite en val d'Azun de M. l'Ambassadeur de Colombie, à l'occasion du Festival Eolo Tempo

22 septembre : visite de la Réserve Naturelle du Néouvielle par l'Association de l'Union des Ingénieurs et des Scientifiques du Bassin de l'Adour

2.2.6 La commercialisation

Pour cette année 2001 de gros aménagements ont été faits dans la Maison de Cauterets. L'accueil est refait entièrement ainsi que le toit ce qui a entraîné une fermeture de la Maison pendant 4 mois. En vallée d'Ossau il y a eu la construction de la Maison du parc à Laruns qui n'a ouvert qu'au mois d'août. Ces deux événements marqueront la baisse des régies pour cette année.

La gamme de produits de l'année 2001 a été composée à l'essentiel de publications, affiches, cartes et tee-shirts.

Le partenariat du Parc National des Pyrénées avec un opérateur privé n'a été renouvelé pour cette année, pour des raisons de qualité qui ne convenait pas à l'image du parc national.

Le nombre de références n'a pas trop augmenté, de nombreux remplacements de publications ou divers produits ont eu lieu :

- publications (carte, livre, itinéraire) 90 références
- affiches 9 références
- produits boutiques 21 références

Ventes totales des produits par secteur :

Secteurs	ventes 2000 en francs	ventes 2001 en francs
Aure	78367,59	91420.13
Luz	51479,36	60521.19
Gavarnie	33741,42	33606.62
Cauterets	204765,42	132210.56
Arrens	71451,62	76596.17
Ossau	14610,87	40395.11
Aspe	17148,44	23339.22
Tarbes	27906,02	28735.85
TOTAL	499470,74	490884.85
TOTAL en euros	76143,82	74834,91

Les ventes de fin d'année ont aussi eu lieu dans les établissements publics mais la communication est mal passée dans ces derniers.

Entreprises	ventes 2000	ventes 2001
Cadastre, Impôts, Trésorerie	42719,58 F	47895.26 F
Personnel PNP	6512,56 euros	7301,59 euros
Libraires		

COOPERER

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA ZONE PERIPHERIQUE

3.1 – LES RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS ET LES COLLECTIVITES

3.1.1– Les administrations

Comme membre nommé par le ministre ou par le préfet, ou comme partenaire technique, le Parc National des Pyrénées a participé dans le courant de l'année 2001 à un certain nombre de réunions administratives traitant de problèmes liés à l'environnement : réunions des Conseils Départementaux de la Chasse et de la Faune Sauvage (4 réunions en Hautes-Pyrénées, 5 réunions en Pyrénées-Atlantiques), réunions de mise en place de la directive Habitats (4 journées), fonctionnement du réseau Ours (1 journée). En 2001, trois réunions se sont tenues, en relation sous l'égide de la DIREN Aquitaine, pour la mise en application du plan de restauration du gypaète barbu sur le massif pyrénéen auquel participe le parc national dans le cadre du comité de pilotage.

3.1.2– Les collectivités

Le service développement participe largement aux réunions de concertation (Contrats de terroir, comités de pilotage, étude de positionnement, inventaires, projets techniques, ...) et positionne le Parc National des Pyrénées comme partenaire privilégié des collectivités en zone périphérique pour tous leurs projets de développement fondés sur la mise en valeur de leur patrimoine.

Les contrats de Plan Etat-Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées

La politique de développement durable sur l'Espace Parc est une politique partenariale avec les Conseils Régionaux Aquitaine et Midi-Pyrénées de développement territorial.

L'Etat et les Conseils Régionaux conviennent donc d'accompagner ce territoire dans ses efforts d'innovation en matière de gestion du patrimoine naturel, de préservation du patrimoine culturel, de développement et de maintien des populations locales. Les opérations soutenues devront être exemplaires afin de pouvoir être reproductibles sur le massif.

C'est pour répondre à ces enjeux que l'Etat et les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées et le Parc National des Pyrénées se sont engagés à travers le XIIème Contrat de Plan à initier cette politique sur l'Espace Parc.

Le 20 mars 2000 pour la région Midi-Pyrénées et le 19 avril 2000 pour la région Aquitaine étaient signés les XIIème Contrats de Plan Etat-Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Deux articles, l'article 12.1.5 pour la région Midi-Pyrénées et l'article 314.2 pour la région Aquitaine relatifs à la zone périphérique du Parc National des Pyrénées définissent les orientations d'intervention et les enveloppes financières.

La participation financière des partenaires dans le cadre des actions soutenues par le Parc National des Pyrénées sur la zone périphérique s'élève à 19,5 millions de francs pour les Hautes-Pyrénées pour la durée du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 : 12 millions de francs pour la part Etat, 7,5 millions de francs pour la part du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Et, elle s'élève à 10,5 millions de francs pour les Pyrénées-Atlantiques pour la durée du Contrat de Plan : 6 millions de francs pour la part Etat et à 4,5 millions de francs pour la part du Conseil Régional Aquitaine.

Les enveloppes disponibles ont été de 2 880 000 F (439 053.17 euros) en 2001 pour les communes de la zone périphérique des Hautes-Pyrénées (56) et de 1 530 000 F (233 247.00 euros) pour celles des Pyrénées-Atlantiques (30).

Les actions éligibles sont les suivantes :

Paysage et patrimoine culturel : un espace de qualité

- entretien des paysages sur des sites à caractère exceptionnel. Opérations pilotes de reconquête des espaces.
- amélioration de la connaissance sur le patrimoine culturel et le patrimoine bâti traditionnel : recensement, programmes scientifiques de recherche ou expérimentaux. Diffusion des connaissances.
- actions d'animation, de formation et de sensibilisation au patrimoine culturel et au patrimoine bâti traditionnel.
- actions de réhabilitation et de valorisation du patrimoine culturel et du patrimoine bâti traditionnel.

Agriculture et forêt : activités économiques gestionnaires de l'espace

- aide aux activités pastorales en soutenant les projets expérimentaux de gestion, en valorisant la dimension socio-culturelle et les aspects paysagers : transhumance, approvisionnement des estives, qualité architecturale des bâtiments, insertion des bâtiments agricoles, gardiennage.
- promotion des produits locaux de qualité en associant l'image du Parc National des Pyrénées à la fabrication de produits traditionnels.
- appui à une politique expérimentale de gestion et d'exploitation par moyens alternatifs de la forêt.

Amélioration des connaissances sur le milieu naturel et soutien aux actions de conservation

- amélioration de la connaissance sur la biodiversité, le patrimoine naturel et paysager : inventaire, mission d'expertise, suivi scientifique d'espèces à fort intérêt patrimonial, programmes scientifiques de recherche ou expérimentaux, outils de structuration, de valorisation et de diffusion des connaissances.
- actions d'animation, de formation et de sensibilisation à l'environnement en particulier en direction des jeunes (collèges de la zone périphérique).
- actions de gestion, de restauration et de valorisation du patrimoine naturel et paysager.

Identification de l'Espace Parc – Promotion et communication pour une image de qualité

- actions de sensibilisation du public à la préservation du patrimoine naturel et culturel.
- appui à la création d'espaces muséographiques et de produits pédagogiques sur le milieu naturel. Mise en réseaux des différents supports.

- gestion de l'accueil dans les grands sites et dans les sites classés.
- intégration et utilisation respectueuse de l'environnement pour les refuges (eau : captage et assainissement, énergie, déchets, qualité architecturale, sensibilisation des usagers...).
- déclinaison de l'image du Parc National des Pyrénées pour des produits touristiques, la signalétique, la signalisation routière et de services.

Réseau des espaces naturels protégés dans les Pyrénées françaises et espagnoles

- participation à la mise en place d'un réseau des espaces naturels protégés dans les Pyrénées françaises et espagnoles en partenariat avec le Conservatoire Botanique Pyrénéen.

L'instruction est réalisée par les services du Parc National des Pyrénées et les services des Conseils Régionaux Aquitaine ou Midi-Pyrénées en partenariat avec les Directions Régionales de l'Environnement.

Dans chaque région, un comité de pilotage traite ensuite les demandes et formule des propositions sur les opérations à financer et les taux d'intervention.

Ce comité de pilotage est co-présidé par chacun des Préfets de Région ou son représentant (SGAR) et le Président du Conseil Régional Aquitaine ou Midi-Pyrénées ou son représentant.

Il est composé de :

- 4 représentants des Conseils Régionaux Aquitaine ou Midi-Pyrénées
- 4 représentants de l'Etat :
 - les Préfets de Région ou leurs représentants (SGAR)
 - les Préfets de Département ou leurs représentants
 - le Trésorier Payeur Général, Contrôleur Financier du Parc National des Pyrénées
 - les Directeurs Régionaux de l'Environnement Aquitaine ou Midi-Pyrénées ou leurs représentants
- 4 représentants du Parc National des Pyrénées
 - 3 membres du Conseil d'Administration du Parc National des Pyrénées
 - le Directeur du Parc National des Pyrénées ou son représentant

Sur proposition du comité de pilotage, les décisions d'attribution des crédits et les taux d'intervention sont arrêtés par les commissions permanentes du Parc National des Pyrénées et des Conseils Régionaux Aquitaine ou Midi-Pyrénées, selon les modalités qui leur sont propres.

Les arrêtés de subvention sont notifiés par le Directeur du Parc National des Pyrénées concernant les crédits Etat et par les Présidents des Conseils Régionaux Aquitaine ou Midi-Pyrénées pour leurs crédits.

La programmation 2001 est présentée en annexe.

3.1.3 Elaboration de contrats et conventions

Le partenariat avec les accompagnateurs en montagne

Le Parc National des Pyrénées propose depuis 1999 un partenariat avec les accompagnateurs en montagne. Celui-ci souhaite les faire bénéficier de ses connaissances et de son expérience en matière de protection et de gestion du milieu naturel à partir de journées d'information et de leur octroyer la marque « Parc National des Pyrénées » pour valoriser leurs produits et

toucher une clientèle plus large, sensible à l'image Parc National et qui connaît mal les accompagnateurs.

Chaque année, tous les accompagnateurs en montagne peuvent participer à des journées d'information, participation obligatoire pour ceux qui souhaitent obtenir la marque « Parc National des Pyrénées » :

- journées d'information sur le parc national, ses missions, ses objectifs, sa politique de gestion du milieu naturel.
- journées d'information thématique (isards, rapaces, ours, marmottes, flore, milieux humides, pastoralisme, patrimoine bâti...). L'objectif était de mieux connaître une espèce, son mode de vie, les précautions à adopter lors de son observation.
- journées de concertation avec le parc national et plus particulièrement avec les gardes-moniteurs sur les produits proposés par les accompagnateurs.
Ceux-ci peuvent alors faire part des précautions à prendre pour effectuer les randonnées dans ce secteur du parc national au regard de la préservation du milieu naturel (aires de nidification, espèces protégées...).
- journées sur le terrain avec les gardes-moniteurs.

L'ensemble de ces journées d'information sont réalisées par les gardes-moniteurs et par les chargés de mission spécialisés dans tel ou tel domaine.

Suite à ces 4 journées, le produit de randonnée et l'accompagnateur de montagne peuvent obtenir la marque « Parc National des Pyrénées ».

En 2001, une trentaine d'accompagnateurs ont participé à chaque journée d'information.

Pour la saison estivale 2001, 35 produits ont obtenu la marque « Parc National des Pyrénées ».

Par ailleurs, le Parc National des Pyrénées a présenté ce projet dans ses propres dépliants.

Enfin, une brochure spécifique a été éditée à 20 000 exemplaires en 2001 ainsi qu'une affichette afin de promouvoir ces produits et les accompagnateurs de montagne labellisés. Ce document a été diffusé dans l'ensemble des offices de tourisme, maisons du Parc National, hébergements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Plusieurs conférences de presse ont ponctué ce projet.

Les accompagnateurs, le Parc National des Pyrénées et les Associations Départementales des Accompagnateurs en Montagne se sont engagés sur un cahier des charges qui reprend les devoirs de chacun en matière d'information sur le Parc National des Pyrénées, sur la gestion et la préservation de l'environnement, sur les espèces et leur protection et sur l'observation du milieu naturel.

Des supports pédagogiques ont été élaborés conjointement pour la première fois en 2001 et financés en partie par le Parc National des Pyrénées.

Le partenariat avec l'Office National des Forêts

En 2001, les deux établissements ont conclu un accord-cadre de partenariat sur l'échange systématique de données (convention SIG) entre les deux services. Cet accord permet de mieux valoriser les données recueillies par chacun des deux services.

Le partenariat avec Electricité de France, renouvellement de la convention

Le partenariat avec EDF reconduit en 2000 pour trois nouvelles années a fait l'objet d'une réunion de programmation annuelle entre les parties le 23 février 2001 au siège du Parc

National des Pyrénées à Tarbes au cours de laquelle ont été balayés les différents dossiers en cours.

Le partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Le Parc National des Pyrénées et l'Agence de l'Eau Adour Garonne ont signé le 24 janvier 2000, à Toulouse, un accord cadre de partenariat technique et financier afin de rapprocher leurs efforts pour protéger durablement les ressources en eau et les milieux aquatiques remarquables du Parc National des Pyrénées et notamment de régler les problèmes d'assainissement des refuges qui constituent, selon le Programme d'Aménagement 1998 – 2002, la priorité en matière d'investissement à réaliser dans ces équipements.

L'urbanisme

Le Parc National des Pyrénées a été sollicité dans le cadre des procédures d'élaboration ou de révision des documents d'urbanisme des communes de la zone périphérique ainsi que dans le cadre de projets locaux d'aménagements touristiques (nouveaux télésièges et nouvelles pistes dans les stations de Gavarnie-Espécières, Luz-Ardiden, Barèges-Tourmalet, Saint-Lary-Espiaube). Par ailleurs, l'établissement a régulièrement participé aux travaux de la Commission des Sites du Département des Hautes-Pyrénées.

3.1.4 La signalétique "Commune du Parc National des Pyrénées"

Une signalétique routière « Commune du Parc National des Pyrénées » est mise en place à l'entrée des villages de la zone périphérique. Ce territoire et les liens qui l'unissent au Parc National des Pyrénées peuvent ainsi être identifiés, soulignés et rendus plus cohérents. Les communes mettent ainsi en avant leur partenariat avec le parc national. Ainsi, en 2001, les communes de la zone périphérique en vallée d'Aure ont implanté ces panneaux.

3.2 - LES ACTIVITES ECONOMIQUES

3.2.1 - Le parc national et l'agriculture

L'agriculture dans cette région de montagne est essentiellement tournée vers l'élevage, et se traduit pour une part importante des éleveurs par la pratique estivale de la transhumance. Parce qu'il est garant de l'entretien des estives et des zones intermédiaires, utilisées traditionnellement pour le pâturage d'intersaison ou pour la fenaison, et parce qu'il est un facteur important du dynamisme socio-économique des vallées, le pastoralisme est une activité importante pour le Parc National des Pyrénées.

Cette activité est assez contrastée dans la région : le Haut Béarn abrite essentiellement un pastoralisme ovin, laitier et fromager, tandis qu'en Bigorre se trouvent majoritairement des élevages producteurs de viande ovine ou bovine. Cette activité connaît des évolutions, en lien avec les évolutions socio-économiques des vallées, et avec les évolutions de l'agriculture en général : diminution du nombre d'exploitations agricoles dans les vallées, augmentation de la taille des troupeaux, diminution de la disponibilité en main d'œuvre, etc.

Les troupeaux

Enquête pastorale

Chaque année une enquête pastorale est réalisée sur les estives de la zone centrale du Parc National des Pyrénées, afin de connaître globalement les quantités de bétail présentes sur chaque unité pastorale.

	ovins	bovins	équins
AURE	4789	1096	1
LUZ	9182	2642	25
CAUTERETS	940	420	10
AZUN	8270	1530	175
OSSAU	13800	4880	540
ASPE	12646	900	378

Dans le secteur de Luz, les troupeaux espagnols transhumant en vallée d'Ossoue n'ont pas été comptabilisés : ils représentent 870 bovins qui ont passé le col de la Bernatoire le 26 juillet, et sont restés sur cette estive jusqu'au 15 septembre.

Evènement de l'année 2000, l'arrivée au Marcadau d'un important troupeau (500) de brebis béarnaises appartenant à M. Cazettes semble entrer dans les mœurs et les quelques frictions avec les bergers locaux ont tendance à s'estomper. Ce troupeau est autorisé à pacager uniquement sur le territoire d'Arras (secteur de la Cardinquère, Pé deth mailh, de Cambalès et d'Embarrat). Le troupeau n'était que 250 têtes en 2001.

Autre évènement marquant le passage d'un ours avec attaque sur une brebis dans le secteur du Marcadau montre que l'activité pastorale doit maintenant compter avec cette nouvelle donne.

Aides à la recherche du bétail

En cours de saison, les gardes-moniteurs sont de temps en temps sollicités pour donner un coup de main aux éleveurs à la descente de quelques bêtes, de même le sont-ils fréquemment en fin de saison pour aider à la recherche de bétail prisonnier de la neige.

Ils aident enfin aussi à la recherche de bétail égaré après les attaques d'ours.

Contrôles sanitaires en estives

Les contrôles des troupeaux sont effectués en collaboration avec l'ADMA sur des estives des secteurs d'Aspe et d'Ossau.

Dégâts sur les troupeaux domestiques

Dégâts d'ours

cf. § 1.2.3.0

L'harmonisation des procédures d'expertise des dégâts et des barèmes d'indemnisation a pu être partiellement faite avant la saison d'estive, et il ne subsiste que peu de différences entre les deux procédures (DIREN Midi Pyrénées et Parc National).

Clôtures électriques et gardiennage

Comme chaque année les secteurs d'Ossau et d'Aspe ont mis à la disposition de quelques bergers des clôtures électriques de protection des troupeaux contre les ours, le plus gros de ce type d'équipements étant prêté aux bergers de la zone à ours par l'IPHB.

Un problème crucial est la présence sans cesse croissante de troupeaux non gardés dans les estives (troupeaux à viande en Bigorre et troupeaux taris en Haut Béarn). Ce problème pourrait trouver une solution dans la mise en place d'un gardiennage de ces troupeaux (berger

salarié ou éleveur gardien). Ce système de gardiennage est fortement soutenu depuis plusieurs années en Hautes Pyrénées par le Conseil Général et la DDAF.

Dégâts de vautours

cf. § 1.2.3.0

Problèmes rencontrés entre les troupeaux et les touristes

Deux types de problèmes se posent entre les troupeaux présents en estive et les touristes : D'une part les promeneurs ne sont pas toujours prudents avec les animaux, ce qui peut conduire à des accidents. La DDAF des Hautes-Pyrénées a commencé à mettre en place des panneaux signalétiques pour informer les promeneurs des risques à éviter. De leur côté les gardes-moniteurs du parc national les informent aussi régulièrement lors des sorties ou rencontres diverses des comportements à adopter vis à vis du bétail présent en estive.

D'autre part, il arrive que le bétail soit source de dégradation sur les véhicules stationnés dans les zones d'estive. Des clôtures peuvent alors être installées, comme cela a notamment été le cas cette année de façon expérimentale en amont du lac d'Estaing, sous forme d'une barrière légère avec chicane pour piétons. Cet essai a donné toute satisfaction tant aux éleveurs qu'aux utilisateurs et devrait se confirmer en 2002 pour une mise en place plus construite.

La transhumance

Pour des raisons matérielles, les troupeaux des syndicats du Haut Ossau et du Bas Ossau n'ont malheureusement pas pu monter ensemble en estive (coupure de la route allant de Louvie-Juzon à Castet, lieu de passage ancestral).

Dans plusieurs secteurs, les agents du parc national participent aux réunions préparatoires à la transhumance.

Les équipements

Améliorations pastorales en estive

Les investissements en équipements pastoraux dans les estives sont importants pour le maintien des activités pastorales en estive, pour la qualité de vie des bergers, pour la garantie de bonnes conditions de traite et de fabrication fromagère, pour l'amélioration des conditions de travail avec les troupeaux, etc..

En 2001 le parc national s'est donc engagé à soutenir diverses actions d'améliorations pastorales, pour un montant global de 157 570 FF en Hautes-Pyrénées :

Maître d'ouvrage	Nature de l'opération	Aide du PNP
Commission Syndicale de la Vallée de Barèges	Réhabilitation de la cabane d'Estarous	82 960,00 FF
Commission Syndicale de la Vallée de Barèges	Réhabilitation de la cabane de Counques	44 210,00 FF
Commune de Aspin Aure	Débroussaillage	30 400,00 FF

Cette année, la grange du Maillet utilisée par les éleveurs transhumant sur l'estive de Troumouze a été également recouverte d'ardoises.

En Béarn, divers travaux pastoraux ont été terminés et soldés cette année, bien que de nouveaux aménagements n'aient pas été programmés :

- cabane d'Hortassy (commune de Borce), cabane d'Escoueste (commune de Lescun), cabane de Salies (GP d'Aran à Sarrance), cabane et saloir de Yèse (commune d'Etsaut), cabane de Banasse (commune de Bedous) en vallée d'Aspe ;
- cabane de Saoubiste (commune de Laruns), cayolars de Niomes et Etcharts (commune de Louvie Soubiron) ;
- ainsi que divers aménagements pastoraux sur les communes d'Izeste et de Bedous.

Restauration des granges foraines en zone intermédiaire

Le programme de restauration des granges foraines dans les zones intermédiaires de Bigorre se poursuit, bien qu'aucun projet n'ait été programmé en 2001 par le parc national lui-même. Deux granges foraines situées sur les communes d'Artalens-Souin (Lavedan) et de Vignec (vallée d'Aure) ont été terminées et soldées en cours d'année.

Héliportages en Haut Béarn

En collaboration avec l'Institution Patrimoniale du Haut Béarn, maître d'ouvrage, le Parc National des Pyrénées a assuré la maîtrise d'œuvre de l'opération « héliportage » pour les bergers des vallées d'Aspe et d'Ossau.

Deux héliportages de montée en estive (Montagne Basse début juin et Montagne Haute fin juin) et un héliportage de descente en septembre ont été effectués sans encombre et ont permis de monter du matériel pour la saison aux bergers et de redescendre du matériel et des fromages en fin de saison.

	Temps de vol (H)	Nombre de bergers	Nombre de cabanes	Tonnage transporté (T)	Coût de l'opération (HT)
Montagne BASSE (7/06)	5 h 55	22	16	60 tonnes	23 431 euros
Montagne HAUTE (26-28 et 29/06)	10 h 55	26	37		
DESCENTE (3-13-14 et 20/09)	6 h	25	17		
TOTAL	22 h 50	73	70	60 T	43 958 euros

Coût de l'opération : 36 754,18 euros HT + 7 203,82 TVA (19,6 %) = 43 958 euros TTC

Participation des bergers : 4 024 ,65 euros

Dépense subventionnable : 43 958 euros (crédits Ministère Environnement via IPHB)

Muletage en Haut Béarn

Le Parc National des Pyrénées poursuit son soutien aux solutions alternatives de transport en montagne plus respectueuses de l'environnement, en mettant gratuitement à la disposition de la personne prestataire de ce service un matériel spécifique de transport des fromages (« banastes » et « bâts »). 76 navettes ont ainsi pu être effectuées cette année sur les vallées d'Aspe et Ossau entre les mois de juin et de septembre :

NOM DE L'ESTIVE	NOMBRE DE NAVETTES
Anaye	10
Er	9
Lagne	10
Banasse	7
Lapassa Aillarry	8
La Cuarde	7
Ourdinse	5
Cap de Guerren	11
Lapassa Accous	9

Promotion des productions agricoles locales

Une autorisation est donnée à la « Coopérative des fermiers de la vallée d'Ossau » pour l'installation d'un stand de vente de fromages fermiers pour l'ensemble des producteurs du Syndicat du Bas-Ossau, au col du Pourtalet.

3.2.2 -Le parc national et le tourisme

Gîtes Panda

En partenariat avec WWF, les Relais Départementaux des Gîtes de France des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, le Parc National des Pyrénées a depuis 1995 labellisé des gîtes panda.

En 2001, on compte 13 gîtes Panda (Aspe 3, Azun 8, Ossau 2). Accroître la fréquentation dans ces structures d'hébergement en sensibilisant le public à la préservation du milieu naturel au travers d'un label Panda moyennant le respect d'une charte.

Chaque gîte dispose d'une mallette pédagogique mise à disposition des vacanciers composée de l'ensemble des publications du parc national.

Ce dernier a procédé à l'inventaire faunistique et floristique des chemins de randonnée et a organisé des formations naturalistes à destination des propriétaires.

Il a également réalisé 7 dépliants d'interprétation sur le milieu naturel à partir des chemins de randonnée entourant les gîtes. Ces documents ont été édités en 1000 exemplaires et sont offerts aux clients des gîtes Panda et vendus dans les offices de tourisme des vallées du parc national.

En 2001, comme chaque année, des formations naturalistes ont été réalisées à destination des propriétaires.

Garderie pour chiens à la Réserve Naturelle du Néouvielle

Suite aux demandes exprimées ces dernières années par les offices de tourisme et par les collectivités locales, au constat dressé par le personnel du parc national sur la présence de chiens en zone centrale et aux résultats des différentes enquêtes de fréquentation (1991, 1996), le Parc National des Pyrénées a sollicité, au printemps 1999, un cabinet d'études pour mener une étude de faisabilité sur la création de garderie pour chiens aux entrées du Parc National des Pyrénées.

Le cabinet Optimum Conseil a réalisé, d'une part, une analyse de la réglementation en vigueur dans ce domaine et d'autre part, des enquêtes sur les besoins ressentis sur le terrain, sur les

expériences des autres parcs nationaux, sur l'existant dans les sites touristiques, et enfin sur l'exploitation de pensions chenils ou autres centres canins.

L'étude a fait l'objet d'un rapport remis au Parc National des Pyrénées à l'automne 1999.

Suite aux conclusions du cabinet d'études qui prônait la mise en place de structures légères et évolutives aux entrées du Parc National des Pyrénées, le Parc National des Pyrénées, la commune d'Aragnouet et le SIVU Aure-Néouvielle, gestionnaire du site d'Orédon ont choisi d'expérimenter la mise en place des boxes à chiens sur ce grand site pour la saison estivale 2001.

5 boxes ont été installés le long du lac d'Orédon sous des pins, à proximité de l'accueil.

Le SIVU Aure-Néouvielle est propriétaire des boxes à chiens, cédés par le Parc National des Pyrénées.

Le cabinet d'étude soulignait dans son analyse la difficulté de dégager un chiffre d'affaires suffisamment important pour permettre l'embauche de personnel pour la gestion des boxes à chiens. Il suggérait alors que les boxes soient gérés en complément d'une ou plusieurs autres activités génératrices de chiffre d'affaires.

La gestionnaire s'occupait simultanément de la boutique de pêche ce qui a permis de dégager un chiffre d'affaires complémentaire.

Les tarifs en vigueur étaient de 30 Frs/heure - 50 Frs/la demi journée – 90 Frs/la journée. La garderie était ouverte de 9 h à 18 h.

L'expérience de la garderie pour chiens à Orédon, grand site touristique du département, a démontré toute la pertinence de ce service.

Le partenariat entre le SIVU, le Parc National des Pyrénées et un gestionnaire privé a parfaitement bien fonctionné.

Les visiteurs sont pleinement satisfaits de ce nouveau service. Le Parc National des Pyrénées, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Néouvielle possède enfin une solution alternative à la répression des infractions. Le SIVU propose un nouveau service original et complémentaire des différentes animations déjà offertes sur le site.

Enfin, la gestion de la garderie pour chiens apporte un petit complément de revenus à une personne indépendante.

3.3 – L'INTERVENTION DU PARC NATIONAL DANS LES AUTRES DOMAINES

3.3.0 – Le domaine cynégétique

Dans le courant de l'année 2001, les agents du Parc National des Pyrénées ont participé aux diverses opérations de comptage organisées par différents partenaires sur la zone périphérique, tant sur les populations d'isards que sur la population de mouflons du Pibeste ou encore le comptage de la population d'isards marqués suivie par l'ONCFS sur le massif de l'Estibète (ONC, ONF, FDC 64 et 65). Au total, plus de 50 journées d'agents ont été consacrées à ces opérations, la quasi totalité de la zone périphérique ayant fait l'objet d'un « comptage flash ».

Le tableau ci-dessous dresse le bilan des tableaux de chasse ongulés et grand tétras sur les communes de la zone parc national pour la saison de chasse 2001-2002. A noter que pour la

première fois cette année, le plan de chasse Grand Tétrás en Hautes-Pyrénées a été établi à zéro prélèvement suite aux comptages d'indice de reproduction effectués par le réseau pyrénéen de suivi des galliformes. La plupart des secteurs n'ayant pas fourni de chiffres il est difficile de se prononcer. On peut noter toutefois l'important tableau en sangliers sur la vallée d'Aspe.

Secteur	Nb d'isards prélevés	Nb de chevreuils prélevés	Nb de sangliers prélevés	Nb de grands tétras prélevés	Nb de permis de chasser
Aspe	?	?	233	3 *	310
Ossau	99 *	10 *	45 *		?
Azun	78	26	8	0	278
Cauterets *	50	36	10	0	?
Luz	?	?	?	0	?
Aure	?	?	?	0	?
Total	?	?	> 300	?	?

• = données partielles sur le secteur

3.3.1 - Le domaine culturel

Epigraphie

L'étude a été réalisée en 1998/1999 par Jean-Pierre Dugène.

Un peu plus de 1000 gravures sur pierre autour et sur les cabanes pastorales, des bornages et de nombreux abris sous roches ont été relevés. 1000 diapos et quelques 300 photos ont été prises. Un descriptif de tous ces éléments a été rédigé ainsi qu'un historique de l'occupation de la montagne par l'homme. Le rapport ainsi que l'ensemble des documents visuels ont été remis au Parc National.

Cette étude a été restituée devant un comité de pilotage composé de G. Marsan, J.F. Le Nail et le Parc National des Pyrénées à l'automne 2000. Cette étude a par ailleurs été présentée au Comité Scientifique du Parc National des Pyrénées au printemps 2000.

L'ouvrage a été édité début 2002. Cette nouvelle publication s'est inscrite dans une nouvelle collection du Parc National des Pyrénées sur le patrimoine culturel.

En 2001, les données recueillies ont été saisies par le CPIE sur une base de données créée par les services du Parc National des Pyrénées. L'ensemble des photos a également été numérisé, elles sont venues abonder la photothèque du parc national.

Archéologie

En 2001, une convention de partenariat a été signée entre les SRA (Services Régionaux d'Archéologie Aquitaine et Midi-Pyrénées) et le Parc National des Pyrénées.

L'inventaire topo bibliographique a débuté fin 2001 avec l'aide de chercheurs archéologues. Les données bibliographiques seront alors répertoriées sur carte. Des relevés systématiques sur le terrain seront effectués sur l'ensemble des vallées du Parc National des Pyrénées à partir de 2002.

Parallèlement, les données recueillies seront stockées sur une base de données créée par les services du Parc National des Pyrénées. Les photos seront numérisées et viendront abonder la photothèque du parc national.

Cette étude est suivie par un comité de pilotage composé de G. Marsan, J.F. Le Nail, les DRAC Aquitaine et Midi-Pyrénées, les universités de Toulouse et le Parc National des Pyrénées.

3.3.2 La mise en valeur du petit patrimoine bâti

Le Parc National des Pyrénées dans son programme d'aménagement (1998 - 2002) a fortement réaffirmé avec son Conseil d'Administration, sa volonté d'oeuvrer avec ses partenaires à la préservation du patrimoine culturel et tout particulièrement du patrimoine bâti au travers de sa connaissance, sa rénovation et sa valorisation.

Cependant, les travaux de réhabilitation et de valorisation du petit patrimoine bâti, sous diverses maîtrises d'œuvre ou sans maîtrise d'œuvre, n'ont pas toujours fait l'objet d'une attention particulière. Il s'agissait souvent de rénovation qui ne prenait pas en considération les qualités architecturales de l'élément, les matériaux traditionnels, les techniques d'architecture traditionnelle.

Les objectifs de qualité attendus n'étaient pas toujours atteints.

Ce constat a permis au Parc National des Pyrénées ainsi que ses partenaires (Conseils Régionaux, Conseils Généraux) dès 1998 d'affirmer la nécessité d'améliorer les connaissances en matière de petit patrimoine bâti, d'apporter un conseil architectural en amont des projets de réhabilitation assorti de prescriptions architecturales cohérentes avec les qualités patrimoniales sur l'ensemble des vallées concernées.

Afin d'obtenir des réhabilitations de qualité sur l'ensemble des vallées du Parc National des Pyrénées, les partenaires ont confié dès 1998 aux C.A.U.E. des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques une mission d'assistance pour oeuvrer à la connaissance, la rénovation et la valorisation du petit patrimoine bâti. En effet, de par son statut et ses objectifs, le C.A.U.E. a vocation à promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement local.

Dans le cadre du XIIème Contrat de Plan Etat-Région, une convention a été signée par les C.A.U.E. et le Parc National des Pyrénées en 2000.

Les missions confiées aux C.A.U.E. sont de 4 ordres :

1- la mission de conseil auprès des collectivités locales en matière de réhabilitation du petit patrimoine bâti

2- le recensement

3- la diffusion des connaissances

4- la formation des artisans

1- la mission de conseil auprès des collectivités locales en matière de réhabilitation du petit patrimoine bâti

Cette mission de conseil architectural comprend plusieurs phases :

- en premier lieu, une analyse et expertise sur le terrain des caractéristiques du bâtiment concerné dans son environnement immédiat ou de proximité en référence à la culture architecturale et à l'art de bâtir en vallées de montagne. Les C.A.U.E. effectueront ce travail à partir de plan de situation, plan cadastral, photos, documents d'inventaires, archives...

- à partir de cette analyse et en fonction de l'utilisation actuelle et future du bâtiment et de ses abords définie avec le maître d'ouvrage, les C.A.U.E. feront des propositions de rénovation conforme aux qualités patrimoniales. Ces propositions comporteront l'élaboration de croquis de principe illustrant ces orientations d'aménagement ainsi que des éléments jugés importants pour la réussite du projet.

Les C.A.U.E. n'ont pas en charge la maîtrise d'œuvre du projet. Cependant, afin que les réalisations soient conformes aux préconisations élaborées d'objectif de qualité, les partenaires conseilleront aux collectivités locales, maîtres d'ouvrages, le recours à un maître d'œuvre qualifié. Le surcoût engendré pourra alors être pris en compte dans les subventions accordées par les partenaires financiers.

Les C.A.U.E. resteront à la disposition du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre durant l'élaboration et la réalisation du projet pour toute précision ou mise au point.

Enfin, les C.A.U.E. seront associés à la visite de réception des travaux. Ils pourront faire part le cas échéant de leurs observations.

La Commission Permanente du Parc National des Pyrénées et les Comités Paritaires du XIIème Contrat de Plan Etat-Régions ne statueront sur les demandes de financement des collectivités locales que si celles-ci présentent, avec le projet de réhabilitation d'un type de bâti, les préconisations des C.A.U.E.

Des préconisations de réhabilitation seront élaborées pour les collectivités locales de la zone périphérique du Parc National des Pyrénées au fur et à mesure de leurs demandes et ce au cours du XIIème Contrat de Plan Etat-Région.

2- le recensement

Ce recensement est une des étapes d'une action générale de mise en valeur du petit patrimoine bâti.

Il s'agit de :

- constituer un outil de connaissance et de suivi de ce patrimoine,
- évaluer l'intérêt architectural et culturel des édifices,
- fournir des données d'aide à la décision en matière de réhabilitation,
- sensibiliser la population et la faire participer à la reconnaissance de ce patrimoine,
- définir une politique conjointe en faveur de ce patrimoine.

L'intérêt de ce travail est justifié par :

- la richesse et la diversité du patrimoine,
- la présence d'édifices identitaires de la montagne,
- une zone sous influence touristique et visitée,
- un attachement culturel fort de la population aux traditions,
- le partenariat institutionnel : Conseils Régionaux, Conseils Généraux, Parc National des Pyrénées,
- la valeur expérimentale de la démarche susceptible d'être reconduite sur d'autres secteurs.

Echéancier du recensement

Printemps/été 2001

Recensement vallée d'Aspe : C.A.U.E. 64

Recensement canton de Luz et canton d'Argelès : C.A.U.E. 65

Année 2002

Recensement vallée d'Ossau : C.A.U.E. 64

Recensement val d'Azun : C.A.U.E. 65

Année 2003

Recensement vallée d'Aure et vallée de Campan : C.A.U.E. 65

3- la diffusion des connaissances

Les données recueillies au cours de ces recensements devront bien entendu pouvoir être exploitées et communiquées au plus grand nombre.

Les partenaires ont défini les supports de communication les plus adaptés à la diffusion de l'information dès le printemps 2001.

Chaque année, une publication sera éditée reprenant les résultats des travaux réalisés sur les vallées du Parc National des Pyrénées pour sensibiliser les élus locaux à l'intérêt architectural et culturel de leurs édifices et leur fournir des données d'aide à la décision en matière de réhabilitation.

Parallèlement, ces ouvrages participeront à la sensibilisation des populations locales à l'intérêt de leur patrimoine et de leur conservation.

Enfin, ces éditions pourront toucher le grand public et mieux lui faire connaître les richesses patrimoniales du petit patrimoine bâti des petits villages de montagne.

Même si ces ouvrages ne sont pas des ouvrages techniques à destination des architectes et artisans, ils permettront de mieux sensibiliser ces professionnels à la diversité, la qualité et la construction de ces éléments patrimoniaux.

Les partenaires ont choisi d'éditer un ouvrage par vallée et par année.

Ainsi, en 2001, les C.A.U.E. des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques ont réalisé le recensement sur le canton d'Accous et sur le canton de Luz.

Deux ouvrages consacrés à ces deux vallées seront édités en 2002.

En 2002, les C.A.U.E. des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques travailleront sur le recensement dans les vallées d'Argelès, Azun et Ossau.

Deux nouveaux ouvrages devront être édités fin 2002 ou début 2003.

En 2003, le C.A.U.E. des Hautes-Pyrénées recensera la vallée d'Aure et la vallée de Campan. Ce nouvel ouvrage devra être édité fin 2003, début 2004.

Enfin, il est envisagé de réaliser une affiche et une exposition reprenant les éléments de l'ensemble des vallées du Parc National des Pyrénées à l'issue de l'édition des ouvrages.

Cette réalisation est prévue pour 2004.

4- la formation des artisans

L'amélioration des connaissances sur le petit patrimoine bâti, une politique de conseil et d'assistance technique auprès des maîtres d'ouvrage doivent s'accompagner d'une qualification des artisans en matière de savoir-faire traditionnel afin de permettre une

rénovation conforme aux traditions architecturales de montagne. En amont de la démarche, l'adhésion des professionnels devra être recueillie.

Le C.A.U.E. devra alors rédiger un cahier des charges. Quel public, quelles carences, quelle formation ?

Le C.A.U.E. sera alors chargé de la coordination de ces formations.

Etude sur l'art du bâti pastoral de la montagne basco-béarnaise

Sollicité par les services de l'Etat pour réaliser un ouvrage sur la connaissance des cabanes pastorales de la montagne basco-béarnaise et aidant à la conception de nouveaux projets, le Parc National des Pyrénées s'est engagé dans cette démarche en 1999.

La zone d'étude s'étend d'est en ouest, sur la partie haute des estives du Béarn et du Pays Basque : Ossau, Aspe, Barétous, Soule, Cize, Baigorry, Ostibarret et Labourd.

A partir d'un échantillon de 40 cabanes, soit environ 20 % du bâti, il a été procédé à des relevés architecturaux : description des sites, des façades, pignons, coupes, détails significatifs...sous forme de croquis, dessins cotés et photos. L'analyse porte aussi sur les équipements annexes liés à l'habitat du berger : saloir, «couloir » de traite, parc de contention, abri pour les animaux...

Y figurent également les principales données statistiques socio-économiques et les perspectives. Le relevé des techniques de construction (matériaux utilisés, leur origine...) y est intégré ainsi que les «biens immatériels » constitués des savoir-faire, coutumes, croyances, éléments importants de ce patrimoine traditionnel..

Le document a été édité en 2001. Il complètera une publication éditée en 2000 et réalisée par E. Lavigne sur l'art du bâti pastoral dans sa globalité.

Ces deux documents ont été diffusés gracieusement auprès des élus locaux du Pays Basque et du Béarn et des Hautes-Pyrénées ainsi qu'auprès des gestionnaires d'estives de ces mêmes territoires.

3.3.3 - Le Conservatoire Botanique Pyrénéen

Le Conservatoire Botanique Pyrénéen a été créé sous forme de syndicat mixte par arrêté préfectoral du 11 octobre 1999.

Au cours de l'année 2001, il a réalisé son installation dans des locaux rénovés du vallon de Salut. Le Parc National des Pyrénées, membre du comité syndical, apporte une contribution annuelle de 152 450 euros.

3.4 - LES ACTIVITES D'ECHANGES ET DE COOPERATION

3.4.1 - Partenariat avec le Parc National d'Ordesa et du Mont Perdu

Poursuite du travail sur le film de présentation du patrimoine mondial sous le pilotage du parc espagnol avec le réalisateur Eugenio Monesma. Le Parc National des Pyrénées assure

l'accueil, les contacts et la préparation du séjour du réalisateur pour des prises de vues côté français à deux reprises.

Le Parc National des Pyrénées fait part de ses remarques et observations sur la première version du montage de la version espagnole.

Une journée (7 novembre) de participation à un stage d zéro

Poursuite du travail sur le film de présentation du patrimoine mondial sous le pilotage du parc espagnol avec le réalisateur Eugenio Monesma. Le Parc National des Pyrénées assure l'accueil, les contacts et la préparation du séjour du réalisateur pour des prises de vues côté français à deux reprises.

Le Parc National des Pyrénées fait part de ses remarques et observations sur la première version du montage de la version espagnole.

Une journée (7 novembre) de participation à un stage denjoulas (Université de Toulouse).

3.4.2 - Rapports avec les espaces protégés étrangers

Le Parc National des Pyrénées a participé, pour la quatrième année consécutive, comme intervenant au "V Cursillo de Botánica" annuel organisé en juillet 2001 par l'Instituto Pirenaico de Ecologia de Jaca avec des excursions botaniques en vallées d'Aspe.

Il a également poursuivi ses relations de travail avec l'Université de Vigo, Département d'Ecologie et Biologie Animale - laboratoire d'Anatomie Animale qui se sont traduites en 2001 par la poursuite d'un projet de recherche commun sur les milieux lacustres d'altitude. Des collaborations ont également été nouées avec une équipe de bryologues de l'Université Autonome de Madrid, un spécialiste anglais des Callitriches ainsi que divers autres scientifiques espagnols à l'occasion du Colloque International de Botanique Pyrénéo-cantabrique de juillet 2001. De plus, des contacts réguliers sont maintenus avec une équipe britannique d'hydroclimatologues de Birmingham.

METTRE EN OEUVRE

4.1 – LES INSTITUTIONS DU PARC NATIONAL

Etablissement public national à caractère administratif, sous tutelle des Ministères de l'Environnement et du Budget, le Parc National des Pyrénées se compose :

- d'une instance délibérative, le Conseil d'Administration, composé de 50 membres représentant les trois collèges des élus, représentants des services de l'Etat, et personnalités qualifiées : ce Conseil nomme une Commission Permanente de 10 membres qui a délégation notamment en matière de programmation en zone périphérique. Le Préfet des Hautes-Pyrénées est le Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil d'Administration.

- d'une instance consultative, le Comité Scientifique, composé de 15 membres et 5 experts associés, chargée de donner des avis scientifiques et techniques et de réaliser les expertises qui lui sont confiées.
- d'une structure de gestion, animée par son directeur, qui met en œuvre la politique définie par le Conseil d'Administration, et remplit les missions définies par la loi.

Pour tous les actes de sa vie administrative et financière, l'Etablissement est soumis à contrôle à priori de M. le Trésorier Payeur Général des Hautes-Pyrénées, les actes budgétaires sont exécutés par son agent comptable.

4.1.1 - Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du Parc National des Pyrénées s'est réuni deux fois en 2001. La première réunion tenue le **30 mai 2001** avait pour ordre du jour l'examen des points suivants : renouvellement de deux membres de la Commission Permanente, délégations à la Commission Permanente, désignation au Comité de Pilotage CPER (trois membres par convention PNP- Régions), approbation du Compte financier 2000, examen de la décision modificative n° 1 du Budget 2001, travaux des commissions et du Comité Scientifique du 12 décembre 2000, actualités.

La deuxième réunion du **28 novembre 2001** a été consacrée à la mise à jour de la délégation du Conseil d'Administration à la Commission Permanente ainsi que les travaux du Comité Scientifique, l'approbation de la DM 2 2001, du Budget primitif 2002. Elle a discuté également du bail du camping de Bioux-Oumettes et des questions d'actualité.

4.1.2 - La Commission Permanente

La Commission Permanente a été réunie à deux reprises.

Elle a eu à connaître des thèmes suivants :

Réunion du **19 juin 2001** : élection du Président de la Commission Permanente, désignation complémentaire pour la Commission d'indemnisation des dégâts d'ours et la Commission d'Appel d'Offres, approbation des tarifs et services 2001, information sur les marchés publics en cours, conventions CPER Etat – Régions (désignations complémentaires pour la représentation du PNP aux Comités de pilotage, examen des dossiers Zone périphérique, examen du projet de cahier des charges de l'étude de positionnement en zone périphérique, projet de compte-rendu d'activités 2000.

Réunion du **6 novembre 2001** : programme d'investissements 2002, préparation de la séance du Conseil d'Administration du 21 novembre 2001, présentation du cabinet d'études CRP Consulting et de l'étude engagée sur la zone périphérique.

4.1.3 – Le Comité Scientifique

Il s'est réuni deux fois sous sa forme plénière en 2001 :

- le 7 juin 2001 pour la restitution des travaux de la commission Patrimoine Naturel, pour faire le point sur le bilan des activités scientifiques 2000 et le programme 2001, pour la restitution des travaux de la commission Patrimoine Naturel en matière de gestion forestière en zone centrale du Parc le projet de carte géomorphologique, les recherches de diverses équipes en cours sur les problèmes de pollutions.

- les 2 et 3 octobre 2001 à Jaca, pour faire le point sur la cartographie des habitats naturels en cours, les travaux sur la dynamique des accrus forestiers de frêne en zone périphérique, le patrimoine architectural rural et le patrimoine préhistorique en Aragon.

La Commission Patrimoine Naturel s'est également réunie le 14 mai 2001 pour réfléchir au contenu et aux possibilités de réalisation d'une carte géomorphologique du parc national (moyens, partenaires,...). La Commission Patrimoine culturel s'est quant à elle réunie les 2-3 octobre 2001, dans le cadre du Comité Scientifique.

4.1.4 – Les comités consultatifs des réserves naturelles

Par convention n° 28/78 du 22/08/78 le Ministère de l'Environnement a chargé le Parc National des Pyrénées de la gestion territoriale des Réserves Naturelles du Néouvielle, sous l'autorité du Préfet des Hautes-Pyrénées, et d'Ossau sous l'autorité du Préfet des Pyrénées-Atlantiques. Les décrets constitutifs de ces réserves instaurent un comité consultatif, chargé de donner son avis sur la gestion des réserves et l'application des mesures réglementaires. Ces instances ne sont donc pas des institutions du parc national au sens strict, mais des assemblées consultatives conseillant le Préfet et son gestionnaire, le parc national.

Le Comité Consultatif de la Réserve Naturelle du Néouvielle s'est réuni le 30 mars 2001 pour faire le bilan d'activités 2000, notamment en matière de mesures de police, de fréquentation, de coûts, d'activités de connaissance naturaliste. Il s'est également prononcé sur le programme 2002 (travaux, expositions, fonctionnement, études scientifiques).

4.2 – LES OUTILS DE PROGRAMMATION

4.2.1 - Le programme d'aménagement 1998-2002

Le Programme d'Aménagement du Parc National des Pyrénées a été approuvé par le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement le 19 juin 2000. Il s'étale sur la période 1998 – 2002 et s'articule autour de trois grands axes :

- le patrimoine naturel et culturel,
- la communication, l'accueil et les relations extérieures,
- le développement durable.

Principaux résultats obtenus en 2001

Dans le domaine scientifique, 34 projets sont inscrits au programme d'aménagement. En 2001, 2,5 MF y ont été consacrés. 1 MF a été consacré à la poursuite et à l'achèvement des inventaires animaux et végétaux. L'étude des différents milieux a nécessité l'emploi de 1,370 MF. Enfin, 130 KF ont été consacrés à la mise en place d'outils de suivi et de gestion.

En ce qui concerne la communication, 1,9 MF ont été consommés sur un total de 11 opérations.

Outre les actions à caractère pédagogiques 341 KF, l'accent a été porté sur les expositions 655 KF, la signalétique 560 KF. Le renouvellement des collections et les activités photo et cinéma ont nécessité quant à elles 345 KF.

L'activité travaux-équipements a été dotée de 14,5 MF. L'immobilier, qu'il s'agisse de la nouvelle Maison du parc national à Etsaut 3,1 MF, de l'entretien des maisons existantes 2,3 MF ou de la poursuite du programme de mise aux normes des refuges 2,7 MF, constitue le principal poste de dépense. La gestion et l'aménagement des sites a nécessité pour sa part l'emploi de 2,2 MF.

Enfin, la maintenance du parc de logement a nécessité 700 KF et la gestion des Réserves Naturelles du Néouvielle et d'Ossau, 550 KF.

Dans le secteur du développement, la mise en place d'outils de gestion (bases de données, écompteurs) a nécessité 230 KF. La réalisation d'une étude en vue de la mise en place d'une charte en zone périphérique a été réalisée pour 200 KF. 150 KF ont été consacrés aux études et publications à caractère culturel.

Enfin, les crédits ouverts en faveur de l'équipement informatique et mobilier 435 KF et des véhicules 350 KF ont permis de poursuivre l'effort de renouvellement des matériels.

4.2.2 - Les plans de gestion des secteurs

A la suite de la rédaction préalable des plans de gestion des secteurs, les plans de travail de tous les secteurs ont été entrepris avec l'aide du service scientifique. Tout le gros œuvre de ces plans est maintenant terminé, le plan de gestion du secteur de Cauterets ayant pu être rédigé (parties A, B et C) en 2001 grâce à l'aide d'un stagiaire ENITA Purpan (M. Lacoste). Ils sont partiellement entrés en application en 2001.

Dans ce contexte le service scientifique a participé aux réunions de programmation avec l'ATEN et le Parc National des Ecrins de la base de données « Suivi des activités » destinée à permettre aux secteurs de rendre compte de leur activité sous la forme de fiches standardisées « fiche action programme d'aménagement ».

4.3 - LE PERSONNEL

4.3.1 - Effectif global

L'établissement gagne un poste budgétaire de catégorie A, passant de 62 à 63 grâce à la création d'un emploi d'ingénieur du GREF affecté au service développement :

L'effectif budgétaire se ventile par fonction et par corps de la manière suivante :

Siège	directeurs	I.C.GREF	1	
		AP 2cl	1	
	Chargés de mission	IGREF	1	
		I.DTEF	1	
		ITEF	1	
		contractuels	7	
	Techniciens	Techniciens des parcs nationaux	2	
		Chargé des travaux	Tech. TPE C.S. pal	1
	MAD Aten Montpellier	Contractuel B	1	
	Secrétaires administratifs	S.A. SE	2	
	Adjoints administratifs	A.A. S.D.	8	
	Sous total siège			26
	Terrain	techniciens	Techniciens des parcs nationaux	8
			Gardes moniteurs	Agents techniques
Secrétaires hôtesse		A.A. S.D.	4	
Sous total terrain			37	
Total établissement			63	

4.3.2 - Le personnel permanent

Mouvements de personnel

Trois nouveaux agents techniques issus du dernier concours de 1999 ont été accueillis au cours de l'année : Emeric Sulmont à Cauterets le 1^{er} mai, Etienne Farand à Saint Lary et Emmanuel Evin en Aspe le 1^{er} juin.

Le nouveau poste budgétaire de catégorie A a été pourvu par Clotilde Dameron, IGREF, le 1^{er} septembre.

2001 est marqué par les départs de Robert Poulot chef de secteur d'Arrens part en retraite le 1^{er} juillet, Baptiste Monrepaux de la vallée d'Aspe et Jean-Pierre Izans en fin d'année. Louis-Marie Espinassous, mis à disposition du parc national par la DRJS depuis plusieurs décennies, démissionne de son statut pour s'établir à son compte. Enfin, Christian Chatry, directeur, se voit confier d'autres responsabilités au 31 décembre.

Marcel Poulot, affecté en vallée d'Aure, mute en val d'Azun sur le poste de chef de secteur laissé vacant par le départ de son frère.

La C.A.P. nationale compétente à l'égard des agents techniques des parcs nationaux, prononce un avis favorable à la titularisation de Jean-Noël Loireau du secteur de Luz.

L'ensemble de ces mouvements se solde par un poste vacant de chef de secteur et un surnombre d'agent technique en vallée d'Aure.

Evènements statutaires

Les deux décrets de 1986 créant les statuts particuliers des corps d'agents techniques et de techniciens des parcs nationaux - textes qui avaient permis la titularisation des personnels de terrain des parcs nationaux - sont abrogés par la création du corps unique de l'environnement. Par décrets du 5 juillet 2001, les agents de la chasse, de la pêche et des parcs nationaux sont regroupés dans les corps d'agents techniques et des techniciens de l'environnement qui distinguent néanmoins trois filières :

- espaces protégés (ex parcs nationaux) ;
- milieux et faune sauvage (ex ONCFS) ;
- milieux aquatiques (ex pêche).

Promotions

Elles concernent uniquement les agents titulaires de l'Etat.

Chaque corps est structuré en trois grades. Les effectifs de chaque grade dans le corps au 1^{er} janvier se ventilent comme suit :

corps	grades	Effectif
Agent administratif	de 2 ^{ème} CL	2
Adjoint administratif	Classe normale	3
	Principal de 2 ^{ème} classe	4
	Principal de 1 ^{ème} classe	0
Agent technique	Classe normale	9
	Principal de 2 ^{ème} classe	5
	Principal de 1 ^{ème} classe	11
Techniciens	Classe normale	2
	Techniciens supérieurs	7
	Chef technicien	1

En 2001 les CAP nationales n'ont pas siégé. Aucune promotion n'a été prononcée.

4.3.3 Le personnel auxiliaire

Les personnels auxiliaires répondent aux besoins occasionnels ou saisonniers de l'établissement. Ils peuvent couvrir des besoins ponctuels plus durables tels les contrats emplois jeunes ou les CES. Ces derniers étant essentiellement employés au siège de l'établissement.

Contrat emploi solidarité : deux agents rattachés au service communication. Trois contrats emploi jeunes, dont deux, également au service communication, le troisième au SIG.

La fonction de documentaliste est occupée à mi-temps par un agent territorial mis à disposition de l'établissement contre remboursement.

Les personnels saisonniers répondent quant à eux à des fonctions :

- d'accueil, huit hôtes pendant 39 mois cumulés ;
- de terrain, trois supplétifs pour 17 mois cumulés.

Les réserves naturelles quant à elles nécessitent l'emploi de 3 gardes pour 21 mois.

Ces personnels se répartissent par secteurs comme suit :

Secteurs	Hôtesse accueil		Gardes supplétifs		Réserves naturelles	
	agents	mois	agents	mois	agents	mois
Aspe	1	6				
Ossau	1	2			1	9
Azun	1	5				
Cauterets	3	7	2	11		
Luz	1	10	1	6		
Aure	1	4			2	12
Total	8	34	3	17	3	21

Les stagiaires

De nombreux stagiaires sont accueillis de plus en plus souvent pour des durées courtes (stages de classes de 3^{ème} et 4^{ème}) mais aussi dans le cadre de conventions pour plusieurs mois pour des inventaires faune, suivis rapaces... Dans tous les cas, leur présence demande un important travail administratif et d'encadrement.

4.3.4 - Les instances consultatives de concertation

Outre les comités techniques ministériel et spécial pour l'ensemble des parcs nationaux qui siègent au ministère, l'établissement est doté d'une instance de concertation propre, le comité technique paritaire central. Sa compétence est de débattre des moyens tant matériels qu'humains mis à disposition de l'établissement.

Placé sous la présidence du directeur de l'établissement, les collèges des représentants de l'administration et du personnel sont composés de quatre membres titulaires et autant de suppléants. Cette instance s'est réunie deux fois dans l'année.

Ont été débattus les moyens financiers alloués au parc national à l'occasion du vote du budget primitif et de ses modifications.

L'ARTT, chantier commencé l'an dernier s'est poursuivi. Ce sujet a été l'objet d'un conflit, le personnel souhaitant expérimenter la semaine de 4 jours de 9 heures, option refusée par la direction. Le règlement intérieur a été arrêté autoritairement.

Le comité d'hygiène et de sécurité (émanation du CTPC) a lui aussi siégé deux fois, séances au cours desquelles le médecin de prévention a présenté son rapport. L'accent a porté plus particulièrement sur la sécurité des agents en montagne.

4.3.5 - La formation

L'année 2001 a été marquée par la mise en œuvre du plan de formation du Parc National des Pyrénées pour une durée de 5 ans. Ce plan a été élaboré grâce à l'accompagnement d'une société de conseil en formation. Un travail d'analyse a été mené avec une démarche participative auprès de chaque agent.

Les actions de formation définies dans ce plan ont pour objet de renforcer les connaissances et compétences du personnel. Il a été un élément moteur lors de sa phase d'élaboration et est devenu une référence collective de l'établissement. Il a par ailleurs permis de bénéficier de moyens financiers supplémentaires permettant ainsi des actions de formations locales. Les agents ont pu exprimer des besoins et donc se motiver pour les actions proposées.

Le bilan ci-dessous montre l'essor des actions de formation menées en local pour l'année 2001 :

Stages réalisés par l'ATEN	Nombre d'agents par stage	Nombre de jours par stage et par agent	Total jours de stage
Création et entretien de sentiers	1	4	4
Ecologie générale : les protocoles	1	5	5
Ecologie générale : biologie conservatoire	1	5	5
Amphibiens	1	4	4
Faune et activité humaine	2	5	10
Grands prédateurs	3	10	30
Orientation et déplacements sur le terrain	1	5	5
Modèle numérique de terrain	1	5	5
Communiquer avec les médias	1	4	4
Communiquer avec internet	1	4	4
Elaborer la paie des agents	3	3	9
Prise de note en réunion	3	3	9
Règles des marchés publics	2	2	4
Approche découverte des espaces protégés	2	5	10
Pratique de l'anglais	1	10	10
Sous total	24	74	118

Stages réalisés hors l'ATEN	Nombre d'agents Par stage	Nombre de jours par stage et par agent	Total jours de stage
Ours brun par ONCFS de Pau	2	2	4
Sécurité AFPS	17	2	34
Roche-neige-glace par F. Mabrut	8	2	16
ARVA par F. Mabrut	17	1	17
Armement (stand de tir de Lourdes)	2	1	2
A.P.P.N. à l'épreuve du droit : D.D.J.S.	3	1	3
Photoshop - Power point	7	2,5	17,5
Sinorg quatuor paye	5	1	5
Gesper CETE Bordeaux	2	2	4
Pédagogie de terrain de L.M. Espinassous	11	1	11
Outlook-internet par Nathalie Clément	21	0,5	10,5
Hôtesses avec P. Baute	4	1	4
Examen professionnel S.A.	1	4	4
Espagnol, groupe « avancé »	18	3	54
Sous total	118	24	186
Total général	142	98	304

- Un deuxième groupe d'agents a suivi la formation AFPS (Attestation de Formation de Premiers Secours) de la Protection Civile. Tous les personnels des secteurs et quelques-uns du siège sont titulaires de cette attestation.

4.3.6 - Concours national de recrutement d'agents techniques

Il n'y a pas eu de concours national de recrutement d'agents techniques et de techniciens des parcs nationaux en l'an 2001.

4.4 – LES EQUIPEMENTS

4.4.1 - L'amélioration du réseau radio

Le relais installé au sommet du Pic de Sesques a de nouveau subi des dégâts de foudre et a du faire l'objet d'une intervention hélicoptérée fin octobre.

Le fonctionnement du relais installé à l'ancrage du téléphérique EDF de Pragnères a été perturbé pendant la période d'été à cause des dégâts subis par l'ouvrage d'EDF (arrachement d'un pylône). Une étude a donc été conduite par le parc national en vue de rendre cet équipement autonome en électricité grâce à l'installation d'un générateur photovoltaïque. Ces travaux devraient être réalisés en 2002.

Le restant du réseau a quant à lui fonctionné sans problème majeur (2 pannes constatées sur les portatifs des agents).

4.4.2 - Le matériel informatique

S'agissant du matériel en 2001, le Parc National des Pyrénées a poursuivi son effort d'équipement en trois directions : l'équipement des secteurs, le renouvellement du matériel ancien ou obsolète. La mise en réseau de l'ensemble des sites a été réalisée conformément au SDOI (schéma d'organisation informatique).

Les dépenses réalisées se décomptent de la manière suivante :

- matériel informatique : 200 KF
- logiciel : 151 KF.

4.4.3 - Le matériel scientifique

La dotation en matériel scientifique des secteurs et du service scientifique s'est poursuivie en 2001 avec l'achat de matériel de suivi sonore, de compléments d'équipements optiques et de divers petits matériels techniques nécessaires aux descriptions de stations de divers inventaires : flore, habitats, amphibiens, chauve-souris notamment. L'ensemble de ces acquisitions vient compléter l'effort entrepris depuis quelques années de dotation des secteurs et du service scientifique des moyens techniques nécessaires à la réalisation des opérations d'inventaires et suivis naturalistes prévues au Programme d'Aménagement.

4.4.4 – Les armes

Afin de clarifier une situation rendue délicate par les changements de textes de loi et par les décrets sur les armes à feu, le groupe de travail interne a choisi de :

- remettre à la Gendarmerie pour destruction les armes de poing MAB 7,65 ;
- mettre en vente aux domaines les carabines de chasse Winchester 30x30.
- acquérir deux carabines de calibre 7,64 avec lunette de visée et formation volontaire de deux agents titulaires du permis de chasser. Ces armes serviront à l'élimination des chiens errants insaisissables causant des dégâts aux troupeaux.

Un groupe de travail inter-parcs étudie la problématique des armes de défense pour les parcs nationaux en fonction des nouveaux textes définissant les corps des agents techniques et techniciens de l'environnement.

4.4.5 - Les travaux immobiliers

Les logements des gardes-moniteurs

Divers travaux de rénovation ont été réalisés dans les logements des gardes-moniteurs pour un total de 236 136 F.

Ces travaux ont notamment consisté :

- à la Maison de Saint-Lary, à effectuer des travaux de maintenance (remplacement de portes fenêtre endommagées, réfection de volets roulants (coût : 47 762 F) et à engager une étude pour la remise en état de la couverture de la toiture (coût : 24 638 F) ;
- à la Maison de Luz, à aménager le bureau du secteur (pose d'un carrelage : coût 17 869 F) et à achever la transformation des deux studios du 2^{ème} étage en un appartement de type T2 (coût 137 501 F) ;
- à la Maison d'Arrens, à remettre en état le nouveau logement occupé par le nouveau chef de secteur (M. Poulot : coût : 12 871 F) ;
- à la Maison de Gabas, à conforter les fondations (coût : 5 147 F) ;
- à la Maison de Bedous, à aménager une nouvelle chambre dans un logement (coût : 35 195 F).

Les Maisons du parc national

Quelques travaux de maintenance des Maisons du parc national ont également été réalisés pour un montant total de 113 737 F.

Il s'agit notamment :

- de travaux de maintenance (électricité) et de petits aménagements (éclairage du coin expo présentation du Parc) à la Maison d'Arrens (coût : 29 164 F) ;
- de l'achèvement de l'aménagement d'une "porte d'entrée" à la Maison du Parc et de la Vallée de Luz depuis la Place St Clément (coût : 14 520 F) ;
- de l'amélioration du chauffage au droit du poste de travail de l'hôtesse d'accueil à la Maison de Luz (5 942 F) ;
- de travaux de maintenance et de petits aménagements (électricité, peintures, plâtrerie) à la Maison de Cauterets (coût : 69 279F).

4.5 - LES MOYENS FINANCIERS

Les écritures définitives pour l'exercice 2001 sont arrêtées, par section, comme suit :

	Montant des		Solde
	mandats émis	titres de recettes	
Première section	28 177 897,20	28 932 449,57	+ 754 552,37
Deuxième section	12 917 022,07	11 231 406,70	- 1685 615,37

La première section dégage un excédent de 754 552,37 FF (115 030,77 euros) qui va enrichir le fonds de roulement de l'établissement.

Le fonds de roulement varie de la manière suivante depuis les cinq derniers exercices :

au 31 12 1996	4 014 686,29	+ 1 040 130	par rapport à 1995
au 31 12 1997	4 113 835,35	+ 99 149	par rapport à 1996
au 31 12 1998	4 133 689,66	+ 19 854	par rapport à 1997
au 31 12 1999	4 372 179,62	+ 238 490	par rapport à 1998
au 31 12 2000	4 532 573,54	+ 151 393	par rapport à 1999
au 31 12 2001	5 287 125,91	+ 754 552	par rapport à 2000

Le déficit de la section d'équipement se déduit des excédents des exercices antérieurs pour fixer le montant de la trésorerie à reporter à la somme de :

Excédents antérieurs	7 000 765,36 F 1 067 259,80 euros
Solde 1999	- 1 685 615,37 F - 256 970,40 euros
Total à reporter	5 315 149,99 F 810 289,38 euros